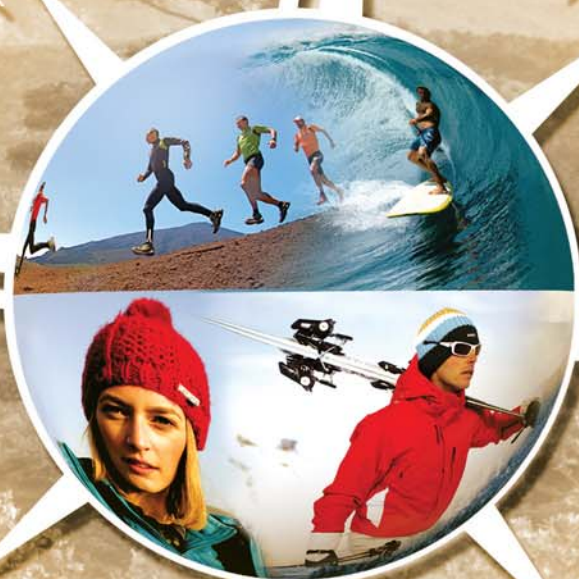
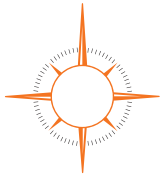


Partout avec vous !
Everywhere with you !



LAFUMA® GROUPE

Rapport annuel/Annual Report 2009



Rapport annuel

Exercice clos le 30 septembre 2009



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11.02.2010 conformément à l'article 212-13 du règlement de l'AMF.

Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rapports d'activités, comptes consolidés, comptes annuels de LAFUMA
et rapports des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2006/2007 et 2007/2008.

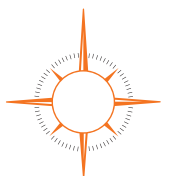
Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

> le rapport d'activité, les comptes consolidés et les comptes annuels de Lafuma et les rapports des Commissaires aux Comptes, pour l'exercice 2006/2007, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 février 2008 sous le n° D08-0042.

> le rapport d'activité, les comptes consolidés et les comptes annuels de Lafuma et les rapports des Commissaires aux Comptes, pour l'exercice 2007/2008, tels que présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2009 et son actualisation le 29 avril 2009 sous le n° D09-0115.

Les informations incluses dans ces documents autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

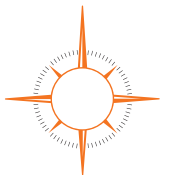
Les deux documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur les sites Internet de LAFUMA, www.groupe-lafuma.com et de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org.



Sommaire



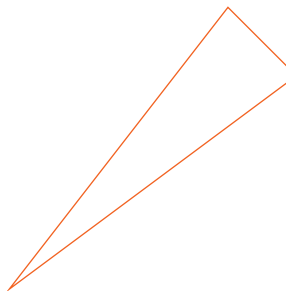
Mot du Président	5
Chiffres clés	6
Présentation du Groupe	8
Descriptif de l'activité	10
Organigramme du Groupe	14
Organigramme juridique	15
Historique	16
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	17
Commentaires sur les performances 2009	18
Perspectives 2009-2010	22
Présentation sociale du Groupe	23
Développement durable	25
Actionnariat	27
Bourse	31
Rapport juridique	33
Rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques	35
Gouvernement d'entreprise	36
Contrôle interne	40
Gestion des risques	42
Comptes consolidés	46
Présentation des Comptes consolidés	48
Annexes aux Comptes consolidés	51
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	72
Comptes sociaux	73
Présentation des Comptes sociaux	74
Annexes aux Comptes sociaux	76
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	89
Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	90
Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte	91
Renseignements de caractère général concernant le Groupe LAFUMA	94
Renseignements de caractère général concernant la société LAFUMA SA	95
Informations prescrites par la loi n° 206-387 relatives aux offres publiques d'acquisition	96
Renseignements de caractère général concernant l'Administration et la Direction du Groupe	96
Personnes assurant la responsabilité du document de référence	96



Le mot du Président



Philippe Joffard - Lafuma
Mer de Glace
Juin 2008



Chères et chers Actionnaires,

Je souhaiterais être le plus clair possible dans cette lettre d'introduction à notre rapport annuel. Ce rapport s'efforcera, comme à son habitude, d'être complet et synthétique pour décrire l'activité d'un exercice, dont on se souviendra comme l'un des plus éprouvants de notre longue histoire.

En effet, notre Groupe a traversé pendant les principaux mois de cette année une crise de financement qui a mobilisé toute notre énergie.

Cette crise a été liée à la dégradation de nos comptes ainsi qu'à l'acquisition d'Eider en juin 2008, qui a augmenté nos besoins de trésorerie. Mais elle s'est aussi heurtée à la crise bancaire de septembre 2008, dans une coïncidence de calendrier avec notre propre clôture qui aurait pu nous coûter très cher...

Nous avons alors mis en œuvre une série de mesures rapides et efficaces, dont les majeures ont été :

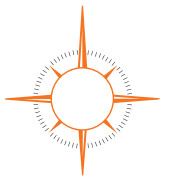
- Un renforcement des mesures de corrections sur notre exploitation en marges, charges, et besoin en fonds de roulement,
- L'engagement d'une négociation bancaire de l'ensemble de nos financements dans une période de très haute tension avec les banques... mais aussi pour les banques elles-mêmes.
- Des cessions d'actifs avec la vente de trois de nos marques en Corée.
- Enfin, un renforcement de nos fonds propres, via une augmentation de capital de 10 millions d'euros conclue avec succès, et avec l'arrivée symbolique et prestigieuse à notre capital de la Caisse des Dépôts.

Toutes ces opérations ont été menées grâce aux équipes internes qui, dans leur grande majorité, ont remarquablement joué leur rôle ; et grâce à un Conseil d'Administration qui a décidé et suivi toutes les décisions stratégiques.

Aujourd'hui, le Groupe est recadré et renforcé dans son organisation et ses objectifs. L'ensemble des collaborateurs du Groupe, dans les pôles et à l'international est mobilisé pour confirmer le redressement et renouer avec la croissance.

Les crises ont cela de bon : les surmonter rend généralement plus fort. Je considère que c'est notre cas, comme nous ferons en sorte de vous le démontrer dans les mois et les années qui viennent.

Philippe Joffard-Lafuma
Président Directeur Général

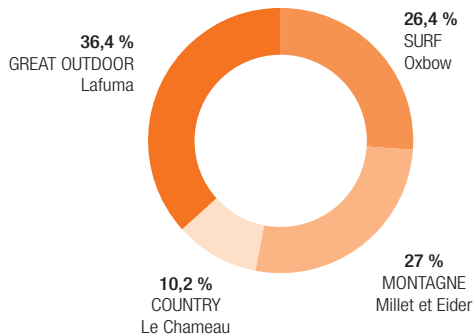


Chiffres clés

Répartition du chiffre d'affaires 2008/2009 par pôle

(en millions d'€)

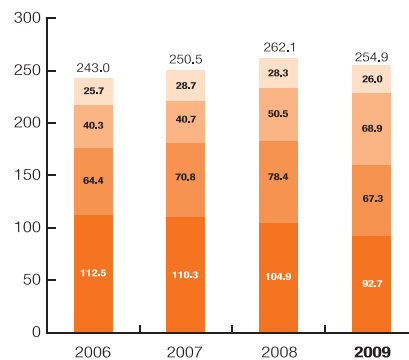
- pôle Great Outdoor - 92,7 M€
- pôle Surf - 67,3 M€
- pôle Montagne - 68,9 M€
- pôle Country - 26 M€



Evolution du chiffre d'affaires par pôle

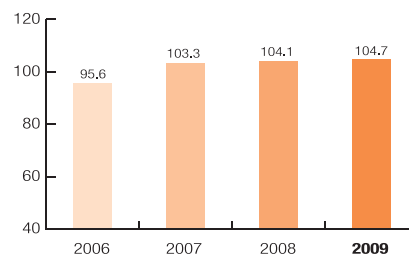
(en millions d'€)

- pôle Great Outdoor LAFUMA
- pôle Surf OXBOW
- pôle Montagne MILLET-EIDER
- pôle Country LE CHAMEAU



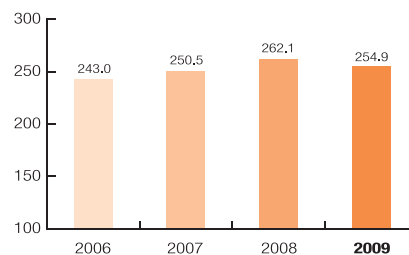
Evolution du chiffre d'affaires consolidé à l'international

(en millions d'€)



Evolution du chiffre d'affaires consolidé

(en millions d'€)

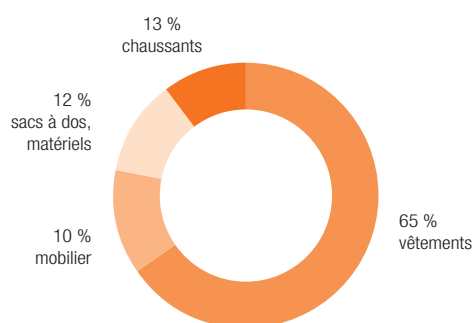




Répartition du chiffre d'affaires par familles de produits

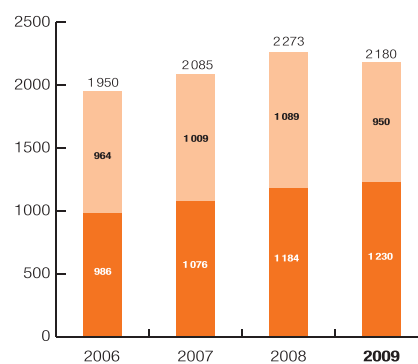
(en millions d'€)

- vêtements - 166,2 M€
- chaussants - 32,5 M€
- sacs à dos, matériels - 29,9 M€
- meublier - 26,3 M€



Evolution des effectifs France et international

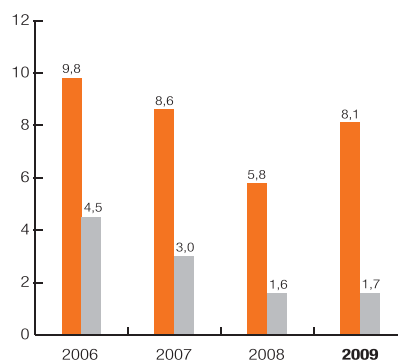
- France
- International



Evolution du résultat opérationnel et du résultat net

(en millions d'€)

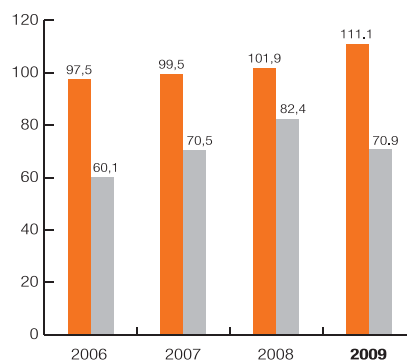
- Résultat opérationnel
- Résultat net (part du Groupe)

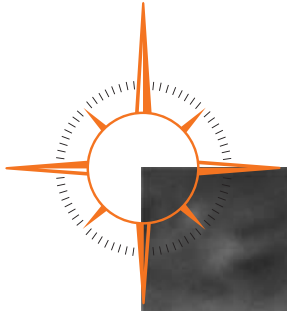


Evolution des fonds propres et de la dette financière nette

(en millions d'€)

- Fonds propres
- Dette financière nette





Présentation du Groupe





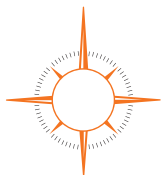
Le Groupe Lafuma est un Groupe spécialisé dans le marché de l'outdoor. L'outdoor regroupe des activités hétérogènes qui se définissent via deux axes majeurs : un cadre de pratique ouvert (grand espaces, cadre urbain...) et des valeurs associées (liberté, bien-être, authenticité...). Le marché de l'outdoor est segmenté en cinq pôles :

- blanc (17,2 %) = sports de neige (ski, snowboard, alpinisme, randonnée haute montagne...);
- bleu (20,1 %) = sports nautiques (surf, nautisme, plongée...);
- brun (10,4 %) = sports de montagne (été) (trekking, randonnée montagne, escalade, raid...);
- vert (33,2 %) = sports de plaine / eau douce (marche, randonnée loisirs, camping, équestre...);

- gris (19,1 %) = sports urbain (skateboard, rollerblade, cyclisme...).

La plupart des acteurs sont sur plusieurs univers et/ou cherchent à lisser leur activité sur l'année en se diversifiant (vers d'autres univers). Cet élargissement de l'offre entraîne l'accroissement de l'intensité concurrentielle.

Le Groupe Lafuma, à travers ses cinq marques, couvre les segments de l'outdoor blanc, brun, vert et partiellement l'outdoor bleu avec le surf.



1. Une couverture large du marché de l'Outdoor

A l'origine en 1932, la société Lafuma fabriquait des sacs à dos. Elle a connu une croissance rapide grâce à l'invention du sac à dos à armature métallique à une époque où l'avènement des congés payés se traduisait par une forte progression des activités à l'extérieur.

La société a ensuite poursuivi son développement en élargissant son offre dans le domaine du camping grâce à la création en 1952 des premiers meubles pliants pratiques pour cette activité.

Grâce à sa forte présence dans le sac à dos et dans le mobilier de camping, la marque Lafuma est devenue une marque très populaire en France et dans certains pays d'Europe.

S'appuyant sur cette légitimité, la société au début des années 1990 a élargi son offre :

- en développant une offre textile, chaussure et équipement techniques ;
- en élargissant son champ d'activités par croissance externe avec les acquisitions successives des sociétés Millet (1994 - équipement pour l'alpinisme), Le Chameau

(1995 - fabrication de bottes), Oxbow (2005 - équipements pour le surf), Eider (2008 - vêtements pour le ski) ;

- en se développant à l'international sur l'ensemble des pays d'Europe occidentale, l'extrême orient et dans une moindre mesure les Etats-Unis et l'Europe Centrale.

Aujourd'hui le Groupe est présent sur tous les segments de l'outdoor à l'exception du nautisme où sa présence se limite à l'offre bottes de Le Chameau pour la plaisance.

Le Groupe aborde le marché en apportant des réponses spécifiques pour couvrir son marché en fonction de l'ensemble des aspects du marché. Ces réponses sont établies par marques, par familles de produits, par pays et enfin par canaux de distribution.



1. La réponse « Marques »

Le Groupe intègre une marque référente pour chacune de ces « tribus » de consommateurs.

La « couverture » par 5 marques de nos marchés de l'outdoor, est représentée par ce tableau qui confirme les complémentarités et des recouvrements compétitifs et non concurrentiels.

Marques / Segments	Great Outdoor	Snow	Alpinisme	Surf	Country
LAFUMA	■	■	■		
MILLET		■	■		
EIDER		■	■		
OXBOW		■		■	
LE CHAMEAU					■



2. La réponse « Produits »

Le Groupe a progressivement élargi le portefeuille produits de chaque marque en faisant historiquement passer LAFUMA et MILLET du sac à dos au vêtement, puis à la chaussure, l'offre LE CHAMEAU de la botte au textile et en développant progressivement des collections

de sandales et de bagagerie chez Oxbow.

Marques / Produits	Bagagerie et sac à dos	Equipelement dont sac de couchage et tente	Vêtement	Chaussure	Botte	Mobilier de Camping
LAFUMA	Hist. (1930)	Dvlpt (1990)	Dvlpt (1993)	Dvlpt (2000)		Hist. (1950)
MILLET	Hist. (1945)	Dvlpt (2000)	Dvlpt (1980)	Dvlpt (1999)		
EIDER			Hist. (1962)			
OXBOW	Dvlpt (2005)		Hist. (1985)	Dvlpt (2006)		
LE CHAMEAU			Dvlpt (1998)	Dvlpt (2000)	Hist. (1927)	

Hist. Produits Historiques et date de création
Dvlpt Date de développement et de lancement

3. La réponse « Pays »

Le Groupe profite des économies d'échelle dans les pays en appliquant des choix opérationnels identiques pour chaque marque dans les pays où il s'implante : filiales ayant le statut d'agents en Europe, distributeurs en Amérique du Nord et en Asie, licences

dans certains pays de taille plus petite (Corée, Taïwan,...).

Cette politique est toutefois adaptée dans certains pays en fonction du potentiel de croissance de la marque.

Grandes zones et Pays	USA	All.	U.K	Italie	Esp.	Belg	Holl.	Polog	Turq	Taiwan	Chine	Japon
LAFUMA	G	G	G	G	G	G	G	G	P	L	G	G
MILLET	G	G	G	G	G	G	P	G	P		L	G
EIDER	G	G		G	P	P	P		P			
OXBOW	G	G	G	G	G	G	G	G	P			L
LE CHAMEAU	G	G	G	G	G	G	G		P			P

G = Filiales Groupe

P = Partenaires Groupe généralement communs

L = Licences

4. La réponse « Distribution » : magasins et Internet

5 marques sur 5 ont actuellement leur concept de magasins et les possèdent, soit directement, soit en franchise. La part de cette activité est actuellement la plus dynamique et s'avère stratégique dans le cadre de notre développement en Asie qui passe principalement par des points de vente mono-marque.

La distribution signifie 4 activités : les magasins OXBOW et LAFUMA en France, les sites de vente en ligne, les magasins à l'international et enfin, les magasins d'usine.

- **Magasins OXBOW** : dorénavant au nombre de 12, les magasins ont encore une marge d'amélioration de la performance au m² qui reste une priorité sans ouvertures complémentaires. En revanche, OXBOW a mis en place pour la première fois un concept de magasins saisonniers (Oxbow tube) de petite taille pour les stations balnéaires. Expérimenté sur 2 emplacements, ce concept devrait être étendu en 2010. Concernant l'international, OXBOW avait ouvert trois magasins tests aux Etats-Unis et à Hong Kong. Compte tenu de la conjoncture, cette expérience est en cours d'arrêt. Enfin, OXBOW complète par ailleurs son réseau par le développement de franchises en France en parallèle du développement intégré. Oxbow travaille en 2009 avec 12 boutiques en franchise.

- **Magasins LAFUMA** : ils sont au nombre de 6 en France avec une croissance régulière et surtout une bonne résistance sur la période récente. La marque a par ailleurs réussi son implantation internationale avec 7 magasins à Hong Kong et 5 au Japon.

- **Sites Internet** : lancés il y a 2 ans, les sites LAFUMA et OXBOW sont pour le Groupe des relais "d'acquisition de compétence" et de croissance. Le Groupe poursuit son développement avec la relance du site EIDER et le projet de création du site LE CHAMEAU. Progressivement, le Groupe acquiert dans le domaine d'internet une expertise nouvelle grâce à une équipe compacte et efficace, ils représentent un parfait modèle de développement intégré avec en particulier une maîtrise de la logistique qui capitalise sur l'expérience de picking nécessaire pour assurer les réassorts auprès des magasins indépendants. Enfin, l'outil Internet comme l'offre produits et marques paraissent adaptés à la période actuelle.

- **"Factory Outlet"** : entre LAFUMA et OXBOW, le Groupe gère au total 21 magasins d'usine en France, en Europe et en Asie : éléments historiques et clés dans la gestion de nos stocks, les magasins d'usine paraissent répondre aux attentes actuelles des consommateurs et s'installent progressivement comme des éléments clef du développement du commerce de détail pour le Groupe.

Nombre de magasins au 30.09.09	Magasins intégrés France	Franchises France	Magasin d'usine France	Magasins intégrés International	Factory Outlets International	Sites Marchands
LAFUMA	6 ⁽¹⁾		8	7	11	1
EIDER			1			1
OXBOW	11 ⁽²⁾	12	6	3		1
LE CHAMEAU	1		3		3	

⁽¹⁾ L'offre Millet et Eider est généralement présente dans les magasins d'usine Lafuma et partiellement dans les boutiques en France.

⁽²⁾ Plus 2 saisonniers en 2009.

On constate enfin une tendance au développement de formules de commerce développée en partenariat avec les clients wholesale sous forme de corner, shop-in-shop, commissions affiliation voire magasins dédiés à une ou plusieurs marques du Groupe.

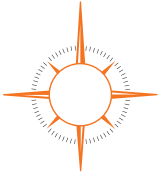
C'est notamment la stratégie actuelle de Millet dont l'offre technique exige un conseil à la vente si bien que la société préfère, soit privilégier des partenariats avec ses clients, soit s'inscrire comme une offre complémentaire dans une offre intégrée d'une autre marque, généralement Lafuma.

Cette forme de développement amène le Groupe à se constituer progressivement une offre complète de solutions pour le développement d'une activité retail en partenariat avec un engagement plus ou moins marqué de chacune des parties.

En résumé, la stratégie de positionnement et de développement du Groupe est fondée sur les éléments suivants :

- 5 marques complémentaires,
- Une gamme de 3 à 4 familles de produits selon les marques,
- Une présence internationale appuyée sur des structures ou des partenaires Groupe,
- Enfin, des concepts de magasins ou de site Internet afin de répondre à l'évolution de consommation et de la distribution du sport.

Cette politique multimarques, multi-produits, multi-pays en synergie avec les services Groupe en R&D, industrie et commercialisation, résume notre stratégie de développement. Cette stratégie de 5 marques complémentaires est aussi basée dans le respect de l'identité de chacune, sur le partage des meilleures pratiques et de services opérationnels communs comme la logistique et les systèmes d'information.



2. Des métiers transversaux

Afin de dégager les synergies qui lui permettent de redresser sa compétitivité, le Groupe a organisé progressivement des métiers communs.

C'est notamment le cas de la Recherche & Développement, de nos activités industrielles et sourcing, et de notre organisation logistique.



1. La recherche & développement (3,3 % du chiffre d'affaires)

La Recherche & Développement (3,3 % du chiffre d'affaires)

La R&D Groupe est à la fois interne à chaque pôle et s'appuie sur un partage de la recherche comme de certains développements choisis.

Un comité des synergies R&D favorise les échanges intra-Groupe comme avec les fournisseurs stratégiques du Groupe qui sont majoritairement les mêmes en composants et en production.



2. Industrie et sourcing

Le Groupe est organisé entre Industrie et Sourcing, et plus précisément entre industrie française et délocalisée, quand le Sourcing est centralisé Groupe dans son organisation et multi-pays dans ses approvisionnements.

Plus précisément, l'organisation est basée sur 3 types de compétence : le "Made in France", le "Made in LAFUMA" et le "Made for LAFUMA".

Made in France (12,5 % en équivalent C.A.)

2 produits sont concernés : le mobilier et la botte.

En chiffres : 700 000 pièces de mobilier et 100 000 paires de bottes fabriquées dans 4 sites en France employant 220 personnes environ.

- Pour le mobilier, nous avons seulement conservé en France la partie automatisée ou la finalisation des produits. Une profonde refonte des process de production de cette activité a été menée sur mi-2008.
- En botte, seul le haut de gamme est produit en France (100 000 p. sur près de 400 000 p. par an) par des maîtres-bottiers dont le savoir-faire crée la différenciation de la marque avec ses concurrents. En adéquation avec la préservation de cette compétence, une évolution est engagée pour améliorer la productivité et renforcer la qualité. Elle passe néanmoins par la rationalisation des structures en regroupant l'activité bottes haut de gamme sur un seul site.

Made in LAFUMA

(23,5 % en équivalent CA, dont les 1/3 confiés à des sous-traitants locaux)

Il s'agit de nos usines délocalisées au nombre de 4 :



3. Logistique et systèmes d'information

Le Groupe a progressivement centralisé sa logistique sur un site à Saint-Rambert d'Albon dans la Drôme (26). Ce site de 20 000 m² délivre les clients sur toute l'Europe Occidentale et Centrale pour les marques Lafuma, Millet, Eider et Le Chameau.

Concernant cette dernière, le regroupement de l'activité textile, auparavant traitée à Dun sur Auron (Cher) a été effectué au cours de l'année 2009 tout comme le rapatriement de la gestion du stock des magasins d'usine jusqu'à présent centralisé sur le site de Lafuma à Anneyron (26).

Seule la marque Oxbow conserve sa propre gestion logistique à Bordeaux pour des questions d'organisation des flux et de gestion d'un nombre très important de références.

Les axes de recherche privilégiés sont :

- Les nouvelles technologies en matières premières en intégrant depuis 2003 des critères de développement durable.
- La conception des produits dont la priorité porte sur l'ergonomie que nous définissons comme un "confort technique", l'intelligence pratique (poches, capuches, laçage, fermetures de sacs, etc...) et la durabilité (critères globaux d'éco-conception dans le choix des matières et la construction la plus résistante dans le temps de nos produits).
- Le design car le désir est un élément essentiel de la différenciation sur le marché et de la sélection par le consommateur.

- 2 sont consacrées au textile en Tunisie et en Hongrie ; si l'usine Tunisienne a conservé toute sa compétitivité, l'unité hongroise a reculé par la hausse des salaires locaux.
- Un nouveau site au Maroc pour la fabrication des bottes : site déplacé en juin dans la banlieue de Casablanca et modernisé dans ses outils et son process, cette unité est l'un des éléments clés du retour en performance de livrabilité (3/4 des volumes) et de la marge de LE CHAMEAU.
- Enfin, un site en Chine pour la fabrication des sacs à dos. Héritée de BIG PACK, société allemande de sacs à dos reprise en 2002, cette usine (150 personnes) absorbe de plus en plus notre production de sacs et permet de "benchmarker" nos autres sous-traitants asiatiques.

Made for LAFUMA (64 % en équivalent CA)

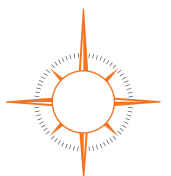
Les 64 % sont intégralement sous-traités, c'est-à-dire que le Groupe n'intervient pas dans la chaîne de production. Ce que nous appelons la sous-traitance ou sourcing est en hausse constante depuis 10 ans. Il est organisé en centrale d'achat qui coordonne et globalise la sélection, la négociation et le contrôle des fournisseurs, cela pour toutes les marques du Groupe.

Si la Chine reste notre première source d'approvisionnement, on soulignera la progression de l'Inde (+ 20 %) et d'autres pays d'Asie comme le Vietnam.

Nous noterons qu'indépendamment de la centrale, une équipe de 2 personnes est chargée des contrôles sociaux et environnementaux de nos sous-traitants à partir d'une charte que tous nos partenaires doivent signer pour être agréés fournisseurs par le Groupe. Ces contrôles peuvent nous amener à leur retirer notre agrément en cas de constat négatif.

Le Groupe détient par ailleurs une base logistique à Hong Kong. Celle-ci a pour mission :

- de centraliser les achats sourcing réalisés en Chine pour les router vers les bases logistiques de Saint Rambert et Bordeaux,
- de livrer en direct les filiales distributeur en Chine, au Japon et aux Etats-Unis,
- et enfin d'assurer le grand export dans les pays où le Groupe n'a pas d'implantations : Russie, Amérique du Sud,...



3. Contexte concurrentiel



1. Les principaux concurrents Outdoor du Groupe LAFUMA

Les principaux concurrents du Groupe, américains ou australiens, sont souvent en position de leaders mondiaux, du fait de leur marché intérieur.

Concurrent	Univers Outdoor	Marques concurrentes	Chiffre d'affaires 2008	Part de l'Outdoor dans le CA
AIGLE	blanc, vert, brun, bleu	Aigle	135 MEUR	100 %
AMER SPORTS	blanc, vert, brun, bleu, gris	Salomon	1 576,6 MEUR	59,6 %
BILLABONG	bleu, blanc, gris	Billabong	1 354,4 MAUD	100 %
COLUMBIA	vert, brun, blanc	Columbia	1 317,8 MUSD	100 %
DECATHLON-OXYLANE GROUP	blanc, bleu, gris, vert	Queshua	4 973 MEUR	50 %
QUIKSILVER	bleu, blanc, gris	Quicksilver, Roxy	2 264,6 MUSD	100 %
RIP CURL	bleu, blanc, gris	Rip curl	260 MEUR	100 %
TIMBERLAND	vert, brun, gris, bleu, blanc	Timberland	1 364,5 MUSD	90 %
VF CORP	blanc, bleu, vert, brun, gris	North Face	7 642,6 MUSD	44 %



2. Le positionnement du Groupe LAFUMA

Le Groupe Lafuma est un groupe de taille intermédiaire dans le marché de l'outdoor, présent dans la plupart des univers et des grands pays dans une industrie en concentration progressive sur le plan mondial.

Le Groupe bénéficie de positions fortes en France (co-leadership ou fort numéro 2 dans toutes ses marques) et se place comme le deuxième fabricant en Europe.

Il s'appuie sur l'une des structures d'offre marques et produits parmi les plus séduisantes en Europe. Son organisation en 4 pôles représente une véritable pluralité de l'outdoor, avec un ensemble cohérent, complémentaire et synergique.

Le Groupe est ainsi présent sur l'ensemble des segments de l'outdoor, à l'exception de la plaisance dans lequel il n'entend pas se diversifier actuellement.

Le choix d'un développement, basé sur 5 marques, correspond aux différentes familles de sportifs composant le large marché de l'outdoor. Les consommateurs se retrouvent

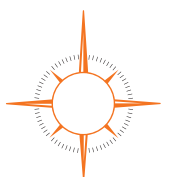
dans des marques dédiées à leur domaine d'activité préféré. La stratégie du Groupe est d'offrir sur chacun des segments majeurs de l'outdoor la marque, l'organisation commerciale et l'offre produits référente à son univers.

Dans ces conditions, même si certaines marques débordent sur le marché d'une autre, elles ont à chaque fois un positionnement qui s'adresse à une clientèle différente.

Ce léger chevauchement entre marques ne fait que "stimuler" les équipes en internes. Il s'agit d'une concurrence saine qui renforce chacune des marques sur son positionnement, ses valeurs et ses atouts.

A moyen terme, les leviers de croissance sont :

- Le développement à l'international sur des zones géographiques à fort potentiel (Europe Centrale et Asie),
- Le renforcement du positionnement de chacune des marques du Groupe sur son secteur d'activité,
- L'évolution de la distribution vers les activités retail.



4. Saisonnalité de l'activité

Les pôles connaissent tous une saisonnalité de leur activité avec une saison d'été et une saison d'hiver :

- Les pôles surf et montagne sont particulièrement cycliques avec deux collections par an.
- Le pôle great outdoor évolue de la même façon, son activité est toutefois renforcée sur l'été avec le chiffre d'affaires du mobilier de camping.
- Le pôle country réalise une bonne partie de son chiffre d'affaires dans la botte (chasse, pêche, jardin). L'activité est en conséquence centrée sur les mois de printemps, automne et hiver. Elle est en revanche faible sur l'été.

Pour l'ensemble du Groupe, la saisonnalité se traduit par deux trimestres d'activité importants en termes de chiffre d'affaires :

- le second trimestre (janvier à mars) qui correspond aux livraisons de la campagne d'été à la clientèle,

- le troisième trimestre (juillet à septembre) qui correspond aux livraisons de la campagne d'hiver.

Ce cycle se traduit par ailleurs par des consommations de trésorerie plus importantes sur ces périodes en raison de la constitution des stocks avec une part import en provenance d'Asie significative.

Les deux autres trimestres sont des périodes de réassort avec une activité plus faible.

Sur les deux derniers exercices, la répartition du chiffre d'affaires par trimestre était la suivante :

	T1 : oct. - déc.	T2 : janv.- mars	T3 : avr. - juin	T4 : juil. - sept.
2006/2007	19 %	30 %	19 %	32 %
2007/2008	18 %	28 %	19 %	35 %
2008/2009	21 %	30 %	17 %	32 %

L'acquisition de la société Eider au cours de l'exercice 2008 est venue renforcer la saisonnalité et tout particulièrement le chiffre d'affaires sur la période de l'hiver, Eider ayant une position importante dans le vêtement de ski.

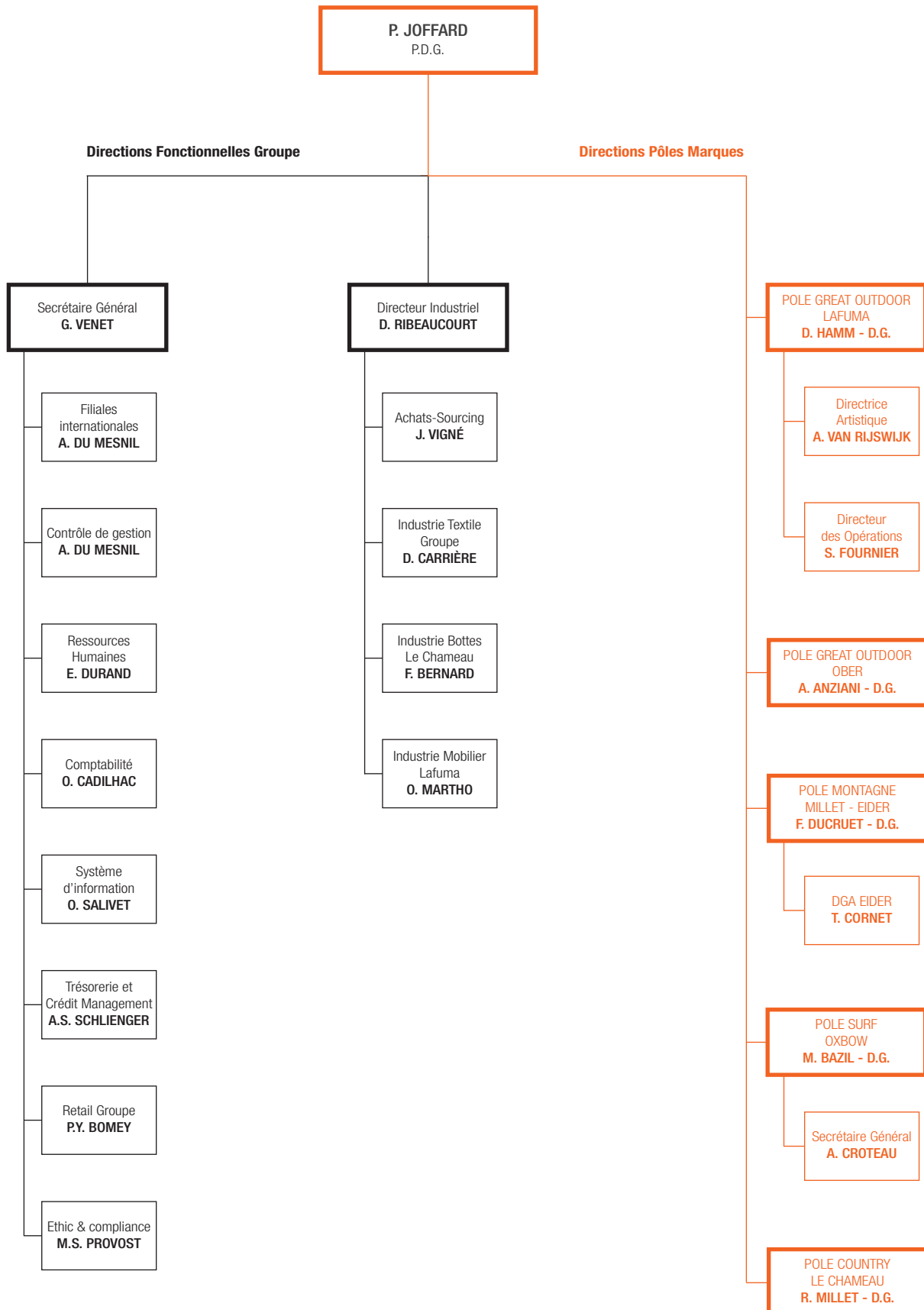
Sur 2008/2009, l'activité au quatrième trimestre a accusé une baisse en raison du décalage de certaines livraisons en France suite à l'application de la loi LME sur les délais

de paiements.

A terme, le développement de l'activité retail pourrait amener à une réduction de la saisonnalité avec un renforcement du chiffre d'affaires réalisé sur les premier et troisième trimestres.

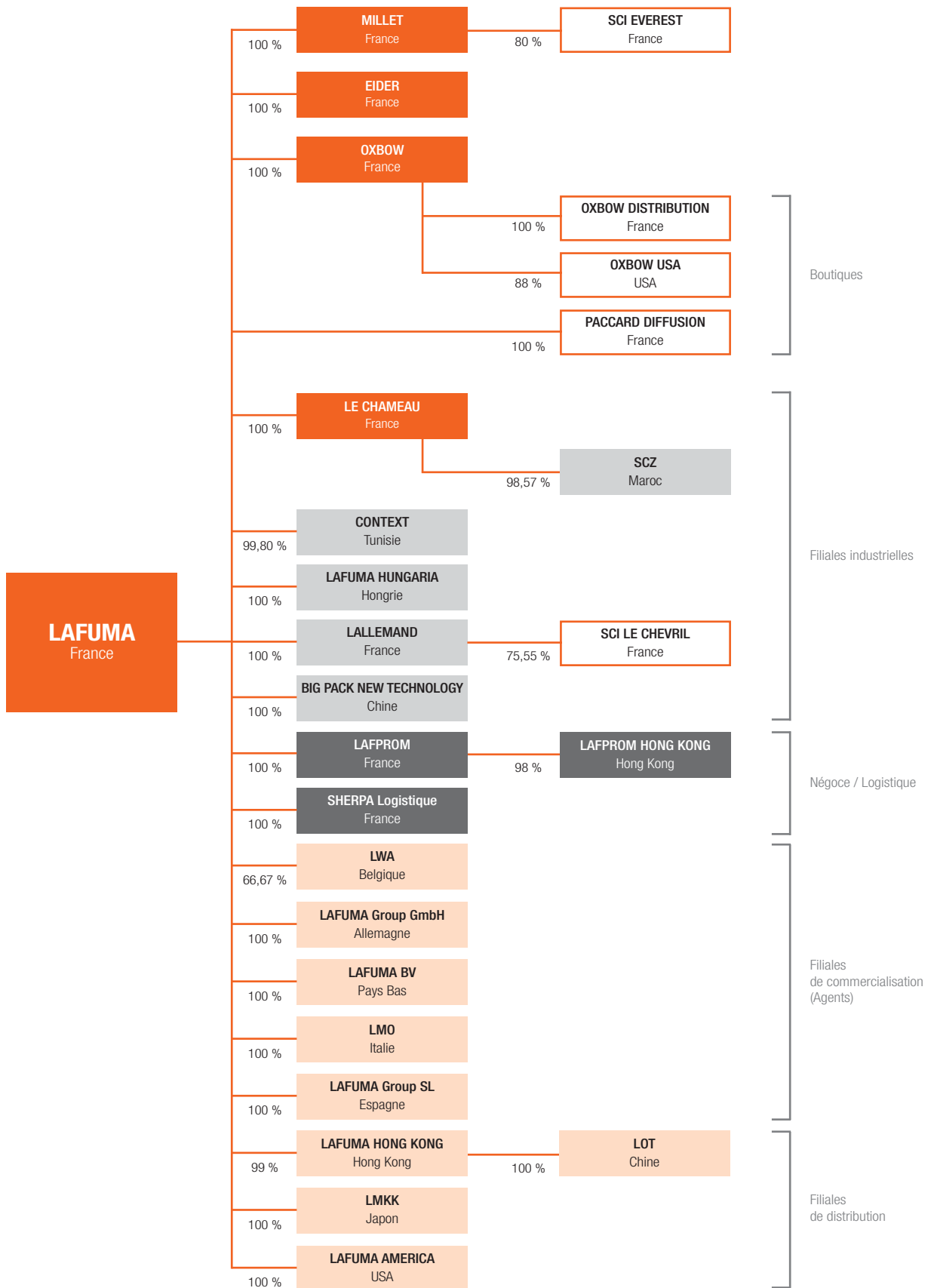


5. Organigramme du Groupe



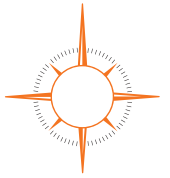


6. Organigramme juridique



Autres filiales sans activité : Big Pack Far East (en cours de liquidation), Lafuma Canada (en cours de liquidation), Cousin-Rivory (en cours de liquidation), Lafuma China et L.T.H. La société Lafuma S.A., outre son activité opérationnelle propre industrielle et commerciale,

assure la direction générale du Groupe, définit la politique et centralise la gestion et le suivi comptable. En 2008/2009, Lafuma SA a refacturé les services apportés à ses filiales pour un montant de 5 510 Keuros.



7. Historique du Groupe

1930

Création de l'entreprise par trois frères : Victor, Alfred et Gabriel LAFUMA qui se lancent à partir de leur compétence de tanneur et de sellier, dans la fabrication et la commercialisation de tout type de sac, dont le sac à dos.



1936

Invention de l'armature du sac à dos en même temps que celle des congés payés. Le " LAFUMA " était né.

1954

Création du mobilier de camping. Ce lancement coïncide avec l'ère de la voiture et des loisirs.

Le succès est immédiat.



1970

Poursuite du développement et début à l'international.

1984

Changement de génération à la tête de l'entreprise et décision stratégique de développer, autour du sac à dos, une gamme complète de produits de randonnée.

1986

Création d'une filiale de fabrication en Tunisie qui emploie aujourd'hui 221 personnes.

1987

Première ouverture du capital avec l'arrivée d'AXA et de SIPAREX.

1988 - 1989

1988 : Naissance de LAFUMA USA.

1989 : Création de LAFUMA HONG KONG, filiale chargée à la fois du sourcing et de la commercialisation sur la zone Asie.

1992

Création de LAFUMA HONGRIE spécialisée dans la fabrication de vêtements techniques à Sarvar, qui emploie aujourd'hui 230 personnes.

1994

Fusion, par voie d'absorption, de la société LAFUMA par TENSING DEVELOPPEMENT (holding qui détenait 54,16 % du capital social de LAFUMA SA).

La nouvelle entité a repris le nom de LAFUMA SA.

1995

Reprise de la société MILLET et acquisition de LE CHAMEAU.

1997

En mai, introduction au Second Marché de LAFUMA S.A.

En septembre, reprise de la société RIVORY et JOANNY (cordes de montagne) fusionnée avec MILLET.

1998

Reprise de la société LA DUNOISE afin de lancer une collection textile sous la marque LE CHAMEAU.

1999

Ouverture du premier magasin à Hong Kong.

2000

Ouverture de boutiques LAFUMA à Nice et Lyon.



2001

Reprise de la société LALLEMAND, spécialisée dans le mobilier en aluminium et dans la fabrication de pièces plastiques.

2002

Reprise de la société BIG PACK, société allemande de matériel d'Outdoor.

Création de la filiale au Japon, LMKK.

2003

Reprise de l'activité du licencié MILLET au JAPON intégrée dans une nouvelle filiale créée pour commercialiser les marques du Groupe dans l'archipel.

2004

Achat du jeanner OBER en réponse à l'évolution du marché vers le "casual".

Accord de licence avec le Groupe LG en Corée.

2005

Création d'un pôle "Surf" avec l'acquisition d'OXBOW.

Ouverture d'une boutique LAFUMA à Chamonix.



2006

Reprise de la société GEORG SCHUMACHER pour renforcer l'offre équitation de LE CHAMEAU.

Renforcement des fonds propres par un appel au marché via une augmentation de capital de 25 M d'euros.

Reprise de la société de Tongs BISHOES intégrée dans OXBOW.

2007

Ouverture de boutiques dans des lieux symboliques : Paris pour LAFUMA, Biarritz, Hossegor, Bordeaux et Chamonix pour OXBOW, Tokyo et Chamonix pour MILLET.

Bon démarrage des sites de ventes en ligne LAFUMA et OXBOW.

2008

Acquisition de la marque EIDER venant renforcer le pôle Montagne avec MILLET.

Ouverture d'une boutique LE CHAMEAU à Paris.



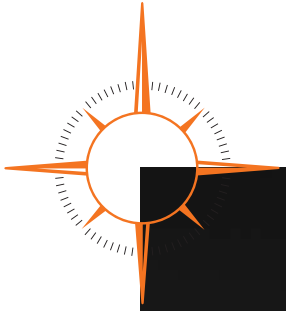
2009

Cession des marques LAFUMA, MILLET et EIDER en Corée.

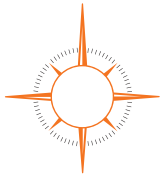
Lancement du site internet EIDER.

Augmentation de capital de 10 M d'euros

Rapport de gestion du Conseil d'Administration



MILLET 



1. Commentaires sur les performances 2009

Le Groupe Lafuma a connu un exercice 2009 difficile marqué par une crise de trésorerie et la nécessité de réajuster rapidement les dépenses et de maîtriser son besoin en fonds de roulement. Les difficultés financières du Groupe ont été déclenchées par l'arrivée brutale de la crise financière à un moment où le Groupe était mal préparé à affronter le durcissement de l'environnement économique.

C'est donc dans un contexte de baisse d'activité qu'il a dû se réformer tout en intégrant la société Eider acquise en 2008 et qui présentait elle-même une situation financière dégradée.

1. Activité

Le chiffre d'affaires du Groupe LAFUMA ressort à 254,8 millions d'euros, en baisse de 2,8 % sur l'exercice. A périmètre comparable et taux de change constant, l'activité se réduit de 8,9 %.

La diminution de l'activité est particulièrement marquée sur le second semestre où le chiffre d'affaires a chuté de 11,5 % alors que le Groupe avait bien résisté sur la première partie de l'année. Un printemps tardif et une baisse de la consommation textile sur la période d'été en sont les causes principales.

Une analyse plus approfondie du chiffre d'affaires amène à faire plusieurs commentaires qui permettent de mieux appréhender les tendances principales :

1.1. Des effets périmètre et change significatifs

Le périmètre de consolidation varie en raison de l'acquisition de la société Eider en 2008 et de la cession de la société anglaise LLC en 2009 :

- l'intégration de Eider amène un CA supplémentaire de 12,5 millions d'euros sur l'exercice, la société est entrée dans le périmètre comparable à compter du mois de juin, soit sur les quatre derniers mois de l'exercice ;
- La société LLC, distributeur des produits du Groupe sur le Royaume-Uni a été mise en équivalence au 1/10/2009, il n'y a donc pas le chiffre d'affaires LLC sur l'exercice 2009, à la différence de l'exercice précédent. En revanche le Groupe a enregistré le chiffre d'affaires export sur l'Angleterre et l'incidence est limitée à la marge brute que dégageait la filiale soit 2 millions d'euros environ.

Concernant le change, le Groupe bénéficie sur l'exercice d'un effet de change favorable qui limite la baisse d'activité. Cet effet change entraîne d'ailleurs un développement progressif des activités hors zone euro, notamment les échanges Asie/Asie ou Asie/Amérique.

En revanche, les activités industrielles centrées sur la zone euro et dans une moindre mesure au Maghreb (botte au Maroc, mobilier en France, textile en Tunisie et en Hongrie) sont de plus en plus centrées sur les produits haut de gamme ou techniques face aux imports asiatiques.

Au total, le chiffre d'affaires à change et périmètre constant ressort à 238,8 millions d'euros, en baisse de 8,9 %.

1.2. Une baisse des ventes aux détaillants et distributeurs (wholesale) en Europe, y compris en France, alors que le dynamisme de la croissance se poursuit en Asie

Activité par pays	2009	2008	Variation
	en milliers d'€	en milliers d'€	
France	150 193	158 006	(4,9 %)
Europe	62 942	71 300	(11,7 %)
Asie	31 070	22 360	+ 39,0 %
Amérique du Nord/autres	10 650	10 400	+2,4 %
TOTAL GROUPE	254 855	262 066	(2,8 %)
Part zone dollar	10,1 %	8,7 %	

La baisse d'activité concerne l'ensemble des pays européens. La Grande-Bretagne et l'Espagne sont les pays les plus touchés, le premier en raison de la faiblesse de la devise, le second en raison de l'intensité de la crise économique. Les pays d'Europe centrale connaissent des difficultés économiques qui ont amené le Groupe à rester prudent sur cette zone et à se concentrer sur quelques pays à potentiel, notamment la Pologne et la Tchéquie.

En revanche, les grands pays européens où le Groupe est implanté depuis longtemps résistent plutôt bien : la France limite la baisse à 4,9 %, l'Allemagne à 3,4 % alors que l'Italie progresse de 3,8 %.

En Asie, toutes les implantations sont en croissance avec des performances à deux chiffres, à change constant : + 12 % à Hong Kong, + 25 % en Chine, + 25 % au Japon. L'Asie représente désormais 12 % du chiffre d'affaires consolidé et un relais de croissance significatif pour le Groupe.

1.3. La montée en puissance du retail

Activité par circuit	2009	2008	Variation
	en milliers d'€	en milliers d'€	
Wholesale ⁽¹⁾	211 680	225 146	(6,0 %)
Retail	43 175	36 920	+16,9 %
TOTAL GROUPE	254 855	262 066	(2,8 %)

⁽¹⁾ (11 %) à périmètre constant

Le retail rassemble les activités de ventes directes au consommateur final : cela intègre les boutiques en France (enseigne Lafuma et Oxbow) et en Asie (Lafuma et Millet, les outlet en Europe et au Japon, les activités internet en France avec les sites Oxbow, Lafuma et Eider, relancé récemment).

Le retail progresse de 16,9 % et de 11 % à change constant, ces activités représentent sur l'exercice 17 % du chiffre d'affaires contre à peine 14 % lors de l'exercice précédent. La montée en puissance du retail permet de diversifier les canaux de distribution des marques du Groupe à un moment où la distribution classique via les détaillants ou les distributeurs est en pleine évolution.

1.4. Une meilleure résistance des produits techniques

Activité par lignes de produits	2009	2008	Variation
	en milliers d'€	en milliers d'€	
Textile	166 172	168 807	(1,6 %)
Equipement	29 934	30 528	(1,9 %)
Chaussures/bottes	32 474	33 266	(2,4 %)
Mobilier	26 275	29 465	(10,8 %)
TOTAL GROUPE	254 855	262 066	(2,8 %)

Plus un produit est tourné vers la mode et le casual, plus la baisse d'activité est forte sur l'exercice.

Cette relation est à mettre en parallèle avec la baisse de la consommation textile sur l'exercice en France comme dans plusieurs pays d'Europe.

C'est la raison pour laquelle Ober est la marque qui baisse le plus alors que Millet résiste bien.

Cette tendance se retrouve d'ailleurs dans les lignes de produits au sein même des marques : ainsi, la gamme technique progresse légèrement chez Oxbow et la botte est en croissance chez Le Chameau.

Ceci met en évidence la qualité des produits fabriqués par le Groupe et le fait que le socle de l'entreprise n'est pas remis en cause malgré l'environnement difficile.

1.5. La répartition de l'activité par pôle reflète les principales tendances observées

Activité par pôle	2009	2008	Variation
	en milliers d'€	en milliers d'€	
Pôle Great Outdoor	92 676	104 860	(11,6 %)
Lafuma	84 880	94 020	(9,7 %)
Ober	7 796	10 840	(28,1 %)
Pôle montagne	68 863	50 507	36,3 %
Millet	49 313	43 317	13,8 %
Eider	19 550	7 190	171,9 %
Pôle Surf	67 303	78 405	(14,2 %)
Pôle Country	26 013	28 294	(8,1 %)
TOTAL GROUPE	254 855	262 066	(2,8 %)

L'ensemble des commentaires précisés au dessus se retrouvent lorsqu'on analyse l'activité par pôle, en fonction de la spécificité de chacun :

- La diminution d'activité de 12 % du Pole Great Outdoor se retrouve dans toutes les familles de produits avec un retrait plus marqué d'Ober (-28 %) que de Lafuma (-10 %).

2. Performances

Groupe LAFUMA	30.09.2009	30.09.2008
	en milliers d'€	en milliers d'€
Chiffre d'affaires	254 855	262 066
Marge Brute	131 559	138 390
Ebitda	3 613	9 810
Résultat opérationnel courant	(6 668)	3 015
Résultat opérationnel	8 106	5 825
Coût de l'endettement financier net	(5 675)	(5 735)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	1 656	1 621

Le résultat net, part du Groupe est stable d'un exercice à l'autre. En revanche, la composition de ce résultat est totalement différente entre les deux exercices. Plus précisément, le résultat de l'exercice 2009 est atypique en raison de la convergence de plusieurs éléments ayant chacun une incidence significative sur les comptes :

- la baisse du chiffre d'affaires se traduit par une réduction de marge qui pèse sur les résultats,
- les actions de déstockage, l'intégration d'Eider et l'évolution des changes ont un impact négatif sur la marge brute,
- en dépit des apparences, le mouvement de baisse des charges d'exploitation déjà constaté sur le premier semestre se poursuit. Cependant les différentes actions de restructuration entraînent dans un premier temps une hausse de certains postes de charges,
- les cessions d'actifs dégagent des plus-values importantes grâce auxquelles le résultat opérationnel affiche une progression,

En milliers d'€	2009	Eider	Profit de change USD	Déstockage (hors Eider)	Mise au rebut MP	Frais généraux	2009 retraité
Chiffre d'affaires	254 855	19 514		6 596			228 745
Marge	131 559	6 433	2 267	(848)	(1 250)	(623)	125 580
Taux	51,6 %	33,0 %		(12,9 %)			54,9 %

En milliers d'€	2008	Eider	Profit de change USD	Déstockage (hors Eider)	Mise au rebut MP	Frais généraux	2009 retraité
Chiffre d'affaires	262 066	7 193		4 874			249 999
Marge	138 390	3 390	3 875	(1 088)		7	132 207
Taux	52,8 %	47,1 %		(22,3 %)			52,9 %

Hors Eider, le taux de marge 2009 est déjà légèrement supérieur en 2009 (53,2 %) à celui de 2008 (53 %).

Le fait de réduire les stocks a deux incidences sur la marge :

- les opérations de promotion agressives et de ventes à des soldeurs sont réalisées à des conditions financières attractives pour le client et se traduisent par une baisse du taux de marge moyen. Les mesures de déstockage ont principalement concerné les marques Oxbow, Lafuma, Le Chameau et Ober. Il s'agissait d'articles des saisons précédentes difficiles à écouler dans des délais raisonnables à travers le réseau des magasins d'usine. La perte de 0,8 million d'euros reste limitée, elle valide en grande partie la politique de provisions du Groupe.
- la réduction des stocks implique une réduction des frais généraux comptabilisés dans les stocks. Ce phénomène est amplifié quand le Groupe engage en parallèle un plan d'économies de charges. A noter qu'il s'agit là d'une incidence purement comptable sans conséquence sur la trésorerie (à la différence d'une promotion à faible marge) puisque la contrepartie de cette réduction des frais généraux intégrés dans les stocks se retrouve au bilan dans la diminution des produits finis en stock.

On soulignera la bonne performance des activités "retail" de Lafuma (magasins et e-commerce) à + 12,5 %.

Par ailleurs, Lafuma poursuit son développement en Asie avec une croissance de 38 %.

- La décroissance de 14,2 % du pôle Surf concerne le pôle le plus exposé à la mode, avec une accentuation de cette situation à l'international (-24 %) où Oxbow reste insuffisamment structurée.

En revanche la progression de l'activité retail en France de 4,9 % à périmètre comparable confirme la solidité de la marque dans un environnement pourtant difficile.

- A taux de change et périmètre constants, le pôle Country résiste avec une baisse de 4,9 % malgré les difficultés sur son deuxième marché, le Royaume-Uni, en raison de la chute de la Livre sterling.

La botte, produit phare de la marque Le Chameau, progresse de 4,6 % à taux de change constant.

- Enfin, le pôle Montagne à périmètre et change constant, conserve avec Millet une belle croissance de 5,4 % grâce à la qualité de son offre, et au développement au Japon.

Le pôle Montagne est désormais le second pôle par la taille avec l'intégration d'Eider depuis juin 2008 dont le chiffre d'affaires annuel s'établit à 19,6 millions d'euros à la suite d'une réorganisation de sa gamme de produits et de son portefeuille clients.

- ces cessions combinées avec l'augmentation de capital et la réduction du besoin en fonds de roulement allègent la charge financière

2.1. Une baisse du chiffre d'affaires qui pèse sur les résultats

La baisse d'activité constitue un handicap dans la réalisation du processus de redressement des performances du Groupe. A périmètre constant, la perte de chiffre d'affaires ressort à 19,3 millions d'euros, soit une perte de marge en tenant compte des frais variables de près de 7,8 millions d'euros.

Comme nous l'avons dit, la baisse d'activité est principalement le fait de la diminution des commandes des clients détaillants et distributeurs qui ont déstocké au cours de la saison d'hiver en limitant nettement les réassorts, puis qui ont fortement réduit leurs commandes initiales pour la saison d'été dans un contexte de crise économique et de baisse de la consommation textile.

Cet ajustement particulièrement sensible sur le second semestre explique à lui seul la perte opérationnelle courante dégagee sur l'exercice.

2.2. Une diminution de la marge brute qui cache une amélioration sous-jacente

Les actions de déstockage, l'évolution du change sur le sourcing en Asie (avec sur le premier semestre un renforcement du dollar) et l'intégration d'Eider ont une incidence importante sur la marge brute du Groupe.

L'incidence de ces différents éléments se chiffre de la façon suivante :

Le Groupe met en place pour chaque saison des couvertures de change afin de défendre le cours budget tout en essayant de profiter en partie d'une baisse du dollar. Lors des derniers exercices, grâce à cette politique de couverture souple, la baisse tendancielle du dollar avait permis au Groupe de dégager d'importants profits de change, notamment en 2008. Sur le premier semestre 2009 en revanche, le Groupe a dû faire face à un net renforcement du dollar qui ne lui a pas permis de dégager de tels profits de change. Au second semestre, le retour du mouvement de dépréciation de la devise a facilité la politique d'achats du Groupe en zone dollar mais sans être suffisamment marqué pour rattraper le moindre profit de change enregistré au début de l'exercice.

Le niveau relativement faible de la marge brute Eider est lié aux mesures de liquidation de certains stocks, notamment de matières premières. Il est aggravé par l'incidence technique dans les comptes de la baisse des frais généraux. Ce dernier point se traduit au bilan par une réduction plus forte des stocks et, comme nous l'évoquions auparavant, n'a pas d'incidence en trésorerie.

2.3. Un mouvement de réduction des charges bien engagé

Lorsqu'on regarde les comptes analytiques sur une base comparable, c'est-à-dire hors l'incidence de l'acquisition d'Eider sur les deux exercices, l'amélioration des charges d'exploitation apparaît clairement.

Celle-ci a permis de conserver des performances d'exploitation bénéficiaires malgré la baisse du chiffre d'affaires et du taux de marge brute.

Comptes	30.09.2009	30.09.2008
hors EIDER	en milliers d'€	en milliers d'€
Chiffre d'affaires	234 448	253 270
Marge sur coûts variables	94 396	104 211
Taux de marge	40,4 %	41,1 %
Frais d'exploitation	(94 320)	(100 089)
Résultat d'exploitation	76	4 122
Cessions marques Corée	15 106	
Éléments exceptionnels	(6 758)	(1 601)
Participation	(362)	(469)
RESULTAT OPERATIONNEL	8 062	2 052

On remarque par ailleurs l'importance des mesures de réorganisation à travers le montant des charges exceptionnelles. Cette évolution est cependant masquée par le retraitement d'une partie de ces charges (4,0 millions d'euros) en opérations courantes dans le cadre des normes IFRS.

Détail des charges exceptionnelles	30/09/2009
	en milliers d'€
Réductions d'effectifs (PSE, transactions...)	(3 333)
Restructuration bancaire	(1 065)
Dépréciations d'actifs	(1 087)
Rachats d'actifs incorporels	(374)
Litiges	(1 116)
Autres produits et charges	217
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	(6 758)
Charges enregistrées en opérations courantes	(4 045)
Charges enregistrées en autres produits et charges opérationnelles	(2 713)

2.4. Un résultat opérationnel en hausse malgré des charges non-récurrentes, grâce aux cessions d'actifs

Dans le cadre de la stratégie de redressement de la société, le Groupe avait pour objectif de réaliser des cessions d'actifs. Aucune opération n'a pu se réaliser en Europe en raison de la récession économique et surtout de la crise financière qui a bloqué tout projet de financement. En revanche, le Groupe a trouvé des opportunités en Asie en cédant les marques Lafuma, Millet et Eider à leur licencié respectif en Corée. Ces opérations répondaient à plusieurs motivations :

- elles offraient la possibilité pour le Groupe de réaliser un actif dans un pays éloigné dont le potentiel de croissance était difficilement exploitable par une société européenne de la taille de Lafuma,
- elles permettaient du côté des acquéreurs de pérenniser les investissements réalisés pour le développement des marques dans le pays sans se soucier des échéances contractuelles,
- elles assurent enfin une collaboration durable entre Lafuma et ses partenaires dans le développement de ces marques avec une coopération en matière de recherche et développement.

Au total, le Groupe dégage au titre des cessions de marques en Corée, une plus-value globale de 17,1 millions d'euros.

Les frais de réorganisation des financements s'élèvent pour leur part à près de 1,1 million d'euros. Ceux-ci ont été éclatés en fonction de leur nature et de leur objet : seules les dépenses ayant un caractère utilisable dans le cadre de l'exploitation courante et qui auraient pu être engagées en dehors de toute négociation bancaire sont conservées en opérations courantes ; le solde, soit 0,8 million d'euros a été affecté en autres charges opérationnelles.

Enfin, le Groupe a enregistré des charges relatives aux actifs incorporels pour 1,7 million d'euros. Il s'agit principalement :

- du rachat de carte d'agents commerciaux en Europe que le Groupe a préféré ne pas immobiliser,
- du résultat de test de dépréciation sur certains actifs incorporels spécifique comme certains fonds de commerce ou la marque Ober.

La répartition de la performance opérationnelle courante par pôle est la suivante :

Résultats opérationnels	30.09.2009	30.09.2008
par pôle	en milliers d'€	en milliers d'€
Grand Outdoor	1 573	(5 494)
Surf	305	5 585
Country	(238)	410
Montagne, hors Eider	6 422	1 651
ROP à périmètre comparable	8 062	2 052
Eider	45	3 674
RESULTAT OPERATIONNEL	8 107	5 825

2.5. Une gestion centrée sur une réduction du besoin en fonds de roulement

Le Groupe a la volonté de réduire son besoin en fonds de roulement. Cela concerne plus particulièrement les stocks et le crédit client à un moment où le délai de règlement fournisseurs se réduit mécaniquement avec l'application de la loi LME en France.

en milliers d'€	2009	2008
Variation des stocks	9 380	(6 018)
Variation des clients	3 392	4 261
Variation des fournisseurs	(13 510)	3 719
Variation autres dettes et autres créances	(751)	(2 139)
VARIATION DU BFR	(1 489)	(177)

Lorsqu'on regarde la variation du besoin en fonds de roulement, on est tenté d'en conclure que cette volonté stratégique n'a pas encore été mise en œuvre ou s'avère inefficace. En effet, le besoin en fonds de roulement se dégrade à nouveau de 1,5 million d'euros alors même que la baisse d'activité aurait dû entraîner mécaniquement une réduction du besoin.

Une analyse plus détaillée montre le contraire.

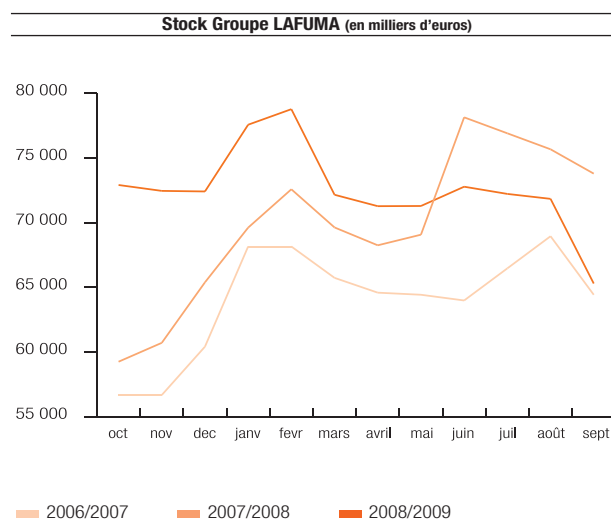
2.6. La baisse des stocks est désormais effective

Initiée avec des actions de sensibilisation des équipes et des opérations de déstockage, la baisse des stocks s'est accélérée grâce à la mise en place d'une gestion plus rigoureuse des achats en fonction du carnet de commandes.

Au-delà des opérations commerciales et des opérations spécifiques de déstockage, l'enjeu est surtout dans les approvisionnements qui doivent être en meilleure adéquation avec les commandes des clients dans un métier où les contraintes de fabrication et de transport obligent à lancer les fabrications avant d'avoir les ordres définitifs.

Afin de limiter les risques de surestimation des commandes clients à recevoir, les équipes commerciales et les achats ont renforcé et amélioré les flux d'informations dans le sens d'une optimisation des achats grâce à une connaissance plus juste de la demande des clients.

Les résultats sont visibles avec les livraisons de la saison hiver 2009 comme le montre le graphique d'évolution des stocks sur l'année.



Remarques : données statistiques, hors frais généraux.

Alors que le niveau des stocks était supérieur de plus de 15 millions d'euros (dont 10 millions liés à l'acquisition d'Eider) à celui de l'année précédente en début d'exercice, le Groupe a réussi à réduire cet écart puis à présenter une diminution de ses stocks de 10 millions d'euros à la fin de l'exercice.

Cette performance est très encourageante mais reste encore insuffisante. Si les pôles Outdoor et Country ont enregistré des baisses de stocks significatives, ils gardent encore des potentiels d'amélioration.

Le pôle Montagne a baissé ses stocks uniquement sur la fin de l'exercice et devrait accélérer le mouvement sur l'exercice 2010. En effet, si Eider a diminué fortement ses stocks sur le premier semestre, la tendance est restée stable concernant Millet alors que la filiale japonaise avait de la peine à maîtriser ses stocks dans un contexte de croissance rapide.

Enfin, le pôle Surf a été surpris par le retournement brutal de l'activité dans le courant de l'exercice et malgré d'importants efforts de déstockage sur le second semestre présente à la fin de l'exercice un stock en légère hausse.

2.7. Une réduction du poste client plus importante qu'il n'y paraît

Concernant le poste client, une attention plus particulière est désormais portée sur les règlements.

En France, le suivi client amène peu de retard dans les règlements. L'action porte sur la réduction des délais de paiement négociés. La mise en place de la loi LME sur les délais de règlement entraîne d'ores et déjà une première évolution qui va s'amplifier progressivement, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des accords interprofessionnels sur les délais de règlement. Parmi ceux-ci, le plus sensible pour le Groupe concerne l'accord sur les articles de sports qui prévoit une réduction des délais de règlement à 75 jours fin de mois pour 2009 puis 70 jours fin de mois pour 2010 jusqu'à atteindre 45 jours fin de mois en 2012.

En Europe en revanche, le Groupe doit composer avec des délais de règlement particulièrement élevés dans les pays du sud et des solvabilités limitées sur les importateurs d'Europe Centrale. La gestion des délais de paiement est donc rendue plus difficile dans le contexte économique actuel et se traduit dans certains cas par de la perte volontaire de chiffre d'affaires compte tenu des risques de non-paiement.

La réduction des délais de paiement en France et une gestion plus rigoureuse du recouvrement en Europe sont les causes de la réduction de 3,4 millions du poste clients. En réalité, l'amélioration est bien plus importante. En effet, il convient pour les besoins de la comparaison de réintégrer les créances cédées en affacturage à fin 2008 pour un montant de 10,2 millions d'euros. Ces créances avaient été déconsolidées compte tenu des caractéristiques du contrat d'affacturage négocié à l'époque alors qu'elles ne le sont plus au 30 septembre 2009 suite à une modification des conditions du contrat. C'est donc au total, une réduction de 13,6 millions d'euros du poste client qu'on constate sur l'exercice.

2.8. Une diminution significative du poste fournisseurs aux raisons multiples

Les gains réalisés grâce à la réduction des stocks et du poste clients sont totalement annulés par la diminution parallèle du poste fournisseurs pour un montant de 13,5 millions d'euros. Cette baisse a différentes causes :

- lors de la reprise de la société Eider, celle-ci accusait un retard de règlements fournisseurs de 3,5 millions d'euros qui a été apuré progressivement au cours de l'exercice ;
- la mise en place de la loi LME s'est traduite par une réduction immédiate des délais de paiement à 60 jours nets. En effet, à la différence de la relation client encadrée dans des accords interprofessionnels, le Groupe en France n'est signataire d'aucun accord de branche et ne bénéficie donc d'aucun moratoire sur la réduction des délais de paiements ;
- Enfin, la baisse d'activité et le décalage de certains règlements avant la clôture explique le solde de la variation.

Au total, en intégrant le factor sur les deux exercices pour être à périmètre comparable, on constate alors que le besoin en fonds de roulement, s'améliore de 8,8 millions d'euros.

2.9. Une priorité, la réduction de l'endettement

Au 30 septembre 2008, le non-respect d'un des covenants bancaires prévus dans le financement syndiqué rendait celui-ci exigible. Par le jeu des clauses de défaut croisé l'ensemble de la dette était aussi devenue exigible.

Dans le même temps l'environnement bancaire s'était fortement dégradé avec les conséquences de la crise financière puis l'environnement économique a lui-même souffert.

Face à cette situation difficile, le Groupe a réagi en prévoyant des actions dans trois directions : consolider et réduire la dette financière, diminuer le besoin en fonds de

roulement et améliorer les marges.

L'amélioration des marges tout comme les actions sur le besoin en fonds de roulement sont toujours relativement longue à se manifester, aussi, devant l'urgence de la situation, le Groupe s'est concentré au cours de l'exercice, sur la réduction de la dette avec trois actions :

- la renégociation des échéances de la dette afin de l'adapter aux capacités de remboursement du Groupe,
- le renforcement des fonds propres,
- et la recherche de cessions d'actifs non-stratégiques.

2.10. Un réaménagement de la dette qui a soulagé les besoins immédiats du Groupe

Afin de poursuivre sa stratégie de désendettement sur le long terme, le Groupe a renégocié l'ensemble de sa dette à moyen terme dans le but d'avoir une meilleure adéquation entre les échéances de remboursements et les capacités de remboursement du Groupe. Un protocole d'accord a été signé entre le Groupe et ses banques en avril 2009. Il prévoit notamment l'amortissement du financement syndiqué de 46 millions d'euros en échéances semestrielles de 5 millions d'euros chacune à fin décembre et fin juin de chaque année à compter du 31 décembre 2009. Par ailleurs les autres financements à moyen terme voient leurs échéances d'amortissement décalées d'un an.

Grâce à ces accords, le Groupe bénéficie d'une période de 9 mois sans échéances pour rétablir sa rentabilité et la génération de cash. Il remboursera ensuite sa dette selon un rythme qui correspond mieux à son cycle de trésorerie.

Dans le même temps, les lignes de financement court terme étaient confirmées jusqu'au 30 juin 2010. Le Groupe prévoit d'entrer en négociation avec ses partenaires bancaires aux fins d'établir de nouvelles lignes adaptée à ses besoins à compter de cette date.

2.11. Une augmentation de capital qui conforte la structure financière

Au mois d'avril, le Groupe a lancé une augmentation de capital de 10,4 millions d'euros. Cette opération avait pour but dans un premier temps de conforter la structure financière ; elle permettra dans un second temps de lui assurer les moyens de son développement stratégique à long terme.

L'opération a été réalisée par augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et a été souscrite à plus de 60 % par les actionnaires de la société qui ont ainsi marqué leur confiance dans le potentiel de redressement du Groupe.

A l'occasion de cette opération, la Caisse des Dépôts par le biais de sa filiale CDC Entreprises a pris une participation de 14,6 % au capital de la société pour devenir un des principaux actionnaires du Groupe.

2.12. Les cessions des marques Lafuma, Millet et Eider en Corée contribuent au désendettement

Ces trois opérations de cessions d'actifs représentent un montant global de 18,9 millions d'euros dont 16,9 millions d'euros sont déjà payés au 30 septembre 2009. Deux derniers règlements doivent intervenir d'ici décembre 2009 et juin 2010.

Ces produits de cession ont été intégralement affectés au désendettement :

- soit par remboursement anticipé d'une partie des crédits moyen terme pour un montant de 3,3 millions d'euros dans le cadre du protocole d'accord signé avec les banques,
- soit par réduction des utilisations de lignes de crédits à court terme.

La lecture du tableau de flux financiers met bien en évidence l'ensemble des actions menées pour le redressement du Groupe :

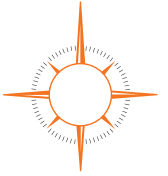
- les actions concernant l'exploitation ont dans un premier temps un impact négatif sur la trésorerie comme le montre la capacité d'autofinancement négative ;
- les cessions d'actifs et l'augmentation de capital ont permis cependant au Groupe de financer ses besoins et de réduire son endettement dans l'attente du retour des générations de cash flow d'exploitation positives.

Dans le même temps, le Groupe a fortement réduit ses investissements : ceux-ci ressortent à 5,3 millions d'euros sur l'exercice contre 11,2 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

En définitive, le Groupe améliore sa trésorerie de 7,5 millions d'euros après 5,7 millions d'euros de remboursements d'emprunts qui correspondent aux échéances intervenues avant le protocole bancaire et aux remboursements anticipés suite aux cessions d'actifs.

La dette financière nette s'établit à 70,9 millions d'euros ; celle-ci s'élevait à 82,4 millions d'euros au 30 septembre 2008, montant auquel il convient d'ajouter 10,2 millions d'euros de créances cédées sous forme d'affacturage.

Le ratio dette financière nette rapporté aux fonds propres ressort à 64 %, nettement en dessous du covenant bancaire fixé à 100 %.



2. Perspectives pour l'exercice 2009/2010

Au cours de l'année 2009, le Groupe a évolué dans un contexte économique marqué par une baisse de la consommation textile et une grande prudence de la part des clients distributeurs et détaillants.

Dans ce contexte, il s'est concentré sur le redressement des fondamentaux d'exploitation avec en particulier la réduction des stocks et la diminution des charges. Sur le plan financier, le Groupe a signé un accord de rééchelonnement de la dette avec ses banques, procédé à une augmentation de capital de 10 millions d'euros et en réalisé des actifs avec la cession de ses marques en Corée.

Si ces différentes actions se traduisent dans un premier temps par des dépenses exceptionnelles qui masquent le mouvement de réduction des charges et le redressement des performances, l'analyse des comptes met aussi en évidence les signes tangibles de cette amélioration :

- le dynamisme du retail (+16,9 %) démontre la pertinence de l'offre du Groupe ;
- la marge brute, hors coûts liés au déstockage et à change comparable, progresse de deux points ;
- les frais fixes d'exploitation, hors incidence des restructurations, diminuent de 5,7 millions d'euros ;
- les stocks baissent de 10 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent et le mouvement de réduction du poste clients est bien engagé ;
- la dette financière nette diminue de plus de 20 millions d'euros lorsqu'on réintègre le financement par affacturage qui était déconsolidé en 2008.

Dans ces conditions, le Groupe aborde l'année 2010 avec confiance en dépit de perspectives de chiffre d'affaires toujours difficiles. Il bénéficie des effets de la réorganisation dès le premier semestre d'activité :

- les marges s'améliorent de façon significative en raison de la réduction des opérations de déstockage et de l'amélioration du mix produits ;
- le mouvement de réduction des charges est désormais bien engagé et se poursuivra sur l'ensemble de l'exercice ;
- le mouvement de réduction des stocks se poursuit avec des actions particulières sur les pôles Glisse et Montagne dont les performances en la matière avaient été en dessous des attentes initiales ;
- l'endettement diminue grâce à la baisse du besoin en fonds de roulement et entraîne une baisse des frais financiers.

En conséquence, le Groupe prévoit un net redressement des performances avec le retour à une exploitation courante positive. Ces perspectives sont établies en prenant en compte une tendance de chiffre d'affaires orientée modérément à la baisse pour au moins les campagnes de l'hiver 2009 et de l'été 2010.

Le Groupe a en effet pour objectif de respecter les covenants bancaires au 30 septembre 2010 qui prévoient un ratio de levier (Dette Financière nette/Ebitda) inférieur à 4,5.



3. Présentation sociale du Groupe

Du point de vue des ressources humaines, l'exercice 2008-2009 reste fortement marqué par l'accompagnement des changements au sein des organisations.

1. Effectifs

Effectifs totaux :

	LAFUMA	Consolidé	dont France
Effectif au 30/09/05	365	1 911	978
Effectif au 30/09/06	355	1 950	964
Effectif au 30/09/07	364	2 085	1 009
Effectif au 30/09/08	355	2 264	1 081
Effectif au 30/09/09	307	2 180	950

La masse salariale représente 23,33 % du chiffre d'affaires (22 % en 2008).

Répartition par catégories :

	2008	2009
Cadres	306	315
Non Cadres	1 958	1 865

Répartition par sexe :

	2009
Hommes	890
Femmes	1 290

Nous constatons, par conséquent, une nette diminution de l'effectif en France (-12 %) liée à l'adaptation et l'optimisation des structures. Cette réduction touche prioritairement les fonctions supports et achats. Le regroupement sur un seul site de la fonction achat a, par exemple, permis de simplifier les process et d'améliorer l'efficacité du service. De même, une meilleure utilisation des ressources des différentes filiales dédiées au développement des produits et au marketing a permis une réduction significative des

Répartition par fonction :

	2008	2009
Dév. Produits / Marketing	233	182
Production	1 078	1 139
Achats	66	36
Commercial	379	364
Logistique ADV	305	306
Supports & Direction	209	153

L'évolution des effectifs en 2009 reflète les efforts de maîtrise et de réduction des coûts menés par le Groupe visant à favoriser la performance de chacun des pôles, dans un contexte international tendu.

coûts de personnel dans cette catégorie. Le Groupe a également fait en sorte de rassembler ses activités logistiques prioritairement sur le site de Saint Rambert d'Albon.

Par ailleurs, nous soulignons le renforcement des équipes e-commerce et retail, ainsi que celles basées en Asie, en parallèle de la forte croissance qu'elles génèrent.

2. L'actionnariat salarié

Il n'existe pas d'actionnariat salariés dans la société organisé sous forme de Plan d'Epargne entreprise. En revanche un certain nombre de salariés ou d'anciens salariés sont actionnaires de la société à titre personnel, soit par achat direct d'actions, soit à la

suite de la conversion d'options d'achats ou de souscription.

La société estime que ces salariés détiennent environ 0,6 % du capital.

3. Participation et intéressement

Des accords d'intéressement d'une durée de 3 ans sont en vigueur dans les principales sociétés françaises du Groupe. Les accords conclus au niveau de chaque société sont basés sur l'évolution des taux de marge d'exploitation au-delà d'un seuil nécessaire au financement et au développement de chaque entité.

Sommes versées dans le cadre des accords d'intéressement ou de participation au cours des cinq derniers exercices :

	Somme
Au titre de l'exercice 04/05	701 K€
Au titre de l'exercice 05/06	872 K€
Au titre de l'exercice 06/07	832 K€
Au titre de l'exercice 07/08	468 K€
Au titre de l'exercice 08/09	1 093 K€

4. Formation

Au cours de l'année 2009, le Groupe a accompagné les différentes organisations en maintenant son effort de formation par un investissement représentant 2,18 % de la masse salariale, dans un contexte difficile. La politique de formation est venue en soutien aux différentes décisions stratégiques en matière d'organisation et de recrutement, permettant ainsi de privilégier les promotions professionnelles internes en proposant des cycles de formation longs (de 60 à 100 heures en moyenne par personne).

Afin d'optimiser les coûts de la formation et d'harmoniser les pratiques en la matière, le Groupe a développé des partenariats forts avec des acteurs incontournables dans le monde de la formation et des organismes de formation permettant d'effectuer des économies d'échelle et d'avoir accès à des dispositifs de financements exceptionnels. Ainsi, certaines entités du Groupe ont pu bénéficier du Plan Anti Crise lancé par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé gestionnaire de leurs budgets, pour un montant total de 45 K€.

Le Groupe a poursuivi sa politique de formation linguistique au vue des résultats très positifs obtenus en 2008 faisant apparaître des progrès significatifs de la part des salariés ayant bénéficié de ce dispositif. Les résultats qualitatifs en 2009 montrent le bon fonctionnement de la méthodologie appliquée. Fort de cette expérience, des stages

intensifs d'anglais de 60 heures ont été lancés en fin d'année pour les salariés des services clients du pôle Great Outdoor et du pôle Montagne des sociétés MILLET, EIDER et LAFUMA, afin d'acquérir le niveau nécessaire à l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Se déroulant sur 6 semaines, celui-ci a permis à chacun d'entre eux d'atteindre les objectifs fixés en début de formation et donc, de finaliser la mise en place d'une organisation tournée vers l'international.

Les formations internes s'adressant à toutes les entités du Groupe et visant l'harmonisation des outils de gestion a été en fort développement en 2009 grâce à l'investissement des directions comptables et informatiques du Groupe. Cette démarche sera pérennisée pour plus d'efficacité dans les pratiques de chaque société.

De même, la politique d'amélioration de la formation a été renforcée en 2009. Celle-ci a pour objectif l'évaluation de la qualité des formations (adéquation besoin - contenu), la maîtrise des coûts (adéquation qualité - coûts), la mise en place d'accords nationaux de partenariats avec les prestataires, le suivi qualitatif des actions de formation par le biais de questionnaires, la sécurisation des parcours de formation en langues, la multiplication des périodes de professionnalisation...

5. Conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

Industrie :

Le Groupe poursuit ses engagements pour améliorer les conditions de travail tant en France qu'à l'international.

Par exemple, l'espace industriel LAFUMA a été repensé pour améliorer la gestion des flux en vue de préserver la sécurité des salariés et leur confort au travail. A cet effet, des investissements notables ont été effectués : chariots ergonomiques pour le transport des cadres, convoyeur de cartons, système d'aide à la palettisation, hotte de désenfumage à la sortie du four, tables de montage ergonomiques.

A l'international, les usines du Groupe, comme celles de nos fournisseurs, sont soumises à des audits sociaux réguliers sur les conditions de travail, l'hygiène, la sécurité et le respect de la législation. Grâce à ces audits, toutes nos usines sont classées "vertes".

Développement social :

Le projet de crèche d'entreprise prenant en compte les exigences du développement Durable s'inscrit désormais dans un projet plus vaste impliquant de nouveaux partenaires. Le Groupe envisage, en effet, la construction, dans un cadre arboré, d'un ensemble incluant une crèche mais aussi des studios pour faciliter la venue des stagiaires et des nouveaux

embauchés, et probablement un nouveau restaurant. L'idée est d'inscrire ce bâtiment dans la ligne architecturale du siège et de l'ouvrir, y compris dans sa gestion, à d'autres entreprises et aux habitants des environs. Les collectivités locales et les acteurs professionnels du secteur ont fait preuve d'un vif intérêt pour les dimensions à la fois économique et sociale de ce programme ambitieux. Il rejoint, en effet, de vrais besoins locaux, participe de la dynamique de l'entreprise et mobilise différentes compétences autour d'une idée pilote.

Flotte automobile :

2009 a été une année importante dans l'évolution de la gestion du parc automobile du Groupe. Nous avons souhaité en faire évoluer le fonctionnement dans un souci de maîtrise, dans la durée, des coûts directs et indirects, centraliser la gestion, améliorer la prestation et simplifier la relation entre les agences et les utilisateurs. Après une phase d'analyse puis de rédaction du cahier des charges et de sélection des fournisseurs, nous avons choisi un seul loueur pour le Groupe, et redéfini un Car Policy incitant, notamment, à l'application de règles d'éco-conduites afin d'accroître le sens des responsabilités des conducteurs. Ce travail portera ses fruits en 2010.

6. Organisation du temps de travail

En 1984, LAFUMA a innové socialement en diminuant l'horaire hebdomadaire moyen à 35 heures et en l'annualisant, ceci afin de répondre à la saisonnalité de son activité. Ces dispositions ont été progressivement étendues à l'ensemble des filiales industrielles françaises et étrangères dans le cadre des législations en vigueur localement. Depuis 2000, l'ensemble des collaborateurs bénéficie de la réduction du temps de travail à 35 heures dans le cadre d'accords spécifiques.

Par ailleurs, en 2001 LAFUMA a mis en place un accord 32 heures pour son personnel de production selon des critères d'âge et d'ancienneté. Ces dispositions sont toujours en vigueur.

Partant du principe partagé avec les représentants du personnel que les organisations sont vivantes et que les marchés et les contextes évoluent, une réflexion a été initiée pour faire un bilan au sein de la société LAFUMA des accords de réduction du temps de travail et des questions qu'ils posent en terme d'organisation et d'adaptabilité aux besoins actuels (en cours).

Les sociétés OXBOW et OXBOW Distribution ont finalement décidé de ne pas créer une Unité Economique et Sociale ; chacune des deux entités sera donc dotée de ses propres représentants du personnel.

7. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Les négociations sur le thème de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ont été lancées au niveau du Groupe. Le projet proposé par la Direction du Groupe tenant compte des remarques des délégués syndicaux Groupe désignés est toujours en cours de discussion.

Il vise à :

- anticiper les évolutions des métiers en présence au sein du Groupe,
 - harmoniser les pratiques RH des sociétés pour adapter les compétences,
 - associer les représentants du personnel à cette démarche par la mise en place d'une instance spécifique à la GPEC dans chaque société du Groupe.
- Les négociations se poursuivront en 2010.

8. Accord sur l'emploi des Seniors

Un accord Groupe sur l'emploi des seniors a été négocié au niveau du Groupe. Il prévoit des mesures spécifiques pour les salariés de 45 ans et plus visant au maintien dans l'emploi de cette catégorie de salariés. Des indicateurs de suivi ont été définis pour chacune des mesures envisagées et feront l'objet d'une information annuelle.

Dans un souci de cohérence et d'harmonisation des pratiques, la Direction des Ressources Humaines du Groupe poursuit la mise en œuvre de procédures communes à toutes les sociétés pour une meilleure gestion administrative du personnel et une égalité de traitement.



4. Développement Durable

Le Groupe Lafuma, intervenant majeur marché de l'Outdoor, a une responsabilité sociale et environnementale à assumer. En effet, chacune de ses activités a un impact sur l'environnement et il est essentiel de le minimiser au mieux.

L'engagement du Groupe pour la préservation de l'environnement fait partie de l'essence même du produit outdoor et représente une composante essentielle du modèle de développement de l'entreprise.

En s'inscrivant dans une démarche développement durable dès les années 1990, Lafuma a mis en place une organisation interne et des bonnes pratiques durables à tous les niveaux : conception produit, production/sourcing, transport/logistique, ressources humaines, commercial, communication.

Au fur et à mesure de l'intégration de nouvelles marques, la stratégie développement durable s'étend à tout le Groupe Lafuma, avec un socle commun solide et des spécificités propres à chaque marque.

Cette réflexion, qui guide les axes de progrès du Groupe, s'articule en trois points :

- Un engagement philosophique : le groupe n'est ni militant, ni opportuniste

L'engagement du Groupe Lafuma pour le développement durable est un engagement historique et structuré qui dépasse le simple effet de mode et qui ne se veut pas donneur de leçons. Il répond à un modèle de croissance et à une logique produit.

- Un engagement technologique via l'éco-conception

L'éco-conception est devenu un véritable facteur d'innovation et de différenciation.

- Un engagement économique via une nouvelle approche de l'analyse de la valeur

Convaincu qu'une démarche écologique rime avec économique, le Groupe Lafuma a opté pour une nouvelle approche de l'analyse de la valeur. Ainsi, nous consommons moins de matières, moins d'énergie, moins de déchets pour fabriquer des produits durables, plus polyvalents, plus sûrs et plus confortables, améliorant ainsi notre productivité.

Un Bilan Carbone® en 2009

Le Groupe Lafuma a réalisé fin 2008 un Bilan Carbone® qui a porté sur ses activités commerciales et industrielles. Ce bilan englobe les émissions de CO₂ liées aux usines en propre, aux sites logistiques et aux sites d'administration et de gestion.

Le total des émissions du Bilan Carbone® du Groupe Lafuma est de 210 000 teqCO₂. Ce montant couvre l'ensemble des émissions liées aux produits et services dont dépend le Groupe et ne se limite pas aux émissions dont il est directement responsable. Ainsi, concernant les produits, le bilan intègre l'impact environnemental sur toute sa vie, de la fabrication à sa destruction en fin de vie, que celui-ci soit le fait du Groupe Lafuma ou d'un autre acteur (sous-traitant, commerçant, usine de traitement des déchets...). C'est l'ensemble des impacts directs et indirects de l'activité du Groupe Lafuma qui a été comptabilisé.

Les principaux postes à fortes émissions se répartissent comme suit : les achats matières premières et produits finis (85 % des émissions), le fret (5,9 %), les déplacements professionnels (2,3 %) et l'énergie des sites (2,1 %).

Ce bilan confirme la prépondérance de l'impact des matières et des produits des différentes marques sur l'ensemble des émissions du Groupe, point qui avait déjà été évalué de manière plus informelle en interne. Il met en évidence l'importance de l'engagement en faveur de l'éco-conception et la responsabilité des intervenants sur le marché de l'outdoor dans la chaîne de développement durable.

Suite aux conclusions de ce Bilan Carbone®, le Groupe Lafuma s'est fixé des objectifs pour la réduction des impacts les plus importants : intensification de la présence de l'éco-conception sur tous les produits, optimisation du fret et des déplacements professionnels...

La Conception produits

Une prise en compte dès la conception

La plupart des produits du Groupe bénéficie d'une approche d'éco-conception que les bureaux d'étude prennent en compte dans leur réalisation : une sélection avisée des matières premières, des processus de fabrication maîtrisés sur le plan énergétique, une stratégie d'acheminement réfléchie et la prise en compte du cycle de vie global dès la conception. La frontière entre les produits labellisés développement durable et les autres produits de nos collections devient ainsi de plus en plus floue au fur et à mesure des saisons puisque les choix visant à concevoir des produits plus respectueux pourront demain se faire de façon transversale avec l'augmentation et l'amélioration de l'offre matières développement durable notamment.

Un travail de recyclage

La question de la fin de vie du produit représente un enjeu essentiel du développement durable. C'est à ce stade que l'on trouve les traces les plus polluantes pour le consommateur. C'est aussi à ce stade que l'image développement durable de la marque peut se retrouver mise en cause.

Le Groupe multiplie donc les initiatives pour collecter les produits en fin de vie et mettre en place des filières de recyclage.

Afin de pérenniser et de créer de véritables débouchés pour son opération "Recyclez-Economisez", Millet a signé un partenariat avec Rhodia en avril 2009. Ils souhaitent ensemble revaloriser les cordes d'escalade usagées collectées par Millet depuis plus de 5 ans pour en faire des plastiques techniques à destination d'équipements sportifs de montagne. Avec ce projet, Rhodia souhaite contribuer à l'émergence de filières de recyclage de polyamide en fin de vie et accélérer le développement de ses gammes de polyamide recyclé 4earth™.

Pour Millet, l'objectif est de sécuriser et amplifier sa démarche d'éco-conception. S'associer avec Rhodia, leader du polyamide, ouvre accès à une expertise matériau et un réseau industriel mondial de recyclage.

Dans le même esprit, Lafuma met en place avec certains partenaires (Go sport) des opérations de collecte de vestes polaires pour qu'elles soient à nouveau recyclées dans la fabrication de nouvelles polaires. Ces opérations sont généralement doublées d'une promotion commerciale incitative pour le consommateur.

La collecte reste néanmoins un challenge qui exige une évolution du comportement du consommateur. Il s'agit notamment de faire évoluer le tri et le recyclage textile d'un geste militant à un geste courant. Le Groupe apporte sa contribution à un mouvement plus large englobant les actions d'autres entreprises et les pouvoirs publics.

La recherche d'économies d'énergies : 1 500 m² de toiture solaire intégrée

Lafuma a investi en 2008 dans la réalisation d'une centrale photovoltaïque intégrée en toiture d'une partie de son siège à Anneyron dans la Drôme. En parallèle des travaux de réfection d'une partie de la toiture, Lafuma a décidé d'investir dans une centrale photovoltaïque intégrée en toiture et raccordée au réseau public EDF de distribution d'électricité. Cette centrale en toiture produit annuellement 118 000 Kwh, soit la consommation électrique moyenne annuelle de 40 foyers. D'où une diminution de 50 % des consommations de chauffage et de climatisation.

Le Transport

Le Groupe Lafuma a réalisé un audit de sa chaîne logistique de janvier à mai 2009.

Ce travail va permettre une optimisation de l'impact environnemental de celle-ci selon deux axes majeurs à court terme :

- Une meilleure utilisation des modes de transport fluviaux pour toutes les livraisons provenant de Fos-sur-Mer (produits finis venant d'Asie et du Maghreb). L'objectif pour l'année à venir est d'acheminer les produits par bateau jusqu'à Lyon ou Valence, puis par camion jusqu'à notre plateforme logistique dans la Drôme.

- Une amélioration des plans de transport de livraisons clients au départ de notre centre logistique afin de diminuer les coûts & les impacts environnementaux.

Sur le long terme, les objectifs restent toujours de sélectionner des transporteurs engagés dans une démarche responsable et de favoriser le transport ferroviaire. Ce dernier point reste problématique aujourd'hui puisqu'il n'existe pas d'offre marché adaptée à nos volumes qui soit cohérente en termes de coûts et de réactivité. Nous poursuivons donc nos efforts dans ce sens.

Le développement durable comme approche commerciale

Lafuma affiche son éco-responsabilité

Lafuma a lancé l'étiquetage écologique sur les produits de sa collection éco-conçue Pure Leaf. L'objectif est d'apporter le maximum d'informations au grand public en attente de solutions pour consommer responsable.

Ce barème appelé "Pure Leaf Grade" permet à tous de connaître l'impact écologique des produits (textiles, équipements, chaussures, mobilier de jardin), de leurs matières premières jusqu'à leur fin de vie, en passant par la fabrication et le transport. L'impact du produit sur l'environnement est symbolisé par des feuilles de peuplier.

Le grand public peut découvrir ce nouveau système de notation sur le site :

www.pure-leaf-project.com

Oxbow est en train de mettre en place un barème similaire de notation de ses produits.

et sensibilise ses commerciaux

Les commerciaux sont régulièrement sensibilisés à la démarche à travers des modules dans lesquels interviennent la responsable Développement Durable ou le WWF.

Ils sont également concernés par la démarche car ils mettent en place des opérations commerciales : "Recyclez économisez" pour Millet, "Recyclez et vous serez naturellement récompensés" pour Lafuma...

Le développement durable comme approche citoyenne

Un nouveau site dédié au Développement durable selon Lafuma

Lafuma a lancé www.pure-leaf-project.com ; un site entièrement consacré à son action dans le développement durable. Cette initiative s'affiche désormais dans ses moindres détails et permet à tout un chacun de s'informer sur l'action au quotidien de la marque mais aussi de connaître l'impact de différents produits Lafuma sur l'environnement, explications à l'appui.

Dix années de partenariat avec le WWF

Lafuma et WWF ont fêté en 2009 leurs 10 ans de partenariat. L'occasion de faire le bilan : 200 000 produits labellisés Lafuma-WWF ont été commercialisés... Le partenariat a également permis la mise en place d'une organisation interne dédiée au développement durable, via un comité de pilotage, l'augmentation du transport propre, la sensibilisation des salariés aux actions du WWF...

En 2009, Lafuma a signé 2 nouveaux partenariats : un partenariat "produits" et un partenariat stratégique afin de pousser conjointement les produits labellisés WWF et la démarche développement durable.

Nettoyage de la Mer de Glace

Lafuma, Millet et Eider se sont associés début septembre 2009 au Club Alpin Français 74 pour le nettoyage de la Mer de Glace dans le massif du Mont-Blanc. Une soixantaine de salariés accompagnés de guides de Chamonix et de conseillers techniques des marques du Groupe ont ainsi pu ramasser 1 tonne de déchets. Depuis 4 ans, Lafuma organise des journées éco-citoyennes avec ses employés (Gorges de l'Ardèche en 2006, Parc Miribel Jonage en 2007, Mer de Glace en 2008 et 2009).

Fondation Groupe Lafuma

C'est pour porter plus loin ses engagements développement durable que le Groupe Lafuma a souhaité créer une fondation d'entreprise.

Les missions de la Fondation Groupe Lafuma sont déclinées selon deux axes accompagnant ainsi les enjeux et la responsabilité du Groupe Lafuma en terme environnemental et social : le sport & la solidarité, l'éco-conception & la biodiversité.

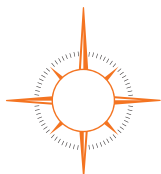
La Fondation Groupe Lafuma accompagne des jeunes en difficulté dans leur insertion ou réinsertion grâce au sport. Les valeurs promues par les sports Outdoor (effort, partage, authenticité, humilité) peuvent aider un jeune à grandir et lui offrir une chance de prendre en main ce qu'il est.

La Fondation Groupe Lafuma investit en faveur de la biodiversité en soutenant des actions de sensibilisation ou de protection de l'environnement.

Elle innove pour l'éco-conception par le biais de programmes de recherche dédiés à améliorer les connaissances générales en termes de matières, de recyclage...

3 projets phares ont été sélectionnés par la Fondation pour mener à bien ses missions :

- le soutien aux jeunes en difficulté dans les milieux défavorisés avec les associations "Sport dans la Ville" et "En passant par la Montagne",
- la protection de l'Arc Alpin grâce à la Fondation WWF et le respect des plages avec Surfrider Foundation,
- un projet de recherche d'un tissu imperméable et respirant innovant et respectueux de l'environnement.



5. Actionnariat

1. Capital social (au 30/09/09)

Le capital social de LAFUMA s'élève à 27 815 688 €. Il est composé de 3 476 961 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

1.1. Evolution du capital social

Les modifications du capital sur l'exercice ont fait suite à l'augmentation de capital réalisée en avril 2009 portant sur la création de 1 303 860 actions nouvelles de 8 euros de nominal pour un montant de 10 430 880 euros.

Evolution du capital social :

Année	Evolution du capital	Nominal	Prime d'émission et de fusion	Montant successif du capital	Nombre cumulé d'actions de la société
12/90	Constitution de la société	100 F		32 082 100 F	320 821
7/94	Fusion absorption de LAFUMA SA par TENSING DEVELOPPEMENT	100 F	13 586 251 F	57 338 900 F	573 389
8/94	Conversion d'obligations	100 F	520 800 F	58 818 100 F	588 181
01/95	Augmentation de capital en numéraire	100 F	201 204 F	59 381 200 F	593 812
12/96	Division du nominal	50 F	-	59 381 200 F	1 187 624
05/97 à 02/99	Levée d'options de souscription	50 F	2 011 100	61 071 200 F	1 221 424
04/2000	Exercice de bons de souscription	50 F	2 952 000	64 671 200 F	1 293 424
09/2001	Conversion de capital en Euros	8 €	488 331 €	10 347 392 €	1 293 424
10/2001	Levée d'options de souscription	8 €	87 959 €	10 371 392 €	1 296 424
02/2002	Augmentation de capital en numéraire	8 €	4 000 000 €	11 171 392 €	1 396 424
	Paiement du dividende en actions	8 €	437 790 €	11 288 136 €	1 411 017
09/2002	Levée d'options de souscription	8 €	30 000 €	11 296 136 €	1 412 017
02/2003	Paiement du dividende en actions	8 €	701 404 €	11 458 152 €	1 432 269
09/2003	Levée d'options de souscription	8 €	150 000 €	11 498 152 €	1 437 269
02/2004	Paiement du dividende en actions	8 €	1 019 732 €	11 673 552 €	1 459 194
04/2004	Augmentation de capital en rémunération de l'apport des titres OBER	8 €	2 194 560 €	11 978 992 €	1 497 374
09/04 à 12/04	Exercice de bons de souscription et levées d'options de souscription	8 €	1 392 160 €	12 426 352 €	1 553 294
02/2005	Paiement du dividende en actions	8 €	1 321 178 €	12 667 608 €	1 583 451
06/2005	Levées d'options de souscription	8 €	326 500 €	12 747 608 €	1 593 451
02/2006	Augmentation de capital en numéraire	8 €	21 052 944 €	16 571 888 €	2 071 486
08/2006	Levées d'options de souscription	8 €	44 458 €	8 696 €	2 072 573
02/2007	Paiement du dividende en actions	8 €	1 714 877 €	16 883 432 €	2 110 429
09/2007	Levées d'options de souscription	8 €	141 473 €	16 911 104 €	2 113 888
02/2008	Paiement du dividende en actions	8 €	495 794 €	17 040 808 €	2 130 101
06/2008	Augmentation de capital en rémunération de l'apport des OBSA EIDER	8 €	1 156 000 €	17 384 808 €	2 173 101
04/2009	Augmentation de capital	8 €	-	27 815 688 €	3 476 961

1.2. Augmentation de capital

L'Assemblée Générale du 19 mars 2009 a décidé de déléguer, pour une durée de vingt-six (26) mois au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, sa compétence pour décider l'émission, en une fois ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions existantes ou à émettre de la Société.

Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'Administration réuni le 6 avril 2009 a décidé à l'unanimité, de procéder, sous la condition suspensive de l'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers et de la signature de la lettre d'engagement du fonds de CDC Entreprises, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximal de dix (10) millions d'euros pouvant être porté à 10 500 000 euros par l'émission d'un maximum de 1 250 000 actions nouvelles de 8 euros de valeur nominale avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible à un prix compris entre 8 et 9 euros en fonction de la moyenne pondérée des cours des huit dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de souscription.

Par ailleurs, certaines conditions définitives de l'opération parmi lesquelles le prix des actions qui seront émises et la parité d'exercice des droits préférentiels de souscription restant à déterminer, le Conseil a décidé de donner tous pouvoirs au Président Directeur Général de la société aux fins de :

- Fixer après consultation de CDC Entreprises le prix définitif des actions qui seront émises ;
- Fixer corrélativement le nombre d'actions à émettre ;
- Fixer la parité d'exercice des droits préférentiels de souscription ;
- Constater la levée de la condition suspensive relative à l'obtention du visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le projet de note d'opération et constater la mise en œuvre définitive de la décision du Conseil d'Administration ;
- Mettre en œuvre ces décisions, et notamment passer toutes conventions, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission ;
- En cas d'insuffisance des souscriptions, attribuer les actions non souscrites à CDC Entreprises et à tout autre actionnaire ou tiers ayant accordé des engagements formels de souscription et, le cas échéant, les offrir au public totalement ou partiellement ou encore limiter dans les conditions légales l'émission au montant des souscriptions recueillies ;
- Constater la réalisation définitive de l'émission et modifier corrélativement les statuts de la société ;
- Conclure tous accords et signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération ;

- D'une manière générale, faire tout ce qui sera utile ou nécessaire à l'effet de parvenir à la bonne fin de l'émission qui sera réalisée ;

Faisant usage de cette subdélégation, le Président du Conseil d'Administration, par décision du 27 avril 2009, a décidé d'émettre 1 303 860 actions au prix de 8 euros par actions soit un montant total de 10 430 880 euros et de fixer la parité d'exercice des droits préférentiels de souscription à 3 actions nouvelles pour 5 actions de la Société.

Le délai de souscription a été ouvert entre le 5 et le 14 mai 2009.

A la suite de l'expiration de ce délai de souscription et après centralisation des ordres de souscription, le Président :

- a constaté que les souscriptions s'élevaient à 6 358 080 euros soit 794 760 actions ;
- a constaté une insuffisance de souscription de 4 072 800 euros soit 509 100 actions, ce qui représentait 14,64 % du capital de la société post opération si la totalité de l'augmentation est réalisée ;
- a constaté que l'insuffisance de souscription n'excédait pas l'engagement de souscription pris par CDC Entreprises Elan PME par courrier en date du 27 avril ;
- a décidé, par conséquent, que la totalité des actions non souscrites serait attribuée à CDC Entreprises Elan PME qui s'est engagée à les acquérir. CDC Entreprises Elan PME a libéré les actions souscrites au plus tard au jour du règlement livraison soit le 28 mai 2009.
- a décidé, sous condition de la réalisation définitive de l'opération, de modifier comme suit l'article 7 des statuts.

"Article 7 - Capital social

Le capital social libéré intégralement s'élève à la somme de 27 815 688 euros. Il est divisé en 3 476 961 actions de 8 euros chacune."

1.3. Droits de votes

En application des articles 10 et 25 des statuts de la Société, les actions entièrement libérées inscrites en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Il n'existe pas d'autre avantage en matière de droits de vote attribué à une catégorie d'actionnaires particulière.

1.4. Répartition du Capital (au 30/09/2009)

	Actions	%	Droits de vote	%
Comir	710 883	20,4 %	1 171 860	26,2 %
Familles	545 654	15,7 %	988 654	22,1 %
CDC	509 100	14,6 %	509 100	11,4 %
Fortis BNP Paribas	256 936	7,4 %	331 747	7,4 %
Public	1 454 388	41,8 %	1 475 101	33,0 %
	3 476 961	100,0 %	4 476 462	100,0 %

Au mois d'avril 2009, Lafuma a procédé à une augmentation de capital au cours de 8 euros pour un montant de 10 430 880 euros par émission de 1 303 860 actions nouvelles entièrement souscrites et libérées.

A cette occasion, le fonds Elan PME de CDC Entreprises a pris une participation de 14,6 % dans le capital de la société.

existe une obligation statutaire de déclaration d'un franchissement de seuil, à la hausse comme à la baisse, pour tout actionnaire détenant plus de 3,0 % du capital, soit plus de 104 308 actions.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires. En revanche, il

1.5. Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Actionnaires	30.09.2009		30.09.2008		30.09.2007	
	% Capital	% DDV	% Capital	% DDV	% Capital	% DDV
Famille Joffard	8,4	12,0	10,7	14,4	11,6	15,9
Famille Chapuis	5,1	7,0	6,7	9,1	6,8	9,9
Famille Bossard	2,3	3,1	2,7	3,8	2,8	4,1
Autres familles Lafuma			0,4	0,5	0,4	0,6
Comir	20,4	26,2	21,8	28,9	21,8	27,5
Fortis	7,4	7,4	7,3	7,4	7,4	5,4
CDC	14,6	11,4				
Lafuma SA	0,2	0,2	0,3	/	0,1	/
Public	41,6	32,7	50,1	35,9	49,1	36,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sur la base du "TPI" réalisé le 10.10.2009, Lafuma a environ 2 760 actionnaires contre 2 530 l'an passé, soit une augmentation de près de 9 %.

Les principaux actionnaires au porteur sont Bestinver (6,6 %) et Lazard (3,2 %).

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 3 % du capital ou des droits de vote.

2. Identité des personnes physiques ou morales détenant une participation significative

En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous informons que les personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié des neuf dixièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont les suivantes :

Déclaration de seuils	30.09.2009	30.09.2008
Supérieur à 25 %	Comir	Comir
De 10 % à 25 %	Sherpa finance ⁽¹⁾ CDC Entreprise Elan PME	Sherpa finance
De 5 % à 10 %	Fortis BNP Paribas Bestinver	Fortis BNP Paribas Bestinver

⁽¹⁾ Sherpa finance est le holding de la famille Joffard.

La Société détient au 30 septembre 2008, 7 072 actions Lafuma d'un montant nominal de 8 € chacune dans le cadre d'un contrat d'animation de marché. Ces actions représentent une valeur comptable de 239 K€.

3. Changement de contrôle

A l'exception des droits de vote doubles mentionnés ci-dessus, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

4. Options de souscriptions d'actions (Rapport Spécial en application de l'article L225-184 du Code de Commerce)

L'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2006 a autorisé un plan de souscription d'actions dans la limite de 2 % du capital social, soit 31 869 options potentiellement attribuables.

Au titre de ce plan, le Conseil d'Administration a attribué :

- 26 800 options exerçables entre le 30.11.2010 et le 31.12.2011,
- 1 000 options exerçables entre le 30.01.2011 et le 31.12.2011, moyennant un prix de 60,52 euros. Ces options sont devenues caduques suite au départ de leur bénéficiaire de l'entreprise.

4.1. Tableau récapitulatif des options de souscription d'actions

Désignation	Plan n°5
Date de décision	30.11.2006
Point de départ d'exercice des options de souscription d'actions	30.11.2010
Date d'expiration des options de souscription d'actions	31.12.2011
Nombre de bénéficiaires	23
Prix d'exercice	60,28 €
Juste valeur globale du plan d'options (en €)	235 615
Hypothèses retenues pour la valorisation du plan :	
Maturité attendue	4,5 ans
Taux d'intérêt	3,75 %
Volatilité	20,71 %
Dividende projeté	2 %
Nombre d'options restantes	20 800

En cas d'exercice de la totalité des options attribuées et à attribuer, le nombre d'actions serait de 3 497 761, les actions nouvelles représentant 0,6 % du nouveau capital.

4.2. Informations sur les options de souscription d'actions et les actions gratuites

Au cours de l'exercice, aucune option de souscription ou d'achat n'a été consentie par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux mandataires sociaux ou aux dix salariés dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé.

De même, au cours de l'exercice, aucune option de souscription ou d'achat consentie par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options n'a été levée par des mandataires sociaux ou parmi les dix salariés dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé.

Le Conseil d'Administration n'a pas utilisé l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2006 (quatorzième résolution) de procéder, au profit des salariés et des mandataires sociaux de la société ou du Groupe, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre.

5. Informations relatives aux opérations sur titres des dirigeants

et des personnes mentionnées à l'article L-621-18-2 du Code monétaire et financier

Conformément à l'article 223-26 du règlement de l'AMF, les opérations mentionnées à l'article 621-18-2 du Code monétaire et financier au cours de l'exercice 2008-2009 et portant sur des actions LAFUMA ont été les suivantes :

5.1. Souscriptions à l'augmentation de capital, le 28 mai 2009, au prix unitaire de 8 euros

Nom	Fonction	Nombre de titres	Montant de l'opération (euros)
Sherpa Finance ⁽¹⁾	Administrateur	43 750	350 000
Frédéric Bossard	Administrateur	16 371	130 968
		19 200	153 600
Fortis	Administrateur	47 817	382 536
François Chapuis	Administrateur	32 262	258 096
Comir ⁽²⁾	Administrateur	142 000	1 136 000
Soparcif ⁽³⁾		90 000	720 000
JP Millet	Administrateur	27 683	221 464
CDC Entreprises		509 100	4 720 800

⁽¹⁾ Sherpa Finance est une société patrimoniale détenue par la famille Joffard (Philippe Joffard, Président).

⁽²⁾ Comir représentée par Christian Haas.

⁽³⁾ Soparcif est une personne morale liée à Christian Haas, représentant de Comir au Conseil d'Administration.

5.2. Opérations sur titres

Nom	Fonction	Nature de l'opération ⁽¹⁾	Date de l'opération	Nombre de titres	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)
Frédéric Bossard	Administrateur	C	27.07.2009	16 371	8,00	130 968
François Chapuis	Administrateur	C	25.08.2009	341	11,90	4 058
		C	19.08.2009	1 494	12,06	18 018
		C	20.08.2009	2 999	12,06	36 180
		C	24.08.2009	166	11,90	1 975
Gilles Venet	Secrétaire Général	A	24.07.2009	5 000	8,00	40 000
JP Millet	Administrateur	A	24.07.2009	11 371	8,00	90 968

⁽¹⁾ Nature de l'opération :

A : Acquisition

C : Cession

6. Capital autorisé non émis

(Rapport du Conseil d'Administration sur l'utilisation des délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2008).

Augmentation du capital en numéraire

A la date du 30 septembre 2009, l'autorisation d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été utilisée pour un montant de 10 430 880.

Nature de l'autorisation	Date d'A.G.E.	Montant nominal autorisé	Montant nominal autorisé non émis	Durée de l'autorisation
Emission d'actions avec droit préférentiel de souscription (DPS)	19 mars 2009	15 000 000	4 569 120	26 mois
Emission d'actions sans droit préférentiel de souscription	19 mars 2009	15 000 000	15 000 000	26 mois
Valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital, avec maintien du DPS	19 mars 2009	15 000 000	15 000 000	26 mois
Valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital, avec suppression du DPS	19 mars 2009	15 000 000	15 000 000	26 mois
Plafond global aux autorisations d'émission d'action ou de valeur mobilières donnant accès au capital	19 mars 2009	30 000 000	19 569 120	26 mois

7. Nantissement sur titres et fonds de commerce

A titre de garantie du financement moyen terme syndiqué existant (capital restant du pour 43 204 K€), les banques bénéficient des nantissements prévus au contrat : nantissement de la marque Lafuma, des titres Oxbow, Le Chameau et Millet.

Les financements à moyen terme hors crédit syndiqué (capital restant du 8 799 K€) bénéficient par ailleurs des mêmes garanties inscrites en second rang ainsi que d'une hypothèque sur le site d'Anneyron où se trouve le siège social du Groupe.



6. Lafuma en bourse

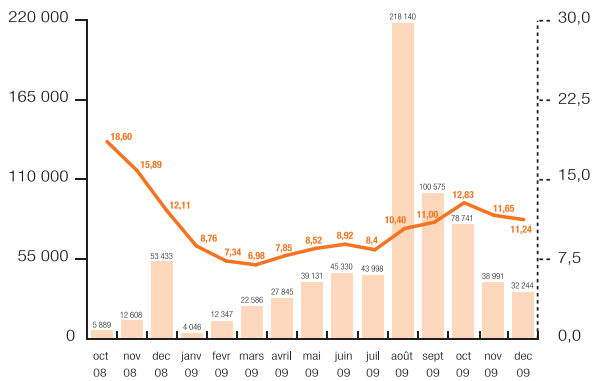
L'action LAFUMA a été introduite sur le second marché de la bourse de Paris, le 15 mai 1997, par offre publique de vente de 20,13 % des titres au prix de 197 Frs par action (30 Euros).

Le code Isin est : FR 00000 35263 (mnemo : LAF).

1. Evolution du titre sur les 18 derniers mois

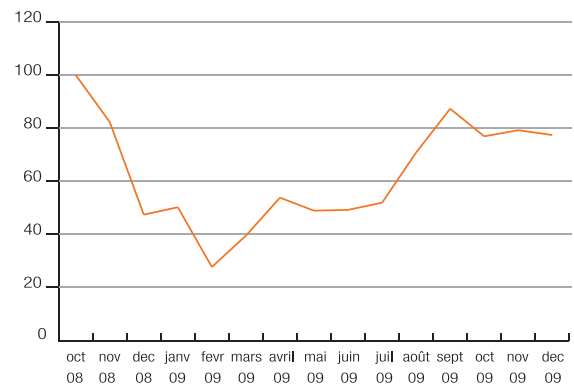
Années	Mois	Nombre d'actions échangées	Capitaux échangés en K€	Cours extrêmes le plus haut en €	Cours extrêmes le plus bas en €
2008	Juillet	12 308	345,14	32,90	25,60
	Août	14 364	364,03	26,50	24,80
	Septembre	16 370	371,77	26,00	19,41
	Octobre	5 889	106,89	22,00	15,20
	Novembre	12 608	194,40	18,00	13,77
	Décembre	53 433	626,74	15,60	8,62
2009	Janvier	4 046	38,44	9,38	8,13
	Février	12 347	95,83	9,22	5,45
	Mars	22 586	165,52	8,18	5,78
	Avril	27 845	223,19	9,03	6,66
	Mai	39 131	327,97	9,03	8,00
	Juin	45 330	400,47	9,50	8,33
	Juillet	43 998	360,01	8,90	7,90
	Août	218 140	2 405,04	13,00	7,80
	Septembre	100 575	1 122,29	12,40	9,60
	Octobre	78 741	1 010,01	14,66	11,00
	Novembre	38 991	462,37	12,80	10,50
	Décembre	32 244	352,98	11,96	10,51

Evolution du titre sur l'exercice



■ nombre de titres échangés — cours moyen du titre LAFUMA en €

Evolution du cours Lafuma relatif à l'indice Midcac 100



Exercice 2008/2009 :

Cours moyen : 19,84 €

Nombre de titres échangés : 778 946 titres

Moyenne mensuelle d'échanges : 64 912 titres.

Douze derniers mois (2009) :

Cours moyen : 9,49 €

Nombre de titres échangés : 663 974 titres

Moyenne mensuelle d'échanges : 55 331 titres.

Au 14 janvier 2010, la capitalisation boursière de LAFUMA est de 43 462 012 Euros. Un contrat de liquidité a été signé entre LAFUMA SA et la société Oddo MidCap conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF.

2. Négociation d'actions en bourse par la société de ses propres actions

L'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2009, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L 225-209 du Code de commerce, a autorisé la société à racheter en bourse ses propres actions en vue d'assurer la liquidité du titre aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat : 30 Euros par action.

Nombre maximum d'actions à acquérir : 10 % du capital social existant au jour de l'AG. Affectation au report à nouveau des dividendes revenant aux actions propres.

Au titre du contrat de liquidité, les moyens qui figuraient au compte de liquidité, à la date du 31 décembre 2009, sont les suivants :

- 6 016 titres
- 39 566,17 euros

Au 30 septembre 2009, la société détenait 7 989 titres soit 0,27 % du capital.

Un nouveau programme est soumis à votre vote dans le cadre de la présente assemblée (10^{ème} résolution).

Au terme de la résolution proposée, ces achats limités à 10 % du nombre d'actions composant le capital, pourront être réalisés, par ordre de priorité décroissant, en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Lafuma par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,

- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa onzième résolution à caractère extraordinaire.

Les actions propres acquises seront soit conservées, soit remises à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, soit cédées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Les achats et les ventes seront réalisés dans des conditions de prix identiques à celles du programme précédent.

3. Offres spéciales aux actionnaires

L'offre aux actionnaires est désormais directement disponible sur le site Groupe de LAFUMA www.groupe-lafuma.com. Elle permet à tous ses actionnaires de profiter de

tarifs préférentiels sur les boutiques en ligne du Groupe, à savoir les boutiques des marques Lafuma, Oxbow et depuis peu Eider.

4. Informations des actionnaires

4.1. Internet

Le Groupe Lafuma est présent sur internet avec une visibilité spécifique à chaque marque. Chaque année, l'ensemble des sites du Groupe totalise plus de 5 millions de visiteurs.

Les marques possèdent leur site : www.lafuma.com, www.millet.fr, www.eider-world.com, www.oxbowworld.com, www.lechateau.com et www.ober.fr.

Certaines marques possèdent leur boutique en ligne : www.lafuma-boutique.com, www.oxbowshop.com et depuis fin 2009 www.eidershop.com.

A l'image des actions de développement à l'international du Groupe, de nombreuses versions étrangères répondent aux différentes problématiques (Japon, USA, Allemagne...). L'actualité du Groupe Lafuma et les informations financières le concernant peuvent être consultées directement à l'adresse :

www.groupe-lafuma.com ou via le site www.lafuma.com, rubrique "Groupe Lafuma".

4.2. Analyses financières

Des notes d'information sont publiées par les bureaux d'analyse qui suivent régulièrement la valeur dont notamment Fortis-BNP Paribas (Claire Deray), Oddo (Raphaël Hoffstetter), Gilbert Dupont (Ning Godement) et Opale Finance (Valérie dieppe).

4.3. Calendrier indicatif de diffusion de l'information financière

Annonce du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre	:	27 janvier 2010
Assemblée générale des actionnaires	:	18 février 2010
Annonce du chiffre d'affaires semestriel	:	27 avril 2010
Annonce des résultats semestriels	:	1 ^{er} juin 2010
Annonce du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre	:	20 juillet 2010
Annonce du chiffre d'affaires annuel	:	20 octobre 2010
Annonce des résultats annuels	:	14 décembre 2010



7. Rapport juridique Lafuma SA

1. Résultats sociaux

En milliers d'€	30.09.2009	30.09.2008
Chiffre d'Affaires	87 186	94 169
Résultat d'exploitation	(8 398)	(7 223)
Résultat financier	(318)	(1 008)
Résultat Courant avant impôts	(8 716)	(8 231)
Résultat net	5 852	(4 510)

L'analyse des résultats sociaux permet de souligner les points suivants :

- l'activité est en retrait de 7,4 %. Cette baisse d'activité est directement liée à la conjoncture économique : les clients distributeurs ont notamment cherché à réduire significativement leurs stocks en limitant les réassorts sur la saison hiver 2008 puis en réduisant significativement leurs commandes sur l'été 2009 et l'hiver 2009. En revanche, l'activité commerce de détail a bien résisté avec un chiffre d'affaires stable : si la croissance était restée soutenue sur le premier semestre, la baisse de consommation textile sur le second semestre s'est nettement fait ressentir.
- la diminution du chiffre d'affaires s'accompagne d'une baisse de la marge brute en raison de la politique de déstockage mise en place dans le cours de l'exercice. Cette politique a permis de réduire les stocks de 4,9 millions d'euros malgré la baisse d'activité. Ce mouvement doit se poursuivre sur l'exercice suivant.
- Dans le même temps la société a engagé un programme d'économie de charges qui se traduit sur l'exercice par une baisse de 1,4 million d'euros des charges externes et d'un montant équivalent des frais de personnel.

Au total la société limite la dégradation de la perte d'exploitation malgré la perte de 7 millions d'euros de chiffre d'affaires.

- le résultat financier s'améliore à nouveau pour se limiter à une charge de 0,3 million d'euros du fait de l'augmentation des revenus des participations. Les sociétés Lafprom, Millet et Lallemand ont procédé à une remontée de dividende au cours de l'exercice.
- la cession de la marque Lafuma en Corée s'est traduite par un produit exceptionnel de 10,1 millions d'euros. Le résultat net de la société ressort en conséquence en bénéfice pour un montant de 5,8 millions d'euros après constatation d'une créance de carry back pour un montant de 4,6 millions d'euros.

Pour l'exercice 2010, la société entend poursuivre sa politique basée sur la réduction des stocks et la diminution des charges d'exploitation. Elle estime que la tendance d'évolution du chiffre d'affaires sera encore négative en 2010. Dans le même temps, les dividendes perçus par les filiales devraient être en progression.

Dans ce contexte, la réduction de la dette financière devrait se poursuivre.

2. Filiales et participations (principales évolutions)

Il n'y a pas eu de prise de participation au cours de l'exercice.

La société a en revanche cédé sa participation de 50 % dans la société anglaise LLC pour un euro.

3. Activité et résultats des filiales et sociétés contrôlées

Le tableau des filiales et participations de LAFUMA S.A. au 30 septembre 2009 est joint au présent rapport.

On notera plus particulièrement les points suivants :

- Les pertes enregistrées par les filiales commerciales internationales à l'exception de LMKK (Japon),
- Le rétablissement des performances des unités industrielles,

- Le maintien à l'équilibre de LE CHAMEAU,
- La contribution très positive de MILLET grâce à la bonne tenue de son activité et à la cession de la marque Millet en Corée,
- La perte d'OXBOW liée à une conjoncture difficile dans le marché du surf,
- L'amélioration de la profitabilité de la centrale d'achat LAFPROM,
- Le résultat équilibré d'EIDER grâce à la plus-value de cession de la marque Eider en Corée.

4. Affectation des résultats

Le conseil vous propose d'approuver les comptes qui présentent un résultat bénéficiaire de 5 852 366 euros et d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	5 852 366
Report à nouveau	(2 112 412)
Solde à affecter	3 739 954
Affectation à la réserve légale	292 618
Affectation en autres réserves	3 447 336

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas proposer de dividende au titre de l'exercice 2009 en raison de la nécessité de poursuivre le désendettement de la Société et d'assurer le respect des ratio financiers contractuels prévus dans les contrat de crédit moyen terme (Dette financière nette/ capitaux propres et surtout Ebitda/frais financier).

Il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des cinq derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes nets	Dividendes net par action
2003/2004	1 982 882 Eur	1,30 Eur
2004/2005	2 071 486 Eur	1,30 Eur
2005/2006	2 694 345 Eur	1,30 Eur
2006/2007	2 113 888 Eur	1,00 Eur
2007/2008	-	-

5. Disposition de l'article 223 quater du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 49 841 Euros correspondant aux dépenses non déductibles fiscalement.

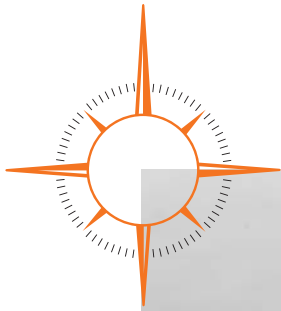
6. Autres dispositions

La composition de capital et son évolution sur l'exercice avec notamment la description de l'augmentation de capital ainsi que l'identification des principaux actionnaires est traitée dans la partie du présent document "actionnariat".

La composition du Conseil d'Administration et la liste des mandats des administrateurs est précisée dans la partie du présent document "Gouvernement d'entreprise".

La détermination et la gestion des risques est abordée dans le rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne et la gestion des risques dans la partie "gestion des risques".

Il n'existe pas d'évènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice.



Rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques





1. Le Gouvernement d'entreprise

Pour l'exercice 2008/2009, la société a mis en œuvre des actions permettant un rapprochement progressif de son contrôle interne vers le cadre proposé par l'AMF dans sa recommandation du 22 janvier 2007 et adapté à la taille de la Société avec le "Guide de mise en œuvre des valeurs moyennes et petites".

Le Groupe entend poursuivre cette évolution sur les exercices suivants jusqu'à être en totale cohérence avec le référentiel précité.

Le rapport couvre la société-mère Lafuma SA ainsi que l'ensemble des filiales consolidées contrôlées à plus de 50 %.



1. Composition du Conseil d'Administration de LAFUMA SA

Au cours de la vie sociale, les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. La durée de leur fonction est de six années. Tout administrateur sortant est rééligible.

L'Assemblée Générale peut en toute circonstance révoquer un ou plusieurs Administrateurs et procéder à leur remplacement, même si cette révocation ne figurait pas à l'ordre du jour. Le conseil d'Administration est composé au 30 septembre 2009 de huit membres.

	Date de nomination	Date de fin de mandat
Président et Directeur général		
Philippe JOFFARD	07.12.1990	30.09.2009
Administrateurs		
François CHAPUIS	07.12.1990	30.09.2009
Frédéric BOSSARD	19.11.1997	30.09.2009
Jean-Pierre MILLET	24.01.2007	30.09.2009
Christian HAAS	10.09.2001	30.09.2010
Philippe AUBERT	24.01.2007	30.09.2012
Félix SULZBERGER	28.01.2004	30.09.2013
Caroline BARBERY	19.03.2009	30.09.2013

Les autres mandats ou fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe JOFFARD

Président du Conseil d'Administration de LAFUMA SA nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009. La fonction de Directeur Général a été confirmée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 22 janvier 2002.

Autres fonctions dans le Groupe :

- Président de la SAS MILLET
- Président de la SAS LE CHAMEAU
- Président de la SAS LAFPROM
- Président de la SAS SHERPA LOGISTIQUE
- Président de la SAS LALLEMAND
- Président de la SAS OXBOW
- Président de la SAS OXBOW DISTRIBUTION
- Président de la SAS EIDER

- Gérant de la SAS PACCARD DIFFUSION
- Gérant de la SCI LE CHEVRIL
- Gérant de la société CONTEXT (Tunisie)

- Président du Conseil d'Administration de L.M.O. (Italie)
- Président du Conseil de Surveillance de LAFUMA Group GmbH (Allemagne)
- Président de LAFUMA AMERICA

- Directeur de LAFUMA HONG KONG
- Directeur de LAFPROM HONG KONG
- Directeur de LAFUMA MILLET K.K. (Japon)
- Directeur de LAFUMA China
- Directeur de BIG PACK FAR EAST (Chine)
- Directeur de LAFUMA B.V. (Hollande)
- Directeur de LAFUMA - LE CHAMEAU (U.K.)
- Directeur de LAFUMA OUTDOOR TRADING (Chine)

- Administrateur délégué de S.C.Z. (Maroc)
- Administrateur de LAFUMA HUNGARIA (Hongrie)
- Administrateur de LAFUMA Group SL (Espagne)
- Administrateur délégué de LWA (Belgique)
- Administrateur de LAFUMA CANADA (Canada)

Autres fonctions hors du Groupe :

- Président de la SAS SHERPA FINANCE (holding de la famille Joffard)
- Gérant de la SCI IMMOLOR
- Gérant de la SCI LES AUBERGEONS

Monsieur Frédéric BOSSARD

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Autres fonctions :

- Gérant de la SARL AUDIT MANAGEMENT
- Administrateur de GVC ENTREPRISES
- Administrateur de ROC ROUGE

Monsieur François CHAPUIS

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 janvier 2004 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

COMIR - Représentée par Monsieur Christian HAAS

Confirmée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2005, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Autres fonctions :

- P.D.G. de SOPARCIF (SAS)
- P.D.G. de MATINVEST
- P.D.G. de SFTA
- P.D.G. de TECNIMATIC INDUSTRIE
- P.D.G. de TECNOTEC
- P.D.G. de COFIR (Belgique)

- Vice-président de MATIGNON INVESTISSEMENT ET GESTION
- Président du Conseil de Surveillance de GUY DEGRENNE

- D.G. de SENLISIENNE DE PORTEFEUILLE (Membre du Directoire)
- D.G. de COMIR (SAS)

- Représentant permanent de société administrateur :

LACIE	Représentant permanent de Matignon Investissement & Gestion
NEUHAUS (Bruxelles)	Représentant permanent de SOPARCIF
CBS Finance (Bruxelles)	idem
ECFE (Bruxelles)	idem
Cie Fermière de Vichy	Représentant permanent de Sté de Participation Matignon

- Administrateur de MANDALA HOLDING (Hong Kong)

Monsieur Jean-Pierre MILLET

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2007, en remplacement de Mr. Dominique NOUVELLET démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Autres fonctions :

- Directeur Général de CARLYLE EUROPE
- Président du Conseil d'Administration d'OTOR FINANCE

FORTIS

Représentée par Monsieur Philippe AUBERT

Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2007 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Autres fonctions :

- Directeur Général de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE
- Représentant permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR ROBERTSAU INVESTISSEMENT :
 - SA RDBA (Administrateur)
 - SA GPV (Membre du Conseil de Surveillance)
 - SA HARRIS WILSON TEXTILE (Conseil d'Administration)
- Représentant permanent de FORTIS PRIVATE EQUITY FRANCE agissant pour le compte du FCPR FORTIS PRIVATE EQUITY France FUND :
 - SA A2IA (Administrateur)
 - SA CLARISSE (Administrateur)

A titre personnel :

- SA CIE FINANCIERE DE BELLECOUR (Administrateur)

Monsieur Félix SULZBERGER

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2008 pour une période de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'A.G.O. statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Autres fonctions :

- Président de la Direction CALIDA S.A., Sursee, Suisse
- Président de AUBADE SAS, Paris
- Membre du Conseil (Beirat) FINATEM GmbH, Frankfurt am Main, Allemagne.
- Membre du Conseil (Beirat) DERBY CYCLE BETEILIGUNGS, Cloppenburg, Allemagne.

Madame Caroline BARBERY

Nommée par le Conseil d'Administration du 3 février 2009 en remplacement de Madame Laurence DANNON, démissionnaire, et ratifiée par l'Assemblée Générale du 19 mars 2009, pour la durée du mandat restant à courir c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes au 30.09.2013.

Autres fonctions :

- General Manager of Jaccar Equity Research

2. Les travaux du Conseil d'Administration en 2008/2009

Le Conseil d'Administration est composé de huit administrateurs :

- 3 représentants des familles fondatrices (MM Joffard, Chapuis et Bossard),
- 2 représentants des principaux actionnaires, hors familles fondatrices (Comir, Fortis),
- 3 administrateurs indépendants (MM Millet, Sulzberger et Mme Barbery).

A la suite de l'augmentation de capital réalisée en avril 2009, la Caisse des dépôts a pris une participation de 14 % dans le capital de la société. Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la création d'un nouveau poste d'Administrateur. Il présente la candidature de Monsieur Franck Silvent, Directeur Général Adjoint en charge des finances, de la Compagnie des Alpes qui présente l'avantage d'occuper des responsabilités dans une entreprise impliquée dans le secteur des équipements pour la montagne, proche du secteur de l'outdoor, et dont l'actionnaire principal est la Caisse de Dépôts.

Dans l'attente de son élection, Monsieur Franck Silvent a été nommé censeur auprès du Conseil d'Administration par le Conseil du 15 octobre 2009.

Par ailleurs, une réflexion est actuellement menée pour une féminisation plus importante du Conseil d'Administration avec éventuellement la création d'un poste d'Administrateur supplémentaire qui serait pourvu par une femme ayant une grande expérience du textile en entreprise.

3. Conflits d'intérêts

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de Lafuma SA des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

4. Organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a adopté au cours de l'exercice un règlement intérieur. Celui-ci est applicable à tous les membres actuels et à venir du Conseil d'Administration.

Le Règlement intérieur établit les règles applicables sur les points suivants :

- Les procédures de fonctionnement du Conseil,
- les informations transmises régulièrement aux membres du Conseil,

Dans l'hypothèse où ces deux nominations seraient décidées par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration serait composé pour l'exercice 2009/2010 de 10 administrateurs de la façon suivante :

- 3 représentants des familles fondatrices (MM Joffard, Chapuis et Bossard),
- 3 représentants des principaux actionnaires, hors familles fondatrices (Comir, Fortis, Caisse des dépôts). Monsieur Ch Haas représentant Comir, MM Aubert (présenté par Fortis) et Silvent (présenté par la Caisse des dépôts) siégeant à titre personnel,
- 4 administrateurs indépendants (MM Millet, Sulzberger et Mme Barbery et une autre personnalité).

Le Conseil comprendrait alors 2 femmes soit 20 % de ses membres. Par ailleurs, le Conseil intègre un membre étranger (Mr Sulzberger de nationalité suisse) et un membre résidant en Asie (Mme Barbery qui est basée au Vietnam). Ces personnes, par leur expérience particulière apportent un éclairage différent utile pour la direction d'un Groupe internationalisé comme Lafuma.

- les comités constitués du Conseil d'Administration ayant en charge de préparer les travaux du Conseil en apportant un éclairage technique,
- la rémunération des membres du Conseil
- la notion d'administrateur indépendant.

5. Fonctionnement du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine la stratégie et les orientations de l'activité du Groupe et en contrôle la mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Les statuts ne prévoient pas de règles particulières de convocation du conseil.

Un calendrier des conseils (au moins 4 par an) est établi en début d'exercice et des réunions exceptionnelles peuvent être convoquées à tout moment en fonction de l'actualité du Groupe.

Les convocations comportant l'ordre du jour sont adressées au moins huit jours avant chaque réunion, avec les documents nécessaires à leur préparation.

Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des Administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil, peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente.

Tout Administrateur peut donner mandat à un autre Administrateur de le représenter à une séance du Conseil. Chaque Administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'un seul mandat.

L'avocat conseil et le Secrétaire Général du Groupe assistent à la plupart des réunions du Conseil d'Administration, et à la quasi-intégralité des débats. Ils en assurent le secrétariat.

Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois.

Le taux de présence des membres du Conseil s'élève à 96 %, soit sur les huit séances seulement deux absences non représentées, pour des raisons matérielles à chaque fois. Outre une information régulière sur l'activité et les performances, ses travaux ont porté en premier lieu sur l'évolution de la situation financière du Groupe et notamment sur le suivi des négociations avec les banques, la réflexion sur le projet d'augmentation de capital et les différentes cessions envisagées.

Par ailleurs, le Conseil a demandé la réalisation d'un audit stratégique et consacré une séance de discussion sur ce thème suite aux travaux élaborés par le Comité stratégique.

Enfin, au cours de l'exercice, le Conseil a élaboré et adopté un règlement intérieur et a procédé pour la première fois à une discussion sur l'évaluation de ses propres travaux.

6. Administrateurs indépendants

Selon le code AFEP-Medef, et dans le prolongement des rapports Vienot et Bouton, sont qualifiés d'Administrateurs Indépendants, "les administrateurs qui n'entretiennent aucune relation, de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement".

Dans le cadre de son règlement intérieur, le Conseil d'Administration a déterminé des critères qui permettent de qualifier objectivement un administrateur indépendant :

- détenir directement ou indirectement moins de 3 % du capital social de la Société et n'avoir aucune fonction dans le Groupe autre que la fonction d'Administrateur et/ou membre d'un Comité.
- ne pas avoir de lien de parenté ou de subordination avec un autre actionnaire détenant plus de 3 % du capital social.

Sur la base des critères retenus sont qualifiés d'administrateurs indépendants les personnes suivantes :

- Madame Caroline Barbéry,
- Monsieur Jean-Pierre Millet,
- Monsieur Félix Sulzberger.

Monsieur François Chapuis est apparenté à Monsieur Philippe Joffard, Président de la société. La famille Bossard, représentée par Monsieur Frédéric Bossard est elle-même très proche de Monsieur Joffard.

Enfin, Monsieur Christian Haas représente la société Comir, actionnaire de référence, qui détient plus de 20 % du capital et Monsieur Philippe Aubert représente BNP Fortis qui détient 7 % du capital.

7. Comités constitués

Afin de faciliter le suivi de ses missions, le Conseil a constitué des comités d'études :

- un comité des rémunérations et des nominations,
- un comité d'audit,
- un comité stratégique.

7.1. Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de trois membres :

- Monsieur Christian Haas, président du Comité.
- Monsieur Jean-Pierre Millet, administrateur indépendant.
- Monsieur Felix Sulzberger, administrateur indépendant.

Le Comité est chargé de faire des propositions en ce qui concerne la rémunération du Président-Directeur-Général et des cadres dirigeants et supérieurs du Groupe. Outre le salaire, son opinion porte aussi sur l'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions, sur les droits à la retraite et aux régimes de prévoyance et sur les avantages en nature dont ils pourraient bénéficier.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2009, l'ensemble de ses membres étant présents.

Par ailleurs, le Président du Comité est régulièrement consulté pour l'embauche de nouveaux cadres supérieurs et rencontre les candidats retenus avant toute embauche.

7.2. Le Comité d'audit est composé de :

- Monsieur François Chapuis, Président du Comité.
- Monsieur Philippe Aubert.
- Monsieur Frédéric Bossard.

Monsieur Gilles Venet, Secrétaire Général du Groupe représente la Société et participe à ce titre aux séances du Comité d'Audit.

Grâce à sa formation (HEC) et à ses responsabilités comme Directeur Général d'une association de dimension nationale, Monsieur Chapuis bénéficie d'une forte culture

financière qui lui permet d'évaluer les travaux de la Direction Financière et d'apporter son avis d'expert.

Les Commissaires aux comptes assistent généralement aux réunions du comité d'audit, à la demande du Président. Ils sont présents en particulier à la séance du Comité d'Audit chargée d'analyser les résultats semestriels et annuels.

Le Comité a pour mission :

- l'examen des documents comptables et financiers faisant l'objet d'une communication financière,
- la connaissance des risques en lien avec le contrôle interne et externe de la société.

Compte tenu de la situation financière de la société, le Comité d'Audit a décidé de se réunir tous les trimestres afin de suivre l'évolution de la situation de trésorerie et des performances de gestion. Il a notamment consacré une séance sur le suivi du projet de refonte de l'information de gestion en cours de réalisation et une autre sur les outils de gestion et de reporting de la trésorerie.

7.3. Le Conseil d'Administration a décidé sur l'exercice 2009 de créer un comité ad hoc qui a évolué pour devenir le Comité stratégique. Il a pour mission d'accompagner la mutation en cours du Groupe Lafuma et d'examiner la mise en œuvre du plan d'actions arrêté dans le plan de développement à trois ans.

Il s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2009 dans le but d'élaborer la stratégie de redressement de l'entreprise et de réfléchir aux relais de croissance à moyen terme.

Il est composé de :

- Monsieur Philippe Joffard, Président,
- Monsieur Christian Haas,
- Madame Caroline Barbéry,
- Monsieur François Chapuis,
- Monsieur Félix Sulzberger.

8. Rémunération des membres du Conseil et des organes de direction

Le Conseil d'Administration perçoit à titre de rémunération des jetons de présence.
Au titre de l'exercice 2009, compte tenu de la situation financière du Groupe, le Conseil a décidé de suspendre le versement des jetons de présence au titre de l'exercice. Sur l'exercice 2008, le Conseil avait perçu des jetons de présence pour un montant de 8,5 K€ par administrateur, soit un total versé sur l'exercice de 60 K€.

La rémunération brute versée en 2009 à Monsieur Philippe JOFFARD, Président Directeur Général, par les sociétés du Groupe s'est élevée comme suit :

Monsieur Philippe Joffard	Exercice 2008/2009		Exercice 2007/2008	
	Montants dus	Montants bruts versés	Montants dus	Montants bruts versés
Rémunération fixe	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable				40 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence			8 572	8 572
Avantages en nature	53 533	53 533	53 343	53 343
	353 533	353 533	361 915	401 915

La rémunération variable versée sur l'exercice 2007/2008 correspond à la rémunération au titre de l'exercice 2006/2007. Il n'a pas été attribué de rémunération variable à Monsieur Joffard au titre de l'exercice 2007/2008

En 2008-2009, le montant des rémunérations versées et des avantages en nature attribués aux membres des organes de direction (Comité Stratégie Groupe) (12 personnes) s'est élevée à 1 665 K€ (2008 : 1 810 K€ pour 13 personnes).

La provision pour retraite comptabilisée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2008 pour Monsieur Philippe JOFFARD s'élève à 118,4 K€.

9. Conventions

Les conventions conclues au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

Conformément à l'article L 225-39 du Code de Commerce, le Président a établi la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales intervenant entre la société et les personnes physiques ou morales énumérées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

10. Autres informations

Les informations concernant l'assemblée générale des actionnaires ainsi que les informations concernant les dispositions éventuelles mises en œuvre en cas d'offre publique d'achats sont données dans la partie "Renseignements de caractère général concernant le Groupe Lafuma".



2. Contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les dirigeants et le personnel destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- optimisation de la gestion des structures opérationnelles dans le respect des orientations stratégiques données et identification des risques inhérents à l'exploitation,
- fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- conformité des opérations aux lois et réglementations en vigueur,
- maîtrise des risques d'erreur et de fraude à l'intérieur de la société et du Groupe.

Ces objectifs sont traduits dans l'environnement de contrôle interne instauré notamment par la Direction Générale : la décentralisation des activités du Groupe conduit à déléguer en confiance et à privilégier la transparence en contrepartie d'exigences fortes en matière de comptes rendus.

Chaque Pôle est géré sous la responsabilité d'un directeur de pôle qui a la responsabilité hiérarchique sur les équipes de la société principale du pôle (Lafuma SA pour le pôle Great Outdoor, Le Chateau pour le pôle Country, Millet et Eider pour le pôle Montagne et Oxbow pour le pôle Surf) et une responsabilité opérationnelle pour les filiales internationales en ce qui concerne la part relevant de leur pôle.

Les activités industrielles et achats relèvent par ailleurs sur le plan technique d'un directeur en charge du suivi de tout le processus de fabrication qu'il soit interne ou sous forme de sourcing en Asie ou en Europe Centrale.

Enfin, sur le plan fonctionnel, un Secrétariat Général coordonne l'ensemble des directions fonctionnelles des pôles et a pour mission d'assurer une plus grande homogénéité des procédures et des bonnes pratiques.

Le système de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés, mais il permet de les limiter considérablement.

1. Direction du Groupe

Le Conseil d'Administration et les comités associés déterminent les orientations de l'activité du Groupe et veillent à leur mise en œuvre.

Le comité d'audit a notamment pour mission l'examen des documents comptables et financiers faisant l'objet d'une communication financière, ainsi que la connaissance des risques en lien avec le contrôle interne et externe de la société.

Monsieur Philippe Joffard assume les fonctions de Président-Directeur Général et dirige à ce titre le Groupe. Il est par ailleurs dirigeant de l'ensemble des filiales de la société Lafuma en France comme à l'étranger.

A ce titre, il engage la Société Lafuma par sa signature et délègue à ses collaborateurs les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Monsieur Joffard est assisté par le Comité Stratégique et Gestion (CSG). Le Comité stratégie et gestion est le principal organe de gestion du Groupe. Il est composé de la direction générale du Groupe, des directeurs généraux de pôle et des dirigeants clef dans la gestion et l'organisation du Groupe.

2. Composition du Comité Stratégique Groupe

Philippe JOFFARD	P.D.G.	54 ans	Droit, consultant.	Directeur délégué en 1984, puis P.D.G. depuis février 1986.
Gilles VENET	Secrétaire Général Groupe	49 ans	Droit IEP Paris, Histoire, DESCF. PARIBAS de 1985 à 1989, Directeur Trésorerie et Financements chez BOIRON de 1990 à 1999, puis Directeur Financier chez HYPARLO de 1999 à 2006.	Rejoint LAFUMA en octobre 2008 au poste de Secrétaire Général Groupe.
Dominique RIBEAUCOURT	Dr. Industriel et Sourcing Groupe	58 ans	Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne. Directeur Industriel de 1989 à 2000 chez LAFUMA. Puis D.G.A. du Groupe JACADI de 2000 à 2001, et Chief Operating Officer du Groupe CWF de 2001 à 2007.	Retour chez LAFUMA en janvier 2008 au poste de Directeur Industrie et Sourcing.
Didier HAMM	D.G. LAFUMA	38 ans	Ingénieur en Agro-alimentaire, INSFA, Mastère HEC Paris Manager marketing chez Procter & Gamble France 1997-1999 ; Directeur marketing VitaGO 2000-2001 ; Directeur Associé NURUN 2001-2002 puis Chef de groupe chez LINDT & SPRUNGLI de 2003 à 2008.	Rejoint LAFUMA en mars 2009 au poste de Directeur Général.
Frédéric DUCRUET	D.G. MILLET/EIDER	49 ans	Après 2 expériences à la tête de sociétés spécialisées dans l'Outdoor, il rejoint MILLET en 2001.	D.G. MILLET depuis septembre 2001 et D.G. EIDER depuis juin 2008.
Matthieu BAZIL	D.G. OXBOW	35 ans	IPAG Paris. ADIDAS France de 1997 à 2000 ; rejoint QUIKSILVER Europe en septembre 2000 et devient Directeur général DC Shoes EMEA en juin 2005.	Rejoint OXBOW en novembre 2009 au poste de Directeur général.
Romain MILLET	D.G. LE CHAMEAU	31 ans	ESCP-EAP. Consultant en stratégie. Rejoint LAFUMA en 2005 comme Responsable Organisation et Développement du Groupe LAFUMA, puis Responsable Marketing d'OXBOW de janvier 2006 à septembre 2007, il prend la Direction des Filiales Internationales en 2008 et 2009.	D.G. LE CHAMEAU depuis Janvier 2010.

Le Comité Stratégie et Gestion est par ailleurs complété par le Directeur Adjoint Eider (Thibaud CORNET), le Directeur Logistique (Stéphane FOURNIER), le Secrétaire Général Oxbow (Alain CROTEAU) et le Directeur du Contrôle de gestion Groupe (Arnaud DUMESNIL).

Le CSG a pour mission de faire le suivi des performances de gestion du Groupe et de coordonner les actions entre l'ensemble des pôles du Groupe, de déterminer la politique commune à suivre sur les sujets transversaux (Industrie, sourcing, logistique, finance). Il se réunissait tous les mois au cours de l'exercice 2009. Il se réunit désormais tous les deux mois en alternative avec les Comités d'Information et de Gestion des pôles.

Les Comités d'Information et de Gestion (CIG) se tiennent au niveau de chaque pôle. Ils sont composés de la Direction générale, de la Direction du contrôle de gestion et des équipes opérationnelles du pôle. Le CIG a pour objet d'être une instance d'échange et de décision sur toutes les orientations stratégiques qui concerne le pôle. Le CIG se réunit tous les deux mois en alternance avec le CSG.

3. Système d'information

Le Groupe a organisé son système d'information autour d'un progiciel de gestion spécifique à l'industrie textile qui est utilisé par d'autres groupe significatif de ce secteur. Ce progiciel représente le cœur de l'architecture informatique autour duquel sont interfacés des outils de gestion spécifiques : logiciels comptables, de consolidation, logiciel de conception textile, logiciel ou développement spécifiques concernant la logistique. Ce système d'information concerne l'ensemble des sociétés du Groupe en Europe et l'enjeu actuel consiste à élargir son application aux filiales internationales tout en renforçant la sécurité.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a poursuivi cette politique en procédant à l'extension du système d'information aux filiales internationales et à l'amélioration de la sécurité.

3.1. Extension du système d'information

Les filiales internationales ont été créées à un moment où la connexion globale et l'utilisation de progiciels communs n'étaient pas envisageables. Ces filiales ont chacune choisi des outils spécifiques développés dans leur pays et adaptés à leurs propres besoins. Cette solution est aujourd'hui inadaptée à une organisation Groupe basée sur les échanges d'informations entre les différentes entités qui le compose. C'est la raison pour laquelle le Groupe a décidé de procéder progressivement à l'extension du système d'information central sachant que les outils réseaux permettent sur le plan technique une telle extension. C'est dans le cadre de cette politique que l'informatique a été changée dans la filiale américaine et le site industriel du Maroc au cours de cet exercice.

Le Groupe prévoit de poursuivre ce mouvement sur 2010 avec la filiale de Hong Kong puis celle du Japon en 2011. Enfin l'extension devrait concerner l'intégration dans le système d'information des filiales industrielles en Tunisie et en Hongrie. Ces projets réalisés, le Groupe aura alors une architecture informatique commune à l'ensemble des sociétés le composant quelque soit le pays d'implantation.

4. Procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments de gestion financière suivants :

- Le processus de planification à moyen et court terme.
- Le reporting mensuel.
- La consolidation statutaire des comptes.

4.1. Le processus de planification

Il comprend :
> Le Plan à 5 ans :

Ce plan à moyen terme synthétise les axes stratégiques et leurs conséquences sur les grands équilibres financiers du Groupe ; il est réactualisé chaque année en fonction des évolutions du Groupe. Ce plan est notamment utilisé pour réaliser les tests de dépréciation lors de la clôture des comptes consolidés.

4.2. Le processus budgétaire

Sur la base des grandes lignes données par la Direction Générale du Groupe, les directions opérationnelles élaborent, à la fin du troisième trimestre de l'exercice, leurs budgets pour l'année suivante. Ces budgets sont définitivement entérinés à la fin du quatrième trimestre. Au cours des ces deux étapes, les objectifs et les arbitrages budgétaires sont arrêtés en cohérence avec le plan à 3 ans. Le budget fait l'objet d'une réactualisation à l'issue de l'arrêt des comptes semestriels, à une époque où le carnet de commandes pour la période hiver à venir est relativement bien connu. Il permet d'avoir une approche

Chaque société d'exploitation est enfin composée d'un Comité de Direction animé par le Directeur de pôle. Ce comité a pour mission d'assurer le suivi courant de l'activité de la société et de mettre en œuvre les décisions arrêtées par le CIG du pôle auquel appartient la société, voire du CSG.

Enfin le Groupe a constitué des comités spécialisés qui ont pour mission d'analyser les activités transversales à l'ensemble des pôles comme le Comité retail, le Comité International et le Comité d'investissement.

Cette organisation hiérarchique à trois étages repose dans la pratique courante sur les qualités d'animation et d'organisation des directeurs de pôle et des directeurs fonctionnels qui se retrouvent au sein du CSG. Elle offre au Groupe une souplesse et une réactivité qui sont autant d'atouts pour s'adapter à un environnement en mouvance rapide.

3.2. Sécurisation de l'architecture informatique

L'extension progressive de l'outil informatique à l'ensemble des sociétés du Groupe favorise les échanges d'information et représente un puissant levier d'amélioration de la productivité globale. Il présente en revanche le risque de concentrer les traitements informatiques et la sauvegarde des données sur un seul site. C'est la raison pour laquelle le Groupe a décidé d'améliorer la sécurisation et la gestion de ses données.

- En premier lieu, le Groupe a mis en place une sauvegarde en temps réel sur un site de secours de l'ensemble des données traitées par les sociétés raccordées au système d'information. De la sorte, le Groupe se préserve d'une panne d'une unité centrale ou d'un sinistre sur un site informatique. La mise en place d'une sauvegarde décalée permettrait de sécuriser totalement le traitement des informations.
- En second lieu, le Groupe travaille sur un cadencement des traitements en fonction des besoins utilisateurs sachant que l'extension du système d'information aux Etats-Unis puis en Asie supprime la possibilité de gestion des traitements de nuit puisque l'outil est utilisé 24h/24h. Cette réflexion menée en 2009 amènera la mise en place de solutions techniques sur l'exercice 2010 très probablement.

La gestion du système d'information relève de la responsabilité du DSI groupe. Celui-ci rapporte au Secrétaire Général Groupe avec qui il tient une réunion de suivi hebdomadaire. Il organise par ailleurs des comités de suivi et de pilotage avec les principaux éditeurs de logiciels utilisés par le Groupe.

Enfin, concernant l'outil de base, une synthèse des difficultés de fonctionnement et de l'évolution des solutions mise en œuvre est réalisée au cours d'une réunion qui se tient tous les deux mois entre les directions générales du Groupe et de l'éditeur.

assez fiable des tendances de résultats pour la fin de l'exercice.

4.3. Le reporting mensuel

Le reporting de gestion mensuel assure le suivi des performances des différentes sociétés au travers d'indicateurs spécifiques dont la cohérence et la fiabilité sont assurées par le Service Contrôle de Gestion qui dépend du Secrétariat Général. Ce reporting permet notamment, d'analyser les écarts par rapport aux objectifs budgétaires et d'actualiser les prévisions de résultats.

4.4. La consolidation statutaire

Une consolidation des comptes est réalisée tous les semestres : en amont de la consolidation, la Direction comptable émet, auprès des différentes sociétés, des instructions précisant les règles, le calendrier, et la forme des états nécessaires à la consolidation.

Les filiales transmettent les éléments nécessaires à la consolidation (balances comptables et documents annexes), au siège dont les services en effectuent la vérification. Les retraitements de consolidation et les éliminations inter-compagnies sont effectués également par le siège.

Lors des consolidations semestrielles et annuelles, des missions d'audit externe sont diligentées avant validation des liasses de consolidation par les Commissaires aux Comptes.

A l'issue de cette validation, une étude par le Comité d'Audit précède la présentation des comptes au Conseil d'Administration.

5. Les évolutions du suivi de gestion en 2009

Le suivi de gestion représente un enjeu capital pour le pilotage d'une entreprise. Le contexte de crise vécu par le Groupe au cours de l'exercice l'a rendu crucial et a mis en évidence ses limites. Le Groupe s'est ainsi attelé au cours de l'exercice 2009 à en améliorer les performances tant dans ses aspects comptables, de contrôle de gestion que de trésorerie.

Sur le plan comptable, chaque société arrêtait des situations mensuelles qui faisaient l'objet d'une consolidation comptable semestrielle et annuelle. Ces informations servaient de base au contrôle de gestion. Afin d'améliorer l'information, le Groupe est passé d'une consolidation semestrielle à une consolidation trimestrielle. Cette évolution a permis d'améliorer l'information financière transmise aux dirigeants et au Conseil d'Administration et de valider les situations réalisées par le contrôle de gestion. En revanche, ces informations trimestrielles ne font pas l'objet d'une revue limitée des commissaires aux comptes et ne sauraient faire l'objet actuellement d'une communication financière.

En ce qui concerne le contrôle de gestion, le travail a porté sur deux axes :

- élaborer des indicateurs de gestion consolidés,
 - intégrer dans le suivi de gestion des informations concernant le besoin en fonds de roulement.
- Dans ce cadre là, le contrôle de gestion a mis en œuvre un reporting consolidé mensuel intégrant l'analyse du chiffre d'affaires de la marge et des frais d'exploitation d'une part et une analyse consolidée des stocks, du poste clients et des fournisseurs d'autre part. Le projet doit se poursuivre par l'intégration de l'information de gestion dans l'outil de consolidation afin d'être en mesure de fournir une information de gestion consolidée présentant le compte de résultats, le bilan et le tableau de flux financier. Ces éléments seraient alors validés par la consolidation comptable réalisée chaque trimestre.

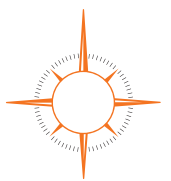
Le projet devrait avancer de façon significative en 2010 mais ne sera véritablement réalisé qu'avec l'intégration de l'ensemble des sociétés du Groupe dans le même système d'informations.

La trésorerie représente un enjeu sensible dans la gestion courante d'une entreprise. Cet enjeu devient vital en période de tension sur les règlements et de crise de liquidité. C'est dans ce contexte que le Groupe a su faire évoluer son suivi de la trésorerie en établissant :

- un suivi quotidien de la position de trésorerie Groupe puis dans un second temps de la dette financière Groupe,
- un reporting mensuel de trésorerie analysant l'évolution de la position de trésorerie, la position de change et la position de taux ; ce reporting est encore destiné à être complété et enrichi sur l'exercice 2010,
- une analyse des prévisions de trésorerie à quatre semaines afin de mieux cerner le besoin à court terme de chaque filiale,
- des budgets annuels de trésorerie pour les principales sociétés afin de cerner le besoin global au cours de l'exercice.

Enfin la direction financière produit un reporting de suivi des encaissements clients à l'échelle du Groupe afin de suivre au niveau global l'évolution des règlements clients et d'identifier les principales zones de risques comme les difficultés de paiement d'un client important commun éventuellement à plusieurs marques ou les difficultés rencontrées sur certains pays.

L'ensemble de ces informations sont transmises au CSG et au CIG pôles pour analyse, commentaires et décisions d'actions.



3. Gestion des risques

1. Risques généraux d'exploitation

1.1. Fournisseurs et matières

LAFUMA a peu de fournisseurs stratégiques, à l'exception de quelques fournisseurs importants avec lesquels un partenariat existe basé sur des échanges qualitatifs et quantitatifs particulièrement réguliers.

Les dix premiers fournisseurs de matières et de produits finis représentent 26 % du poste Achats ; le premier représente moins de 5 % des approvisionnements.

Le Groupe a toutefois une relation étroite avec quelques fournisseurs de matières premières (GORE-TEX®, POLARTEC®,...), fournisseurs de matières premières textiles qui exigent le référencement du client et du sous-traitant. Cette relation se rapproche plus d'un partenariat, les groupes travaillant sur des projets de recherche commun pour l'élaboration de nouveaux produits. Le Groupe Lafuma est d'ailleurs un des principaux clients de GORE-TEX® en Europe.

Certaines matières présentent des variations de cours : matières plastiques, cuir ou caoutchouc. Le Groupe se protège par une politique de prix industriels prudents basée sur des engagements de prix sur un an de la part des fournisseurs.

1.2. Aléas météorologiques

Le Groupe travaille ses collections selon un rythme à deux saisons (été et hiver). L'essentiel des ordres clients (70 % à 80 % selon les marques) sont des commandes de pré-saisons, le solde étant du réassort.

Le réassort est bien sûr soumis aux aléas climatiques mais aussi à la conjoncture économique et aux derniers comportements du consommateur.

Dans l'hypothèse d'une mauvaise saison qui se traduirait non seulement par une faiblesse du réassort mais aussi par un niveau de stock élevé chez les clients, le Groupe doit alors s'adapter pour la saison de l'année suivante en prévoyant notamment une réduction de ses ordres de fabrication au titre des commandes de pré-saison.

Dans le cadre de son développement, le Groupe Lafuma a cherché à atténuer les risques liés à des cycles de consommation saisonniers ou à des variations climatiques par la diversification de son offre et par l'internationalisation de ses ventes. Néanmoins, la conjonction successive de conditions météorologiques défavorables est de nature à impacter défavorablement l'activité.

2. Risques industriels et environnementaux

Les activités industrielles du Groupe ne sont pas de nature à entraîner des risques majeurs pour l'environnement. Néanmoins, le Groupe réalise régulièrement des audits environnementaux sur l'ensemble de ses sites industriels : les axes d'amélioration relevés sont intégrés dans un plan d'action pluriannuel.

Pour ce qui concerne les sous-traitants, le Groupe procède à des audits environnementaux et "d'ethic compliance" destinés à déceler les pratiques qui ne seraient pas acceptables en application de la charte de développement durable.

Les fournisseurs sont visités régulièrement et notés. Ils font l'objet d'un rapport avec un plan de progrès dans le souhait de voir s'améliorer les pratiques environnementales et sociales. Les fournisseurs ne répondant aux critères minimum de la charte sont exclus.

3. Risques juridiques et fiscaux

3.1. Risques juridiques

Le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou litiges inhérents à toute activité économique. Les charges pouvant en découler et estimées probables font l'objet de provisions dont le montant, pour les risques les plus importants, est analysé avec les conseils de l'entreprise.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

3.2. Propriété industrielle

Dans le cadre de la protection de son travail de Recherche et Développement, le Groupe procède régulièrement au dépôt de brevets ou de modèles (15 à 20 dépôts par an).

Les marques et logos sont déposés dans la plupart des pays du monde et protégés selon les cas par une ou plusieurs inscriptions au niveau mondial auprès de l'OMCI, au niveau communautaire voire au niveau national.

Le Groupe reste très vigilant sur le respect de ses marques, logos, brevets et modèles. Des actions en contrefaçon sont engagées pour faire valoir ses droits et confirmer notre intention de les défendre. Le résultat de ces actions comporte des incertitudes en fonction de la législation de chaque pays avec des coûts et des procédures locales plus ou moins efficaces et rapides selon les pays. Toutefois, on constate que plus un pays est développé plus sa législation est protectrice et permet, à défaut d'empêcher totalement la contrefaçon, de ralentir le développement des produits contrefaits.

Le Groupe est notamment très vigilant sur les copies concernant le mobilier où les modèles sont développés sur des bases pluriannuelles.

4. Risques financiers

4.1. Risques de liquidité

Le Groupe bénéficie de ligne de financement à moyen terme pour un montant global de 55 014 K€ au 30 septembre 2009.

En avril 2009, le Groupe a signé un protocole d'accord avec ses banques relatif à la réorganisation des financements moyen terme, prévoyant notamment :

- la mise en place, concernant le crédit syndiqué (montant restant dû de 43 204 K€ au 30 septembre 2009), de deux échéances annuelles en juin et décembre de 4 696 K€ d'euros chacune, la première intervenant le 31 décembre 2009, afin de mieux s'adapter aux cycles de trésorerie du Groupe ;

- le report d'un an des échéances de remboursement en principal des autres financements à moyen terme (8 799 K€).

En application de ce même protocole d'accord, la quasi-totalité des emprunts et crédits (52 004 K€) incluent des "covenants" financiers évalués à la fin de chaque exercice en tant que "garanties", pouvant conduire à une exigibilité anticipée de ces crédits. Ceux-ci ont été harmonisés dans l'ensemble des contrats afin de retenir les mêmes définitions et les mêmes ratios. Les ratios retenus sont Dettes financières nettes/Ebitda et Dettes financières nettes/Capitaux propres.

Ces ratios sont calculés lors de la clôture annuelle des comptes et doivent évoluer de la façon suivante :

Ratio	2009	2010	2011 et suivants
Dettes financières nettes/ Ebitda	Pas de ratio	<4,5	<3,5
Dettes financières nettes/Capitaux propres	<1	<1	<1

Au 30.09.2009, le ratio Dettes financières nettes/Capitaux propres, seul applicable ressort sur cet exercice, ressort à 0,63.

En plus des financements à moyen et long terme, le Groupe a négocié, par le biais de ses différentes entités, des concours bancaires à court terme sous différentes formes : découvert, escompte ou crédit de campagne.

L'ensemble de ces concours s'élève à 39 765 K€.

Dans le cadre du protocole d'accord, les banques ont confirmé leurs engagements bancaires à court terme jusqu'au 30 juin 2010 en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins du Groupe.

Il est prévu d'ouvrir de nouvelles discussions entre les banques et le Groupe au cours du premier semestre 2010 afin de déterminer ses besoins de financement à court terme en fonction de sa situation financière et de la saisonnalité de son activité et d'ajuster en conséquence les lignes de financement court terme à ces besoins.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie de lignes d'affacturage sur plusieurs sociétés françaises du Groupe pour un montant global de 25 000 K€. Au 30.09.2009, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 5 539 K€ pour une utilisation de 10 198 K€ au 30.09.2008.

Les engagements auprès du factor sont comptabilisés au bilan au 30.09.2009 alors

qu'ils étaient déconsolidés au 30.09.2008, la norme IAS 39 n'étant plus applicable à la suite de la modification des contrats d'affacturage.

4.2. Risques de crédit

La diversité des produits, des clients, des pays permet de "lisser" les risques commerciaux ou financiers. Par ailleurs, LAFUMA est assuré auprès de la SFAC (clients France) et de la COFACE (clients Export) et applique les recommandations de ces organismes tout en prenant exceptionnellement en considération la saisonnalité commerciale et l'intérêt stratégique de certains clients.

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 28,2 % du chiffre d'affaires consolidé, sachant que certains d'entre eux ont des structures qui n'entraînent pas un process de décisions centralisées.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de taux et de change.

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme de devises, qui ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change.

Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculation.

5. Risques de marché

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme de devises, qui ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change. Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculations.

5.1. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2008, 99 % des dettes financières sont constituées par des financements à taux variables.

Des couvertures sont mises en place en concertation avec des professionnels, pour gérer les risques liés à la structure de l'endettement financier.

Bien qu'ils ne soient pas tous éligibles à la comptabilité de couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

5.2. Risque de change

Le Groupe se couvre sur le dollar à l'achat avec pour politique de ne pas spéculer sur les monnaies : en conséquence il met en œuvre une politique de couverture en relation avec des taux budgétaires déterminés en concertation avec des professionnels.

Les couvertures sont conclues en fonction des cours budgétaires avec comme objectif de ne pas se couvrir à des taux moins favorables que les cours ainsi fixés. Il s'agit généralement de termes fixes et dans certains cas d'instruments dérivés permettant de profiter des fluctuations baissières de la devise.

La position du Groupe est couverte en permanence sous forme d'options, de change à terme ou d'ordres stops pour les deux prochaines saisons et couverte partiellement pour la saison qui suivra.

6. Assurances

En plus des polices d'assurance-crédit évoquées précédemment, le Groupe a souscrit auprès de compagnies notoirement solvables différents contrats décrits ci-après :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous risques sauf	Dommages aux biens et perte d'exploitation	120 000 K€
Responsabilité Civile	Responsabilité civile exploitation	7 700 K€
	Responsabilité civile après livraison	6 100 K€
Responsabilité des mandataires sociaux	Litiges mettant en cause	8 000 K€
Flotte automobile et auto-mission	Véhicules	Valeur du bien moins franchise
Marchandises transportées	Tous transports de marchandises	Valeur du contenu moins franchise

La totalité des coûts d'assurance représente 0,4 % du chiffre d'affaires du Groupe.

7. Immobilier

Le Groupe est propriétaire d'une grande partie des sites sur lesquels il exerce ses activités à l'exception :

- des locaux utilisés par LAFPROM et OXBOW,
- des sites industriels de CONTEXT (Tunisie) et de BIG PACK NEW TECHNOLOGY (Chine),
- des plate-formes de stockage de SHERPA LOGISTIQUE et d'OXBOW,
- des bureaux commerciaux abritant les filiales commerciales étrangères,
- des magasins d'usine (sauf le magasin principal situé au siège à Anneyron, propriété de Lafuma SA) et des boutiques.

Locaux en propriété	Superficies (m²)		
Industriels	49 551		
Commerciaux	5 262		
TOTAL	54 813		
Locaux en location	Superficies (m²)	Loyer annuel (en €)	Loyer au m² (en €)
Industriels	56 338	1 839 096	32,64
Commerciaux	23 780	5 690 059	239,27
TOTAL	80 118	7 529 154	93,98



Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne et la gestion des risques

GRANT THORNTON
Commissaires aux Comptes
42, Avenue Georges Pompidou
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
81, Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

LAFUMA
Société Anonyme
ANNEYRON
26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société LAFUMA
Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LAFUMA et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

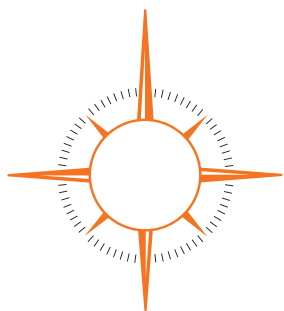
Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Lyon et Villeurbanne, le 29 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
François PONS

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique NATALE

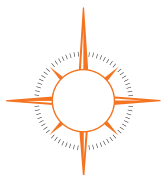


Bilan consolidé et annexes



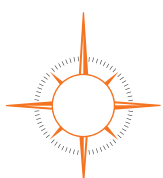
LE CHAMEAU
1927





Compte de résultat consolidé (montants exprimés en milliers d'€)

	Notes	2009	2008
- Produits des activités ordinaires	5.1	254 855	262 066
- Achats consommés		(123 296)	(123 676)
- Autres achats et charges externes	5.3	(64 219)	(65 697)
- Charges de personnel	5.4.1	(57 675)	(58 079)
- Impôts et taxes		(4 212)	(3 964)
- Dotations aux amortissements		(7 535)	(7 115)
- Dotations aux provisions		(1 916)	(1 916)
- Autres produits et charges d'exploitation	5.5	(2 670)	1 397
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		(6 668)	3 016
- Autres produits et charges opérationnels	5.6	14 775	2 810
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		8 107	5 826
- Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		15	36
- Coût de l'endettement financier brut		(5 690)	(5 772)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	12.4.1	(5 675)	(5 736)
- Autres produits et charges financiers	12.4.2	(1 822)	8
- Quote part du résultat net des entreprises associées		(281)	8
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		329	106
- Impôts sur les résultats	6.2	1 360	1 046
RÉSULTAT NET		1 689	1 152
- Part revenant aux minoritaires		33	(469)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 656	1 621
- Résultat net par action (part du Groupe) en €	7	0,61	0,76
- Résultat net dilué par action (part du Groupe) en €	7	0,48	0,75



Etat des produits et charges comptabilisés

(montants exprimés en milliers d'€)

	2009	2008
Résultat net de la période	1 689	1 152
Juste valeur sur instruments dérivés	(1 841)	1 114
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	(32)	243
Juste valeur options d'achat d'actions	46	46
Ecarts de conversion	(553)	99
Total des produits et charges comptabilisés	(691)	2 654
Part revenant aux actionnaires de la société mère	(724)	3 123
Part revenant aux minoritaires	33	(469)



Bilan consolidé (montants exprimés en milliers d'€)

ACTIF	Notes	2009	2008
- Ecart d'acquisition	8.2	23 858	23 754
- Immobilisations incorporelles	8.3	47 710	50 188
- Immobilisations corporelles	8.4	27 092	29 585
- Autres actifs financiers non courants	8.5	3 494	3 395
- Participations dans les entreprises associées		0	146
- Actifs d'impôt différé	6.3	36	77
- Autres actifs non courants	8.6	1 227	1 031
ACTIFS NON COURANTS		103 417	108 176
- Stocks et en cours	9.2	72 232	81 612
- Créances clients	9.3	68 001	72 008
- Autres créances et actifs courants		18 849	21 376
- Actifs d'impôt exigible		2 129	2 784
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.3	10 309	9 634
ACTIFS COURANTS		171 520	187 414
TOTAL ACTIF		274 937	295 590

PASSIF	Notes	2009	2008
- Capital social	10.2	27 816	17 385
- Primes		42 813	42 813
- Réserves consolidées		39 949	40 502
- Ecart de conversion		(1 832)	(1 279)
- Résultat de l'exercice		1 656	1 621
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	10.1	110 402	101 042
- Intérêts minoritaires		745	873
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10.1	111 147	101 915
- Provisions pour risques et charges - part à long terme	11.1	2 833	3 031
- Dettes financières à long terme	12.1	44 067	7 151
- Passifs d'impôt différé	6.3	6 422	7 254
- Autres passifs non courants		1 963	22
PASSIFS NON COURANTS		55 285	17 458
- Provisions pour risques et charges - part à court terme	11.3	2 868	4 117
- Dettes financières - part à court terme	12.2	37 138	84 863
- Dettes fournisseurs		35 571	48 625
- Passifs d'impôt exigible		625	396
- Autres dettes et passifs courants	9.4	32 303	38 216
PASSIFS COURANTS		108 505	176 217
TOTAL PASSIF		274 937	295 590

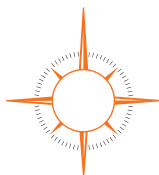
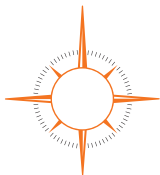


Tableau des flux de trésorerie consolidés

(montants exprimés en milliers d'€)

	Notes	2009	2008
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		1 689	1 152
Incidence des sociétés mises en équivalence		281	(8)
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		7 101	6 119
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		285	413
Résultats sur cession d'actif, subventions		(17 490)	(1 186)
+/- charges et produits calculés liés aux stocks options		46	46
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie			(2 138)
+ coût de l'endettement financier net	12.4.1	5 675	5 736
+/- charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.2	(1 360)	(1 046)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT			
AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS		(3 773)	9 088
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	9.1	(2 448)	(177)
- impôt versé		2 326	(836)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		(3 895)	8 075
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(5 258)	(11 217)
financières			
- Créances et dettes sur immobilisations		(23)	(147)
+ cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		17 037	1 883
financières			
- Acquisitions de société nettes de la trésorerie acquise		625	288
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		12 381	(9 193)
Augmentation de capital (y compris stock-options)		10 056	
Acquisition et ventes d'actions propres		28	(161)
Nouveaux emprunts		766	6 021
- Remboursements d'emprunts		(5 664)	(11 486)
- Intérêts financiers nets versés		(5 752)	(6 016)
- Dividendes distribués		(13)	(1 527)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(579)	(13 169)
Impact de la variation des taux de change		(427)	(90)
Variation de la trésorerie nette		7 480	(14 377)
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE			
Trésorerie en début d'exercice		(22 609)	(8 232)
Trésorerie en fin d'exercice	12.3	(15 129)	(22 609)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		7 480	(14 377)



Notes annexes aux comptes consolidés

1. Présentation du Groupe et faits marquants

1.1. Présentation du Groupe

Créé en 1930, le Groupe Lafuma conçoit, fabrique et commercialise différentes gammes de produits destinés à la pratique des activités de plein air.

Les produits concernent l'équipement de la personne (vêtements, chaussures) et le matériel (sacs, sacs de couchage, tentes, cordes, mobilier de jardin et de camping).

Le développement du Groupe s'est fait par croissance interne et par croissance externe (notamment depuis 1995) ; aujourd'hui les principales marques de diffusion sont Lafuma, Millet, Le Chameau, Oxbow et Eider.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 décembre 2009. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 18 février 2010.

2. Règles et méthodes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2008/2009 sont établis, conformément aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières 2008/2009 résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 septembre 2009.

Les options retenues par le Groupe, conformément à la norme IFRS 1, dans le cadre de la première adoption des IFRS au 1^{er} octobre 2004 sont rappelées dans les notes relatives aux postes des états financiers concernés.

L'application des nouvelles normes ou interprétations (notamment amendements à IAS 39 et IFRS 7) n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Les nouvelles normes IFRS et les interprétations de l'IFRIC, telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2009, n'ont pas fait l'objet d'application anticipée et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers. Il s'agit notamment des normes suivantes :

- IFRS 8 : Segments opérationnels,
- Amendement IAS 23 : Coûts d'emprunts,
- IAS 1 révisée : Présentation des états financiers,
- IFRS 3 révisée : Regroupements d'entreprises,
- IAS 27 révisée : Etats financiers consolidés et individuels.

L'application d'IFRS 8 ne devrait pas modifier la présentation de l'information sectorielle du Groupe et ne devrait pas avoir d'incidence sur la méthodologie des tests de dépréciation.

2.1. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les actifs et passifs suivants sont évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

2.2. Présentation des états financiers

Le Groupe présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 "Présentation des états financiers".

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant,

1.2. Faits marquants

Depuis la clôture du dernier exercice, les principaux faits marquants sont :

- la signature d'un protocole d'accord portant sur la réorganisation des financements bancaires en mars 2009 (cf. 12.1),
- la cession de la marque Millet en Corée en mars 2009, puis des marques Eider et Lafuma en Corée en juillet 2009 (cf. 5.6),
- l'augmentation de capital d'un montant de 10 430 880 euros par appel public à l'épargne en mai 2009 (cf. 10.2),
- la cession de la participation de 50 % dans la filiale britannique LLC (cf. 3.2).

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autre fait marquant susceptible de remettre en cause la pertinence des comptes arrêtés.

- les actifs immobilisés sont classés en non courant,
- les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant,
- les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant.

Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant,

- les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants,
- les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

2.3. Estimations et hypothèses affectant les actifs et les passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Elle a notamment tenu compte du contexte de crise actuel en prévoyant notamment dans les tests d'impairment des primes de risque spécifiques dont le montant varie selon la situation de retournement de l'activité testée (cf. 8.1). Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement la dépréciation des actifs non courants (cf. 8), les engagements de retraite et assimilés (cf. 11.1) et les paiements fondés sur des actions (cf. 10.4).

2.4. Méthodes de consolidation

Les entreprises d'importance significative contrôlées de manière exclusive par le Groupe, sont intégrées globalement ; les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminées, ainsi que les résultats internes au Groupe.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2009 pour une période de 12 mois à l'exception des sociétés nouvellement acquises ou créées (cf 3.2).

2.5. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

2.6. Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyperinflationniste, sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.7. Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition, qui consiste à évaluer les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la société acquise à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des actifs apportés ou des actions acquises et la part de l'acquéreur dans les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition est constaté sous la rubrique "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement en résultat de l'exercice. Des ajustements de la juste valeur peuvent être opérés au cours des douze mois suivant l'acquisition.

2.8. Immobilisations incorporelles

2.8.1. Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels.

Compte tenu de ces activités essentiellement liées à des évolutions de tendances, la majeure partie des frais engagés par les bureaux d'études sont comptabilisés en charges car les projets en cours de développement ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont susceptibles de remplir les critères d'activation d'IAS 38 (cf. 8.3).

2.8.2. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, ou en cas d'indice de perte de valeur.

Après leur comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition sont évalués au coût, diminué du cumul des éventuelles pertes de valeur.

2.8.3. Marques

Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie et ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsqu'il existe des indices de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

2.8.4. Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des droits au bail, concessions et licences qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Compte tenu du caractère indéfiniment renouvelable des droits au bail, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, ils ne sont donc pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsqu'il existe des indices de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

Désignations	Durées d'utilité
--------------	------------------

Frais de dépôt de brevets	10 ans
Droit au bail	Non amortis
Logiciels informatiques	3 ans
Progiciels de gestion	10 ans

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composant, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Désignations	Durées d'utilité
--------------	------------------

Constructions	5, 10 ou 20 ans
Agencements des constructions	5 ou 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5, 8 ou 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier et matériel de bureau	3, 5, 8 ou 10 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Les biens utilisés au moyen d'un contrat de location financement, tel que défini par la norme IAS 17, qui, en substance, ont pour effet de transférer au Groupe de façon substantielle les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés en actifs immobilisés. Les obligations financières correspondantes figurent en passifs financiers.

Les immobilisations destinées à être cédées cessent d'être amorties et sont évaluées au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur.

2.10. Test de perte de valeur des actifs immobilisés

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Après analyse, les UGT correspondent aux pôles d'activité du Groupe.

La valeur comptable des écarts d'acquisition a été affectée aux UGT définies par le Groupe et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou lorsque des événements indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir.

Ces événements correspondent à des changements significatifs qui affectent les objectifs et les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

L'examen porte sur les actifs d'exploitation immobilisés et le besoin en fonds de roulement. L'unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés établis à partir des plans d'activité à 5 ans et au delà de cet horizon.

Le taux de croissance retenu au delà de 5 ans correspond au taux de croissance des secteurs d'activité et à la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable et enregistrée sur la ligne "autres produits et charges opérationnels" du compte de résultat. Les dépréciations des écarts d'acquisition comptabilisées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise.

2.11. Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris l'écart d'acquisition) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

Les états financiers des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe sont retraités selon les normes IFRS.

2.12. Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés de titres immobilisés, de prêts, d'autres immobilisations financières et de créances.

Ils sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et le Groupe a la capacité de les conserver jusqu'à cette date.

Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur majoré des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'éventuelle perte de valeur. L'actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

2.13. Instruments dérivés

Le Groupe procède à des couvertures de taux d'intérêt afin de gérer son risque de taux et de maîtriser le coût global de sa dette, sans risque spéculatif.

Il se couvre également pour les risques de change liés aux variations monétaires.

L'ensemble des instruments de couverture est comptabilisé au bilan, à l'actif, en autres actifs financiers non courants et au passif en emprunts et dettes financières non courants et évalué à la juste valeur.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat sur la ligne "coût de l'endettement financier net".

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté,
- une couverture de flux futurs de trésorerie couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place,
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité,
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

2.14. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener

les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

Les dépréciations nécessaires sont constatées sur les stocks présentant un risque de dépréciation ou d'obsolescence.

2.15. Créances clients

L'évaluation initiale des créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé.

Lorsqu'ils comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces créances sont comptabilisées à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Les créances clients sont affectées en clients douteux dès l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire ou lorsque la créance est mise en recouvrement contentieux. Elles sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur ancienneté et de la situation dans laquelle se trouve le client. Une dépréciation est également effectuée lorsque les créances ont un retard significatif et lorsqu'un risque de litige est décelé.

2.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires ainsi qu'aux caisses.

Les concours bancaires sont classés au passif sur la ligne des emprunts et dettes financières à court terme.

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IAS 39, évaluées à la juste valeur à chaque clôture.

2.17. Emprunts et crédits

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts et crédits sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

À la clôture, les emprunts et crédits sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.18. Autres dettes

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme. De plus, lorsque des dettes à plus long terme sont contractées à des conditions plus avantageuses que les conditions de marché, le Groupe peut être amené à constater en résultat un gain ou une perte au moment de l'enregistrement initial de la dette, si la différence entre les conditions contractuelles et les conditions de marché est significative.

2.19. Titres auto-détenus

Indépendamment de l'objectif fixé, tous les titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les éventuels profits ou pertes au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres, sont imputés sur les capitaux propres.

2.20. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les options sont évaluées à la date d'octroi.

Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données du marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} octobre 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. En conséquence, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont ni évalués, ni comptabilisés.

2.21. Provisions pour retraites et avantages assimilés

2.21.1. Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.21.2. Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'Etat dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément de l'obligation finale.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1^{er} octobre 2005, le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement IAS 19 publié dans le règlement CE n° 1910/2005 du 8 novembre 2005. Cet amendement introduit une option comptable supplémentaire pour la comptabilisation des écarts actuariels, en les comptabilisant directement en capitaux propres dans l'état des variations des capitaux propres.

Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total des pertes actuarielles nettes cumulées non comptabilisées et du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures du régime.

Les régimes à prestations définies dans le Groupe Lafuma sont composés des indemnités de départ en retraite (IDR) en France, qui sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés, et qui concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

2.21.3. Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations d'Etat dont les états d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe.

Ces avantages à long terme sont composés, au sein du Groupe Lafuma, par :
- les programmes de médaille du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, qui constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société,
- le Droit Individuel à la Formation (DIF) est ouvert à tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée ou d'un contrat de travail à durée déterminée. Ce droit donne accès à chaque salarié à 20 heures de formation par an cumulables sur 6 ans, soit une durée maximale de 120 heures. Les engagements au titre du DIF ayant une contrepartie future pour le Groupe, ce dernier a choisi de ne pas provisionner le montant correspondant à cet engagement dans les comptes consolidés.

2.22. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux).

L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en "autres produits et charges financiers".

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles. Elles comprennent notamment :

- le coût estimé des restructurations ou réorganisations,
- les indemnités estimées par les sociétés et leurs conseils, au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part de tiers.

2.23. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services rendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après

élimination des ventes intra-Groupe.

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le montant des ventes est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir après, le cas échéant, déduction de toutes remises commerciales, rabais sur volumes et similaires, participations commerciales, escomptes financiers. Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a délivré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque le bien a été livré à un client qui l'a accepté et dont le recouvrement est raisonnablement assuré.

Le Groupe évalue ses provisions pour ristournes différées accordées aux clients sur la base de ses engagements contractuels ou implicites identifiés à la clôture.

Les produits des redevances portant sur des licences sont classés en produits des activités ordinaires.

2.24. Autres produits et charges d'exploitation

Sont compris dans cette rubrique les autres produits et charges sur opérations courantes en ce compris les cessions d'actifs non stratégiques.

2.25. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels regroupent toutes les opérations non courantes et notamment les plus et moins-values de cession sur actifs stratégiques, les restructurations liées au personnel, les restructurations financières, les produits et charges relatifs aux actifs incorporels (acquisitions d'actifs incorporels non amortissables que le Groupe a choisi de ne pas immobiliser, dépréciations suite à un test négatif,...), les badwills, les abandons de créances...

2.26. Information sectorielle

L'information sectorielle est organisée selon deux critères :

- un premier niveau d'information est constitué par l'activité : l'organisation actuelle du Groupe a permis de définir quatre secteurs dits "pôles" (Great Outdoor, Montagne, Country et Surf),
- un second niveau d'information correspond aux grandes zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce son activité.

Les produits des activités ordinaires sont ventilés en fonction de la zone géographique du client.

2.27. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant de modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée. En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

2.28. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation en fin d'exercice, diminué des titres auto-détenus.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) augmenté du montant net d'impôt des économies de frais financiers en cas de conversion des éléments dilutifs par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation majoré des actions diluées en fin d'exercice.

Les actions diluées tiennent compte de la date de réception des fonds correspondant à la création potentielle d'actions dès la date d'ouverture de l'exercice des droits et calculées prorata temporis.

2.29. Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme la différence entre les soldes bancaires créditeurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

3. Evolution du périmètre de consolidation

3.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Lafuma au 30 septembre 2009 regroupent les comptes de trente trois sociétés dont la liste est donnée dans la note 15.5. Toutes les sociétés sont intégrées globalement.

3.2. Variations du périmètre de consolidation

Le Groupe a acquis 33 % du capital social de la société LWA. Le Groupe détient désormais 67 % du capital de cette société. La société était intégrée par mise en équivalence au cours de l'exercice 2007/2008, elle est intégrée globalement sur l'exercice 2008/2009. La société LLC qui était intégrée par mise en équivalence a été cédée en septembre 2009.

	Contribution aux produits des activités ordinaires (%)
Acquisitions : LWA	0,39
Eekhout n°23 - 1090 Overijse (Belgique)	
Créations : Néant	
Cessions : LLC	3,44
Bear House - Concorde Way	
Segensworth North - PO155 RL Fareham	
Hampshire (Royaume-Uni)	
Dissolutions : Néant	

La cession de LLC se traduit par l'intégration dans les comptes de l'activité export de Le Chateau vers cette société, soit un chiffre d'affaires de 4 376 K€ sur l'exercice 2008/2009.

4. Informations sectorielles

Informations par pôle d'activité

Désignations	Great Outdoor		Montagne		Country		Surf		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produits des activités ordinaires	92 675	104 860	68 863	50 507	26 013	28 294	67 304	78 405	254 855	262 066
Dotation aux amortissements	(3 429)	(3 980)	(1 546)	(963)	(750)	(692)	(1 810)	(1 480)	(7 535)	(7 115)
Dotation aux provisions	(397)	(235)	(293)	(278)	(38)	(153)	(1 188)	(1 250)	(1 916)	(1 916)
Résultat opérationnel courant	(6 640)	(5 275)	(518)	1 935	30	547	460	5 809	(6 668)	3 016
Résultat opérationnel	1 573	(5 494)	6 465	5 225	(238)	410	307	5 685	8 107	5 826
Résultat net	969	(2 876)	2 975	2 557	(643)	(482)	(1 612)	1 953	1 689	1 152
Investissements	2 165	4 425	1 025	1 176	699	2 960	1 369	2 656	5 258	11 217
Actifs non courants	18 599	23 041	15 637	14 918	7 458	7 744	61 723	62 473	103 417	108 176
Passifs courants et non courants	82 622	106 551	32 371	35 145	13 976	12 869	34 821	39 110	163 790	193 675
Effectifs	884	1 046	562	527	432	400	302	300	2 180	2 273

Informations par zone géographique

Désignations	France		Europe hors France		Asie		Amérique du nord		Autres		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produits des activités ordinaires	150 193	158 005	62 944	71 366	32 065	21 997	4 402	6 022	5 251	4 676	254 855	262 066
Investissements	4 152	7 302	263	411	235	876	125	731	483	1 897	5 258	11 217
Actifs non courants	93 318	97 523	3 576	3 923	2 428	2 545	873	944	3 222	3 241	103 417	108 176

5. Résultat opérationnel

5.1. Produits des activités ordinaires

Désignations	2009	2008
Ventes de produits finis et de marchandises	248 918	256 259
Prestations de services	5 937	5 807
TOTAL	254 855	262 066

5.2. Achats consommés

Les achats consommés comportent notamment au 30.09.2009 un produit de 296 K€ constitué par la part de valorisation des options de change et de taux comptabilisée directement dans le compte de résultat. Au 30.09.2008, la charge correspondante s'élevait à 413 K€.

5.3. Charges externes

Désignations	2009	2008
Sous-traitance	(4 380)	(5 044)
Locations immobilières et charges locatives	(12 894)	(11 225)
Commissions sur ventes	(4 259)	(4 919)
Logistique et transport	(11 268)	(11 995)
Dépenses marketing	(8 118)	(8 509)
Personnel extérieur	(3 270)	(4 091)
Autres charges externes ⁽¹⁾	(20 030)	(19 914)
TOTAL	(64 219)	(65 697)

⁽¹⁾ honoraires, entretien, assurances, déplacements, frais postaux, commissions bancaires,...

5.4. Charges de personnel

5.4.1. Composition des charges de personnel

Désignations	2009	2008
Salaires et traitements ⁽¹⁾	(42 544)	(43 013)
Charges sociales	(14 676)	(14 598)
Participation et intéressement des salariés	(455)	(468)
TOTAL	(57 675)	(58 079)

⁽¹⁾ les salaires et traitements comprennent notamment les indemnités de fin de carrière et médailles du travail pour 186 K€ au 30.09.2009 (contre 47 K€ au 30.09.2008) et la

juste valeur des options d'achat d'actions pour -46 K€ au 30.09.2009 (contre -46 K€ au 30.09.2008).

5.4.2. Effectifs à la clôture par catégorie de personnel

Désignations	2009	2008
Cadres	315	306
Employés, techniciens et agents de maîtrise	821	914
Ouvriers	1 044	1 053
TOTAL	2 180	2 273

5.4.3. Droit individuel de formation

Au 30 septembre 2009, le DIF au niveau du Groupe représente 77 878 heures (contre 40 036 heures au 30.09.2008). Ce volume d'heures a été utilisé à hauteur de 276 heures en 2008/2009 (contre 740 heures en 2007/2008).

5.5. Autres produits et charges d'exploitation

Désignations	2009	2008
Produits et charges nettes de cession d'actifs	(216)	1 222
Dotations et reprises de provisions ⁽¹⁾	258	999
Charges et produits exceptionnels de gestion	(871)	15
Autres charges et produits	(1 841)	(839)
TOTAL	(2 670)	1 397

⁽¹⁾ les dotations et reprises de provisions sont notamment constituées :
- des dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances client pour -986 K€ en 2009 (contre 13 K€ en 2008),
- des reprises aux provisions pour risques et charges pour 1 228 K€ en 2009 (contre 928 K€ en 2008).

La ligne "produits et charges nettes de cession d'actifs" concerne les cessions d'actifs non stratégiques (cf. 2.24).

5.6. Autres produits et charges opérationnels

Désignations	2009	2008
Produits et charges nettes sur cession d'actifs	17 136	
Restructurations de personnel	18	(2 447)
Restructurations financières	(831)	
Produits et charges relatifs aux actifs incorporels	(1 548)	
Badwill		2 815
Abandons de créances		2 442
TOTAL	14 775	2 810

Les plus-values sur cession d'actifs stratégiques regroupent les cessions suivantes :

- cession de la marque Millet en Corée à son licencié Edelweiss
- cession de la marque Eider en Corée à son licencié K2
- cession de la marque Lafuma en Corée à son licencié LG Fashion.

Le montant total de ces cessions s'élève à 18 887 K€.

6. Impôts sur les résultats

6.1. Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale est constitué des sociétés suivantes :

Lafuma SA (tête de groupe), Le Chateau SAS, Millet SAS, Lallemand SAS, Sherpa Logistique SAS, Lafprom SAS, Paccard Diffusion SARL, Oxbow SAS, Oxbow Distribution SAS et Eider SAS.

Les filles versent à la tête de groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat, si elles avaient été imposées distinctement. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filles ne sont titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère.

L'intégration fiscale a généré une économie d'impôt de 3 816 K€ en 2009 (contre 3 405 K€ en 2008).

6.2. Analyse de la charge d'impôt

Désignations	2009	2008
Impôt exigible	1 493	4
Impôt différé comptabilisé	(133)	1 042
TOTAL	1 360	1 046

L'impôt exigible représente la charge d'impôt des différentes sociétés dans leur pays respectif.

6.3. Impôts différés

Les soldes d'impôts différés au bilan sont les suivants :

Désignations	2009	2008
Impôts différés actifs	36	77
Impôts différés passifs	6 422	7 254
Solde net d'impôt différé	(6 386)	(7 177)
Détail :		
Impôts différés sur différences temporaires	2 210	2 521
Impôts différés sur retraitements fiscaux et d'harmonisation	(1 241)	(1 476)
Impôts différés sur élimination des résultats internes	606	380
Impôts différés sur écarts de juste valeur des regroupements d'entreprise	(10 591)	(10 954)
Activation des reports déficitaires	1 136	1 872
Impôts différés sur autres retraitements	1 495	480

Les impôts différés sur écarts de juste valeur des regroupements d'entreprises incluent notamment les impôts différés calculés sur les évaluations des marques Oxbow et Eider.

6.4. Déficits reportables activés

Désignations	2009	2008
Solde en début d'exercice	6 302	1 171
+ variation de périmètre		3 213
+ déficits créés sur l'exercice	3 995	14 111
- déficits imputés	(2 208)	(24)
- déficits français non utilisés		(6 349)
- déficits étrangers non utilisés	(3 995)	(5 820)
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	4 094	6 302

6.5. Analyse de l'écart entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du compte de résultat consolidé

Désignations	2009		2008	
Résultat avant impôts	329		106	
Quote part/résultat sociétés MEE	(281)		8	
Résultat taxable	610		98	
Charge d'impôt théorique	(203)	33,33%	(33)	33,33%
Différences permanentes	(477)		646	
Taux d'impôt différents	669		384	
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	(267)		(263)	
Utilisation des déficits antérieurs non activés				
Déficits de l'exercice non activés	(126)		(853)	
Crédits d'impôt	1 512		499	
Autres différences	252		666	
Charge d'impôt effective	1 360		1 046	

7. Résultat par action

Désignations	2009	2008
Nombre moyen pondéré :		
Nombre d'actions émises en début d'exercice	2 173 101	2 113 888
Nombre pondéré d'actions émises dans l'exercice :		
- augmentation de capital	557 762	
- augmentation de capital par intégration des OBSA Eider		12 661
- paiement des dividendes en actions	9 953	9 953
- exercice des BSA et des stocks options		
- exercice des ABSA		
- titres d'auto-contrôle	(5 517)	(4 651)
NOMBRE D'ACTIONNAIRES MOYEN PONDÉRÉ AVANT DILUTION	2 735 299	2 131 852
Nombre d'actions diluées :		
- nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice	3 476 961	2 173 101
- options de souscription d'actions		
NOMBRE D'ACTIONNAIRES MOYEN PONDÉRÉ AVEC DILUTION	3 476 961	2 173 101
Economie nette d'impôt de frais financiers sur instruments dilutifs (en K€)		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (PART DU GROUPE)	0,48	0,75

8. Actifs non courants

8.1. Dépréciations d'actifs

Des tests de perte de valeur des actifs immobilisés sont réalisés au moins une fois l'an, à chaque clôture suivant les principes définis à la note 2.10.

Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des unités génératrices de trésorerie à leur valeur recouvrable, celle-ci étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Pour l'identification des UGT, le Groupe est parti de l'analyse par marché afin de déterminer des pôles qui sont cohérents sur leur marché et complémentaires avec les autres activités du Groupe. Les outils de production sont affectés à un pôle lorsqu'ils fabriquent des produits

exclusivement pour ce pôle (usines de fabrication de bottes pour Le Chameau, atelier mobilier pour Lafuma). En revanche, les outils de production qui fabriquent pour plusieurs pôles (textile, sac à dos) et la centrale d'achats pour le sourcing des produits sont éclatés en fonction de leur contribution à chaque pôle.

Le Groupe a identifié 4 UGT correspondant aux quatre pôles exploités par le Groupe : Great Outdoor (Lafuma, Ober), Country (Le Chameau), Montagne (Millet, Eider), Surf (Oxbow).

Actifs incorporels :

Pour chaque pôle, la répartition des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est la suivante :

Pôle	Great Outdoor	Montagne	Country	Surf	Total
Ecarts d'acquisition	638	253	499	22 467	23 857
Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	4 159	6 667	736	33 188	44 750
Impôts différés sur actifs incorporels	(363)	(1 409)		(8 667)	(10 439)
TOTAL	4 434	5 512	1 235	46 988	58 169

Hypothèses d'activités retenues :

Pour la détermination des budgets et des projections de flux de trésorerie futurs, le Groupe travaille chaque année sur une projection réalisée par pôle sur 5 ans. Les hypothèses retenues peuvent être résumées de la façon suivante :

- le Groupe anticipe un exercice 2010 difficile en termes de chiffre d'affaires avec des prévisions de baisse d'activité pour l'ensemble des pôles à l'exception du pôle Montagne qui bénéficie du dynamisme de l'activité en Asie,
- à compter de l'exercice 2011, le Groupe estime qu'une reprise d'activité permettra de retrouver la croissance tout en restant modérée dans ses perspectives (taux de croissance de 3 % à 8 % selon les pôles),
- les pôles techniques (Montagne, Country) résistent mieux que les pôles plus orientés vers la mode (Surf, et dans une moindre mesure Great Outdoor). En revanche, la reprise d'activité est plus sensible sur ces derniers pôles,
- le Groupe améliore ses performances grâce à une baisse des charges dans toutes les entités, mouvement déjà entamé sur l'exercice 2009,
- à l'instar de l'exercice 2009, on constate dans chaque pôle une baisse rapide du besoin en fonds de roulement, en particulier des stocks.

Enfin, le taux de croissance à l'infini s'établit à 1,5 % ; il était de 1 % en 2008.

Taux d'actualisation :

En ce qui concerne le taux d'actualisation, le Groupe a déterminé un coût moyen pondéré du capital, hors prime de risque spécifique, puis appliqué une prime de risque à chaque pôle.

Les primes spécifiques s'étalent entre 1 % et 0,30 % selon l'importance de la recovery ou des mesures de réorganisation à mettre en œuvre. Au total, selon les pôles, les taux d'actualisation sont les suivants :

Great Outdoor :	9,69 %
Country :	9,39 %
Montagne :	9,14 %
Surf :	9,69 %

Sur 2008, le taux d'actualisation était de 8,71 %, identique pour chaque pôle.

Résultat des tests de dépréciation :

A l'issue de ces tests, aucune dépréciation n'a été mise en évidence.

Si les tests de dépréciation font apparaître une valeur recouvrable supérieure à la valeur comptable pour chaque pôle, il apparaît cependant, pour les pôles Surf et le pôle Outdoor, qu'une modification d'une hypothèse clef pourrait amener à constater alors une dépréciation d'actif.

Les seuils limites en deçà desquels une telle dépréciation aurait du être constatée, les autres hypothèses restant constantes, sont les suivants :

	Pôle Great Outdoor	Pôle Surf
Montant excédentaire (en K€)	2 351	5 397
Taux d'actualisation	10,1 %	10,25 %
Croissance à l'infini	0,00 %	0,80 %

8.2. Ecart d'acquisition

Désignations	2009	2008
LWA	104	
BIG PACK FAR EAST	15	15
LAFUMA GROUP SL	65	65
LAFUMA	210	210
LE CHAMEAU	459	459
LAFROM	1 093	1 093
OXBOW	21 813	21 813
SCI LE CHEVRIL	99	99
TOTAL	23 858	23 754

Aucune dépréciation n'a été identifiée et comptabilisée.

8.3. Immobilisations incorporelles

Désignations	Concess. brevets licences marques	Droits au bail et fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES				
AU 30 SEPT. 2007	33 969	8 295	6 150	48 414
Impacts des variations de périmètre	5 521		131	5 652
Acquisitions	199	415	718	1 332
Cessions, sorties et reclassements	(29)	(201)	119	(111)
Ecart de conversion			6	6
AU 30 SEPT. 2008	39 660	8 509	7 124	55 293
Impacts des variations de périmètre				
Acquisitions	21		585	606
Cessions, sorties et reclassements	(1 527)	(35)	418	(1 144)
Ecart de conversion	(1)		(27)	(28)
AU 30 SEPT. 2009	38 153	8 474	8 100	54 727
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				
AU 30 SEPT. 2007	(609)	(33)	(3 463)	(4 105)
Impacts des variations de périmètre	(351)		(30)	(381)
Dotations	(104)	(22)	(784)	(910)
Cessions, sorties et reclassements	29	33	231	293
Ecart de conversion			(2)	(2)
AU 30 SEPT. 2008	(1 035)	(22)	(4 048)	(5 105)
Impacts des variations de périmètre				
Dotations	(99)	(1 089)	(842)	(2 030)
Cessions, sorties et reclassements	375	26	(302)	99
Ecart de conversion	1		18	19
AU 30 SEPT. 2009	(758)	(1 085)	(5 174)	(7 017)
VALEURS NETTES				
AU 30 SEPT. 2007	33 360	8 262	2 687	44 309
AU 30 SEPT. 2008	38 625	8 487	3 076	50 188
AU 30 SEPT. 2009	37 395	7 389	2 926	47 710

Les frais de recherche et développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice (9 107 K€ au 30.09.2009 contre 8 641 K€ au 30.09.2008) car ils correspondent essentiellement à des évolutions de tendances et ne répondent donc pas aux critères d'activation d'IAS 38.

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à des tests de dépréciation sur les droits au bail et sur la marque Ober. Il a été enregistré des dépréciations d'actifs incorporels pour un montant global de 1 091 K€.

8.4. Immobilisations corporelles

Désignations	Terrains et construct.	Matériels et installat.	Autres	Immob. en cours + avances	TOTAL
VALEURS BRUTES					
AU 30 SEPT. 2007	22 086	23 244	16 093	1 161	62 584
Impacts des variations de périmètre	2 619	975	319		3 913
Acquisitions	2 855	1 917	3 287	1 476	9 535
Cessions, sorties et reclassements	(675)	(542)	(896)	(800)	(2 913)
Ecart de conversion	87	68	124	5	284
AU 30 SEPT. 2008	26 972	25 662	18 927	1 842	73 403
Impacts des variations de périmètre		23	132		155
Acquisitions	916	1 621	2 037	20	4 594
Cessions, sorties et reclassements	1 568	(1 053)	(1 033)	(1 826)	(2 344)
Ecart de conversion	(308)	(238)	101	21	(424)
AU 30 SEPT. 2009	29 148	26 015	20 164	57	75 384
AMORTISSEMENTS					
AU 30 SEPT. 2007	(11 394)	(17 419)	(8 292)	0	(37 105)
Impacts des variations de périmètre	(1 404)	(889)	(227)		(2 520)
Dotations	(1 425)	(1 859)	(2 862)		(6 146)
Cessions, sorties et reclassements	531	513	977		2 021
Ecart de conversion	(2)	(32)	(34)		(68)
AU 30 SEPT. 2008	(13 694)	(19 686)	(10 438)	0	(43 818)
Impacts des variations de périmètre		(12)	(23)		(35)
Dotations	(1 557)	(1 962)	(3 052)		(6 571)
Cessions, sorties et reclassements	147	960	829		1 936
Ecart de conversion	47	159	(10)		196
AU 30 SEPT. 2009	(15 057)	(20 541)	(12 694)	0	(48 292)
VALEURS NETTES					
AU 30 SEPT. 2007	10 692	5 825	7 801	1 161	25 479
AU 30 SEPT. 2008	13 278	5 976	8 489	1 842	29 585
AU 30 SEPT. 2009	14 091	5 474	7 470	57	27 092

Les immobilisations corporelles incluent des biens en locations financés pour une valeur nette de 319 K€ au 30 septembre 2009 contre 443 K€ au 30 septembre 2008.

8.5. Autres actifs financiers non courants

EXERCICE 2009 Désignations	Prêts et créances	Titres immobilisés	Instrum. dérivés	TOTAL
VALEUR BRUTE				
A l'ouverture de l'exercice	2 982	55	358	3 395
Acquisitions et augmentations	951			951
Cessions	(537)			(537)
Revalorisations			(358)	(358)
Conversion et variation de périmètre	43			43
A la clôture de l'exercice	3 439	55		3 494
PROVISIONS				
A l'ouverture de l'exercice				
Dotations nettes de l'exercice				
A la clôture de l'exercice				
VALEUR NETTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 982	55	358	3 395
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 439	55	0	3 494
EXERCICE 2008				
VALEUR BRUTE				
A l'ouverture de l'exercice	2 561	55	554	3 170
Acquisitions et augmentations	1 373			1 373
Cessions	(1 186)			(1 186)
Revalorisations			(196)	(196)
Conversion et variation de périmètre	234			234
A la clôture de l'exercice	2 982	55	358	3 395
PROVISIONS				
A l'ouverture de l'exercice				
Dotations nettes de l'exercice				
A la clôture de l'exercice				
VALEUR NETTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 561	55	554	3 170
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 982	55	358	3 395

8.6. Autres actifs non courants

Ils correspondent :

- à une créance née dans le cadre d'opérations de "barter" pour un montant net de 687 K€ au 30.09.2009 contre 1 031 K€ au 30.09.2008 (le Groupe dispose d'un délai de 2 ans pour recouvrer cette créance par voie de compensation),

- à des comptes-courants détenus auprès de sociétés ne faisant pas partie du Groupe pour un montant de 540 K€ (anciennes participations, partenaires).

9. Besoin en fonds de roulement

9.1. Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Désignations	2009	2008
Variation des stocks et en cours	8 421	(6 018)
Variation des clients	3 392	4 261
Variation des fournisseurs	(13 510)	3 719
Variation des créances et dettes fiscales et sociales	2 893	(352)
Variation des autres créances et dettes	(3 644)	(1 787)
TOTAL	(2 448)	(177)

Le Groupe a obtenu en avril 2009 auprès de la Commission des Chefs des Services Financiers un étalement d'une partie de ses dettes fiscales et sociales. Cet étalement portait initialement sur un montant de 3 231 K€ à régler entre mai 2009 et juillet 2010. Le montant restant dû au 30.09.2009 est de 2 731 K€.

9.2. Stocks et en-cours

Désignations	2009	2008
Matières premières	7 491	10 434
- Dépréciation des matières premières	(669)	(2 322)
Produits et travaux en-cours	2 268	3 667
- Dépréciation des en-cours		
Produits finis	7 417	12 847
- Dépréciation des produits finis	(262)	(647)
Marchandises	59 711	60 399
- Dépréciation des marchandises	(3 724)	(2 766)
TOTAL	72 232	81 612

9.3. Créances clients

Désignations	2009	2008
Créances clients et comptes rattachés	71 095	74 387
- Dépréciation pour créances douteuses	(3 094)	(2 379)
TOTAL	68 001	72 008

Le Groupe a mis en place en septembre 2008 des contrats d'affacturage sur plusieurs sociétés françaises.

Au 30.09.2008, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 10 198 K€. Les créances avaient été déconsolidées suivant l'application d'IAS 39.

En revanche, suite à la renégociation de ces contrats en avril 2009, les créances cédées au factor n'ont pas été déconsolidées au 30.09.2009 car les critères d'IAS 39 ne sont

plus respectés. Le montant financé net des encaissements clients s'élevé à cette date à 5 539 K€.

Le montant des créances échues dans le total des créances clients se répartit de la manière suivante :

Désignations	2009	2008
Montant des créances échues	10 510	11 020
Part à moins de 30 jours	28 %	38 %
Part entre 30 et 90 jours	10 %	28 %
Part au-delà de 90 jours	62 %	34 %

Les risques liés à la gestion du poste clients sont abordés dans la note 9.3.

9.4. Autres dettes et passifs courants

Désignations	2009	2008
Dettes sociales	14 710	14 549
Dettes fiscales	7 351	6 528
Autres dettes diverses	10 242	17 139
TOTAL	32 303	38 216

10. Capitaux propres

10.1. Variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

(montants exprimés en milliers d'€)

	Capital	Primes	Titres d'auto- contrôle	Résultats enreg. directement en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 30 SEPT. 2007	16 912	38 179	(119)	(802)	43 902	98 072	1 425	99 497
Changements de méthode (IAS 32 & 39)								
Opérations sur capital	473	4 634			(2 987)	2 120		2 120
Opérations sur titres d'auto-contrôle			(120)		(41)	(161)		(161)
Dividendes versés					(2 111)	(2 111)	(36)	(2 147)
Résultat de l'exercice					1 621	1 621	(469)	1 152
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
Juste valeur sur instruments dérivés				1 114		1 114		1 114
Ecart actuariels sur engagements de retraite				243		243		243
Juste valeur options d'achat d'actions				46		46		46
Ecart de conversion				99		99	(56)	43
Variation de périmètre					(1)	(1)	9	8
Autres variations								
AU 30 SEPT. 2008	17 385	42 813	(239)	700	40 383	101 042	873	101 915
Changements de méthode (IAS 32 & 39)								
Opérations sur capital	10 431				(375)	10 056		10 056
Opérations sur titres d'auto-contrôle			193		(165)	28		28
Dividendes versés							(13)	(13)
Résultat de l'exercice					1 656	1 656	33	1 689
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
Juste valeur sur instruments dérivés				(1 841)		(1 841)		(1 841)
Ecart actuariels sur engagements de retraite				(32)		(32)		(32)
Juste valeur options d'achat d'actions				46		46		46
Ecart de conversion				(553)		(553)	(7)	(560)
Variation de périmètre							(141)	(141)
Autres variations								
AU 30 SEPTEMBRE 2009	27 816	42 813	(46)	(1 680)	41 499	110 402	745	111 147

10.2. Composition du capital social

Désignations	2009	2008
Nombre d'actions en début d'exercice	2 173 101	2 113 888
Augmentation de capital	1 303 860	59 213
Nombre d'actions en fin d'exercice	3 476 961	2 173 101
Valeur nominale de l'action en euros	8	8
MONTANT DU CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	27 816	17 385

Au mois d'avril 2009, Lafuma a procédé à une augmentation de capital au cours de 8 euros pour un montant de 10 430 880 euros par émission de 1 303 860 actions nouvelles entièrement souscrites et libérées.

A cette occasion, le fonds Elan PME de CDC Entreprises a pris une participation de 14,6 % dans le capital de la société.

Des frais ont été engagés lors de cette augmentation de capital pour un montant de 562 K€. Ces frais ont été comptabilisés nets d'impôt dans les capitaux propres consolidés.

A la connaissance de la société, la répartition du capital au 30.09.2009 est la suivante :

	Actions	%	Droits de vote	%
Comir (1)	710 883	20,4 %	1 171 860	26,2 %
Familles	545 654	15,7 %	988 654	22,1 %
CDC	509 100	14,6 %	509 100	11,4 %
Fortis BNP Paribas	256 936	7,4 %	331 747	7,4 %
Public	1 454 388	41,8 %	1 475 101	33,0 %
	3 476 961	100,0 %	4 476 462	100,0 %

(1) Et Soparcif, agissant de concert.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaire.

Sur la base du TPI en date du mois d'octobre 2009, les actionnaires ayant dépassé les seuils statutaires sont les suivants :

Bestinver : 7,2 %

Lazard : 3 %

10.3. Gestion du capital

La gestion des capitaux propres consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel et futur ainsi que de la politique de distribution du dividende. La politique de gestion du Groupe repose sur deux fondements :

- un niveau de fonds propres suffisant pour sécuriser la structure financière du Groupe. Ce niveau est suivi à partir du ratio de Dettes Financières Nettes rapporté aux Capitaux Propres. Le Groupe a pour objectif de maintenir un ratio inférieur à 1,00. Ce rapport s'est établi au 30.09.2009 à 0,63 contre 0,82 au 30.09.2008. Compte tenu de l'évolution récente de l'environnement des marchés bancaires et financiers, le Groupe entend poursuivre la réduction de ce ratio pour l'établir en dessous d'un seuil de 0,50,
- une relation pérenne avec l'actionnaire. Pendant plusieurs années, le Groupe a proposé le paiement du dividende en actions. Cette politique a permis notamment aux principaux actionnaires du Groupe de renforcer leur présence et d'accompagner dans la durée le projet d'entreprise.

L'absence de distribution de dividende en 2009 au titre de l'exercice 2008 ne remet pas en cause cette politique pour l'avenir.

Le Groupe propose par ailleurs aux actionnaires individuels, qu'ils soient inscrits en compte nominatif ou au porteur, une réduction sur les articles vendus sur les sites internet du Groupe. Cette politique a pour objectif de fidéliser les actionnaires et de les inciter à mieux connaître les produits fabriqués par le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a la volonté d'associer ses cadres à son développement en mettant en place ponctuellement des plans d'options d'achats d'actions. Il n'a pas été mis en place de nouveau plan sur les exercices 2008 et 2009.

Enfin le Groupe a mis en place depuis plusieurs années un contrat de liquidité répondant aux normes de l'AFEI afin de faciliter les transactions quotidiennes. Ce contrat ne permet pas d'engager des capitaux élevés et intervient de façon marginale dans les transactions boursières.

10.4. Options d'achat d'actions

Désignations	2009	2008
Options au début de l'exercice	20 800	59 992
Options perdues par les bénéficiaires initiaux		(39 192)
Options émises au cours de l'exercice		
Options exercées au cours de l'exercice		
TOTAL	20 800	20 800

Les options d'achat d'actions en cours au 30.09.2009 ont les caractéristiques suivantes :

Désignations	Plan n°5
Date de décision	30.11.2006
Point de départ d'exercice des options de souscription d'actions	30.11.2010
Date d'expiration des options de souscription d'actions	31.12.2011
Nombre de bénéficiaires	23
Prix d'exercice	60,28 €
Juste valeur globale du plan d'options (en €)	235 615
Hypothèses retenues pour la valorisation du plan :	
Maturité attendue	4,5 ans
Taux d'intérêt	3,75 %
Volatilité	20,71 %
Dividende projeté	2 %
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES	20 800

10.5 Titres d'auto-contrôle

Nombre de titres d'auto-contrôle détenus	2009	2008
Nombre de titres à l'ouverture	7 072	2 229
Achats de titres	45 448	24 501
Annulation de titres		
Vente de titres	(48 558)	(19 658)
NOMBRE DE TITRES À LA CLÔTURE	3 962	7 072

Valeur des titres d'auto-contrôle	2009	2008
Solde à l'ouverture	239	119
Achats de titres	448	962
Annulation de titres		
Vente de titres	(641)	(842)
SOLDE À LA CLÔTURE	46	239

10.6. Dividendes versés

Le Conseil d'Administration a prévu de ne pas proposer de dividende au titre de l'exercice 2008/2009.

Il n'y a pas eu de dividende versé au titre de l'exercice 2007/2008.

11. Provisions pour risques et charges

11.1. Engagements de retraite et assimilés

Désignations	2009	2008
Provision pour indemnités de fin de carrière	2 749	2 928
Provision pour médailles du travail	84	103
TOTAL	2 833	3 031

11.2. Evolutions et hypothèses actuarielles des engagements de retraite et assimilés

11.2.1. Hypothèses actuarielles

Désignations	2009	2008	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,50 %	4,35 %	3,25 %	2,05 %	1,56 %
Age de départ	entre 60 et 65 ans	entre 60 et 65 ans	entre 60 et 65 ans	entre 60 et 65 ans	entre 60 et 65 ans
Taux d'augmentation des salaires	3 à 7 %	3 à 7 %	3 à 7 %	3 à 7 %	3 à 7 %

Le taux d'actualisation retenu pour 2009 correspond au taux Iboxx € Corporate non financier AA 10+.

Le taux d'actualisation retenu pour 2008 correspond au taux OAT 10 ans.

Les taux de rotation utilisés correspondent aux taux effectivement constatés par tranche d'âge.

11.2.2. Évolution des engagements pour indemnités de fin de carrière sur l'exercice

Désignations	2009	2008
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	2 928	3 207
Coûts des services rendus	(354)	(244)
Coût financier	127	116
Ecart actuariels	48	(365)
Variation de périmètre		214
VALEUR ACTUALISÉE DES ENGAGEMENTS À LA CLÔTURE	2 749	2 928

Les coûts des services rendus ainsi que les coûts financiers sont comptabilisés dans le compte de résultat.

En application de l'amendement IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres à compter du 1^{er} octobre 2005 (cette imputation est nette d'impôt sociétés).

11.2.3. Évolution des engagements pour médailles du travail

Désignations	2009	2008
Valeur de l'engagement pour médailles du travail à l'ouverture	103	117
Coût de droits acquis sur l'exercice	(19)	(14)
VALEUR DE LA PROVISION POUR MÉDAILLES DU TRAVAIL À LA CLÔTURE	84	103

11.3. Provisions pour risques et charges - Part à court terme

Désignations	2009	2008
Prov. pour charges de réorganisation	360	2 137
Prov. pour autres risques et charges	1 344	1 777
Prov. pour litiges et contentieux	1 164	203
TOTAL	2 868	4 117

	Solde d'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de périmètre et autres variations	Solde de clôture
Prov. pour charges de réorganisation	848	1 904	(430)	(185)		2 137
Prov. pour autres risques et charges	1 209	1 653	(780)	(331)	27	1 777
Prov. pour litiges et contentieux		202				202
AU 30 SEPT. 2008	2 057	3 759	(1 210)	(516)	27	4 117
Prov. pour charges de réorganisation	2 137	409	(1 843)	(344)		359
Prov. pour autres risques et charges	1 778	1 030	(852)	(212)	(399)	1 345
Prov. pour litiges et contentieux	202	728	(162)	(2)	398	1 164
AU 30 SEPT. 2009	4 117	2 167	(2 857)	(558)	(1)	2 868

Les provisions pour autres risques et charges sont notamment constituées des provisions pour redressements fiscaux et des provisions pour litiges prud'homaux.

12. Dettes financières et trésorerie

12.1. Dettes financières à long terme

Désignations	2009	2008
Emprunts et crédits à long et moyen terme	43 456	6 480
Emprunts liés aux locations financements		76
Emprunts et dettes financières divers	506	506
Avances conditionnées	105	89
TOTAL	44 067	7 151

Au 30 septembre 2008, une partie des financements à moyen terme étaient devenus théoriquement exigibles en raison du non respect de certains covenants. En conséquence, ces emprunts avaient été classés en dettes à court terme.

Analyse par échéances

A plus d'un an et moins de cinq ans	43 636	6 471
A plus de cinq ans	431	680

Plus précisément l'apurement des emprunts et crédits à long et moyen terme pour un montant de 43 456 K€ est le suivant :

Exercices	2010/2011	2011/2012	2012/2013	Au-delà de 2012/2013	Au-delà de 2013/2014
Montants à rembourser	12 476	11 827	11 505	7 222	426

Intérêts à payer jusqu'au remboursement intégral des emprunts et crédits à long et moyen terme

A plus d'un an et moins de cinq ans	2 628	578
A plus de cinq ans	19	39

Les emprunts et crédits à long et moyen terme ont été souscrits en euros.

Le Groupe a signé un protocole d'accord avec ses banques en avril 2009 relatif à la réorganisation des financements moyen terme, prévoyant notamment :

- la mise en place, concernant le crédit syndiqué (montant restant dû de 43 204 K€ au 30 septembre 2009), de deux échéances annuelles en juin et décembre de 4 696 K€ chacune, la première intervenant le 31 décembre 2009, afin de mieux s'adapter aux cycles de trésorerie du Groupe ;
- le report d'un an des échéances de remboursement en principal des autres financements à moyen terme (8 799 K€).

En application de ce même protocole d'accord, la quasi-totalité des emprunts et crédits (52 004 K€) incluent des "covenants" financiers évalués à la fin de chaque exercice en tant que "garanties", pouvant conduire à une exigibilité anticipée de ces crédits. Ceux-ci ont été harmonisés dans l'ensemble des contrats afin de retenir les mêmes définitions et les mêmes ratios. Les ratios retenus sont Dettes financières nettes/Ebitda et Dettes financières nettes/ Capitaux propres.

Ces ratios sont calculés lors de la clôture annuelle des comptes et doivent évoluer de la façon suivante :

Ratio	2009	2010	2011 et suivants
Dettes financières nettes/ Ebitda	Pas de ratio	<4,5	<3,5
Dettes financières nettes/Capitaux propres	<1	<1	<1

Au 30.09.2009, le ratio Dettes financières nettes/Capitaux propres, seul applicable sur cet exercice, ressort à 0,63.

A titre d'information, la détermination de l'Ebitda tel qu'il est prévu dans le protocole d'accord est la suivante :

	2009	2008
Produits des activités ordinaires	254 835	262 066
Achats consommés	(123 296)	(123 676)
Autres achats et charges externes	(64 198)	(65 697)
Charges de personnel	(57 675)	(58 079)
Impôts et taxes	(4 212)	(3 964)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 841)	(840)
EBITDA	3 613	9 810

Dans l'hypothèse où un covenant ne serait pas respecté, le contrat prévoit que la société doit prévenir officiellement les banques et que celles-ci sont tenues à un délai de réflexion avant de prononcer une éventuelle exigibilité.

A titre de garantie des financements moyen terme, les banques bénéficient des nantissements prévus au contrat syndiqué : nantissement de la marque Lafuma, des titres Oxbow, Le Chameau et Millet.

Les financements à moyen terme hors crédit syndiqué bénéficient des mêmes garanties inscrites en second rang ainsi que d'une hypothèque sur le site d'Anneyron où se trouve le siège social du Groupe.

Par ailleurs, en cas de cession d'actifs supérieurs à 2 millions d'euros, la Société s'engage à affecter la moitié des produits nets encaissés en remboursement des financements à moyen terme. En application de cette clause, le Groupe a procédé à un remboursement anticipé d'une partie de ses lignes de financement pour un montant de 3 365 K€.

Dans le cadre du protocole d'accord, les banques ont confirmé leurs engagements bancaires à court terme jusqu'au 30 juin 2010 en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins du Groupe.

Il est prévu d'ouvrir de nouvelles discussions entre les banques et le Groupe au cours du premier semestre 2010 afin de déterminer ses besoins de financement à court terme en fonction de sa situation financière et de la saisonnalité de son activité et d'ajuster en conséquence les lignes de financement court terme à ces besoins. Compte tenu de l'amélioration de l'endettement et de la réduction des besoins de trésorerie, le Groupe considère que le renouvellement des lignes de financement court terme devrait être accordé par les banques.

12.2. Dettes financières - Part à court terme

Désignations	2009	2008
Emprunts et autres financements	11 558	53 094
Emprunts liés aux locations financements	76	165
Avances conditionnées	35	172
Soldes créditeurs de banque et intérêts courus	25 469	31 432
TOTAL	37 138	84 863

Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'un certain nombre de lignes de financement à court terme (cf. 14).

12.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Détail de la trésorerie nette	2009	2008
Disponibilités et équivalents	10 309	9 634
- dont disponibilités	10 309	9 631
- dont placements à court terme		3
Comptes courants et avances de trésorerie		(892)
Soldes créditeurs de banque	(25 438)	(31 351)
TRÉSORERIE NETTE	(15 129)	(22 609)

Le montant des concours bancaires non utilisés au 30.09.2009 est de 25 859 K€, il était de 11 509 K€ au 30.09.2008.

12.4. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

12.4.1. Coût de l'endettement financier net

Désignations	2009	2008
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie :	15	36
Intérêts et charges financières assimilées hors escompte	(4 151)	(4 382)
Escompte	(1 532)	(1 372)
Frais financiers de locations financements	(7)	(18)
Coût de l'endettement financier brut :	(5 690)	(5 772)
TOTAL	(5 675)	(5 736)

12.4.2. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers sont notamment composés d'une perte nette de change de 1 117 K€ au 30.09.2009 (contre un gain net de 121 K€ au 30.09.2008).

13. Instruments financiers

13.1. Instruments financiers inscrits au bilan

Désignations	2009		Ventilation par catégorie d'instruments				Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	
Autres actifs financiers non courants	3 494	3 494			3 494		
Autres actifs non courants	1 226	1 226			1 226		
Créances clients	68 001	68 001			68 001		
Autres créances et actifs courants	18 849	18 849			18 849		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 309	10 309	10 309				
ACTIFS FINANCIERS	101 879	101 879	10 309	0	91 570	0	0
Dettes financières à long terme	44 067	44 067				44 067	
Autres passifs non courants	1 963	1 963			35		1 928
Dettes financières - part à court terme	37 138	37 138				37 138	
Dettes fournisseurs	35 571	35 571			35 571		
Autres dettes et passifs courants	32 304	32 304			31 513		791
PASSIFS FINANCIERS	151 043	151 043	0	0	67 119	81 205	2 719

Désignations	2008		Ventilation par catégorie d'instruments				Instruments dérivés
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	
Autres actifs financiers non courants	3 395	3 395			3 037		358
Autres actifs non courants	1 031	1 031			1 031		
Créances clients	72 008	72 008			72 008		
Autres créances et actifs courants	21 376	21 376			21 376		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 634	9 634	9 634				
ACTIFS FINANCIERS	107 444	107 444	9 634	0	97 452	0	358
Dettes financières à long terme	7 151	7 151				7 151	
Autres passifs non courants	22	22			22		
Dettes financières - part à court terme	84 863	84 863				84 863	
Dettes fournisseurs	48 625	48 625			48 625		
Autres dettes et passifs courants	38 216	38 216			38 185		31
PASSIFS FINANCIERS	178 877	178 877	0	0	86 832	92 014	31

13.2. Effet en résultat des instruments financiers

Désignations	2009	Ventilation par catégorie d'instruments				Instruments dérivés
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	
Total produits d'intérêt	15			15		
Total charges d'intérêt	(5 125)			(1 547)	(2 926)	(652)
Réévaluation	(285)	(285)				
Résultat de cession						
Dépréciation nette	(986)			(986)		
TOTAL DES GAINS ET PERTES NETS	(6 381)	(285)	0	(2 518)	(2 926)	(652)

Désignations	2008	Ventilation par catégorie d'instruments				Instruments dérivés
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	
Total produits d'intérêt	532			25		507
Total charges d'intérêt	(6 304)			(1 397)	(4 907)	
Réévaluation	(413)	(413)				
Résultat de cession						
Dépréciation nette	13			13		
TOTAL DES GAINS ET PERTES NETS	(6 172)	(413)	0	(1 359)	(4 907)	507

14. Risques

> Risque de liquidité :

En plus des financements à moyen et long terme, le Groupe a négocié, par le biais de ses différentes entités, des concours bancaires à court terme sous différentes formes : découvert, escompte ou crédit de campagne.

L'ensemble de ces concours s'élève à 39 765 K€.

Dans le cadre du protocole d'accord, les banques ont confirmé leurs engagements bancaires à court terme jusqu'au 30 juin 2010 en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins du Groupe.

Il est prévu d'ouvrir de nouvelles discussions entre les banques et le Groupe au cours du premier semestre 2010 afin de déterminer ses besoins de financement à court terme en fonction de sa situation financière et de la saisonnalité de son activité et d'ajuster en conséquence les lignes de financement court terme à ces besoins. Compte tenu de l'amélioration de l'endettement et de la réduction des besoins de trésorerie, le Groupe considère que le renouvellement des lignes de financement court terme devrait être accordé par les banques.

Par ailleurs, le Groupe bénéficie de lignes d'affacturage sur plusieurs sociétés françaises du Groupe pour un montant global de 25 000 K€. Au 30.09.2009, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 5 539 K€ pour une utilisation de 10 198 K€ au 30.09.2008.

En application d'IAS 39 et suite à la renégociation des contrats en avril 2009, les engagements auprès du factor sont comptabilisés au bilan au 30.09.2009 alors qu'ils étaient déconsolidés au 30.09.2008.

> Risque de marchés :

Les risques de marché sont abordés en notes 14.1, 14.2 et 14.3.

> Risque de crédit :

La diversité des produits, des clients, des pays permet de "lisser" les risques commerciaux ou financiers. Par ailleurs, LAFUMA est assuré auprès de la SFAC (clients France) et de la COFACE (clients Export) et applique les recommandations de ces organismes tout en prenant exceptionnellement en considération la saisonnalité commerciale et l'intérêt stratégique de certains clients.

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 28,2 % du chiffre d'affaires consolidé, sachant que certains d'entre eux ont des structures qui n'entraînent pas un processus de décisions centralisées.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de taux et de change.

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme de devises, qui ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change.

Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculation.

14.1. Risques de taux d'intérêt

Des couvertures sont mises en place en concertation avec des professionnels, pour gérer les risques liés à la structure de l'endettement financier. Bien qu'ils ne soient pas tous éligibles à la comptabilité de couverture, tous les instruments

de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

La répartition de l'endettement par catégorie d'instruments est le suivant :

	Total	à -1 an	de 2 ans à - 5 ans	à + 5 ans
Emprunts et autres dettes à taux variable (Euribor)	59 512	53 074	5 831	607
Emprunts et autres dettes à taux fixe	62	20	42	
Locations financements à taux fixe	241	165	76	
Autres dettes financières à court terme à taux variable	32 199	31 604	522	73
TOTAUX AU 30 SEPTEMBRE 2008	92 014	84 863	6 471	680
Emprunts et autres dettes à taux variable (Euribor)	54 971	11 537	43 008	426
Emprunts et autres dettes à taux fixe	43	21	22	
Locations financements à taux fixe	76	76		
Autres dettes financières à court terme à taux variable	26 115	25 504	606	5
TOTAUX AU 30 SEPTEMBRE 2009	81 205	37 138	43 636	431

Ces dettes sont essentiellement en euro.

Les instruments dérivés correspondants sont décrits ci-dessous.

14.2. Risques de taux de change

Le Groupe se couvre sur le dollar à l'achat.

Le Groupe a pour politique de ne pas spéculer sur les monnaies : en conséquence il met en œuvre une politique de couverture en relation avec des taux budgétaires déterminés en concertation avec des professionnels.

Le détail de l'exposition au 30 septembre 2009 et les dispositifs mis en place pour limiter l'impact des risques liés aux fluctuations des devises figurent dans les paragraphes ci-dessous.

Il s'agit généralement de termes fixes et dans certains cas d'instruments dérivés permettant de profiter des fluctuations baissières de la devise.

Les instruments dérivés correspondants sont décrits ci-dessous. Ceux-ci font face, aussi en partie, à l'exposition nette relative à l'exercice suivant ; la situation ci-dessus ne reflète pas les besoins nets de l'exercice puisque le Groupe présente un montant d'achat en dollars supérieur à celui de ses ventes, dans cette devise.

Les couvertures sont conclues en fonction des cours budgétaires avec comme objectif de ne pas se couvrir à des taux moins favorables que les cours ainsi fixés.

La répartition des actifs et passifs monétaires est la suivante :

	Euro	Livre Sterling	Dollar Hong Kong	Yen	Dollar américain	Autres Devises
Actifs monétaires	84 446	4 392	2 714	3 496	2 733	8 008
Passifs monétaires	154 860	2 398	3 815	4 963	7 399	5 816
EXPOSITION NETTE AU 30.09.2008	(70 414)	1 994	(1 101)	(1 467)	(4 666)	2 192
Actifs monétaires	80 375	953	2 457	5 226	3 815	7 688
Passifs monétaires	130 686	37	533	4 319	9 645	4 485
EXPOSITION NETTE AU 30.09.2009	(50 311)	916	1 924	907	(5 830)	3 203

14.3. Instruments dérivés de taux et de devises

Les principaux instruments utilisés par le Groupe sont :

- le SWAP
- le CAP (simple ou tunnel).

Au 30 septembre 2008 et au 30 septembre 2009, les couvertures étaient les suivantes :

2009	Valeur au bilan		Notionnel	Echéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
- options de change USD		791	27 500	27 500		
TOTAL	0	791	27 500	27 500	0	0
Risque de taux						
- swaps de taux		1 621	49 696		49 000	696
- options de taux (caps, floor)		307	39 000		39 000	
TOTAL	0	1 928	88 696	0	88 000	696
2008	Valeur au bilan		Notionnel	Echéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Risque de change						
- options de change USD		(21)	34 627	34 627		
- options de change JPY		39	1 218	1 218		
- options de change CHF		13	405	405		
TOTAL	0	31	36 250	36 250	0	0
Risque de taux						
- swaps de taux	175		33 696		33 000	696
- options de taux (caps, floor)	183		51 500		51 500	
TOTAL	358	0	85 196	0	84 500	696

Sensibilité au taux d'intérêt : une augmentation des taux de 1% entraînerait une hausse des frais financiers de 188 K€.

Sensibilité au taux de change : une augmentation des taux de 10% entraînerait une revalorisation des instruments dérivés de devises de 1 708 K€.

15. Autres informations

15.1 Transactions avec les parties liées

15.1.1. Transactions avec les entreprises associées

La seule entreprise associée identifiée était LWA en 2008. Cette société était mise en équivalence dans les comptes consolidés en 2008. Elle a été intégrée globalement en 2009 suite au rachat de 33 % des parts de cette société.

15.1.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Le tableau des parties liées ayant une influence notable sur le Groupe reprend les montants mettant en relation le Groupe et la société Sherpa Finance (président Philippe Joffard).

Désignations	2009	2008
Produits des activités ordinaires		5
Dividendes versés		225

15.1.3. Rémunération des organes de direction

Rémunération du Président

Monsieur Philippe Joffard	Exercice 2008/2009		Exercice 2007/2008	
	Montants dus	Montants bruts versés	Montants dus	Montants bruts versés
Rémunération fixe	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable				40 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence			8 572	8 572
Avantages en nature	53 533	53 533	53 343	53 343
	353 533	353 533	361 915	401 915

Aucun système de régime de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

La provision pour retraite comptabilisée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2009 pour Monsieur Philippe JOFFARD s'élève à 107 K€.

Rémunération du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration perçoit à titre de rémunération des jetons de présence. Au titre de l'exercice 2009, compte tenu de la situation financière du Groupe, le Conseil a décidé de suspendre le versement des jetons de présence au titre de l'exercice. Sur l'exercice 2008, le Conseil avait perçu des jetons de présence pour un montant de 8,5 K€ par administrateur, soit un total versé sur l'exercice de 60 K€.

Rémunération des cadres dirigeants

En 2008-2009, le montant des rémunérations versées et des avantages en nature attribués aux membres des organes de direction (Comité Stratégie Groupe) (12 personnes) s'est élevée à 1 665 K€ (2008 : 1 810 K€ pour 13 personnes).

15.2. Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	Réseau Deloitte				Réseau Grant Thornton			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	304 989	285 499	41 %	91 %	92 714	42 660	84 %	88 %
- Diligences et prestations directement liées à la mission du CAC	397 798	12 901	54 %	4 %	18 090	5 802	16 %	12 %
SOUS-TOTAL	702 787	298 400	95 %	95 %	110 804	48 462	100 %	100 %
Autres prestations								
- Juridiques, fiscal, social	993		0 %	0 %				
- Technologies de l'information								
- Audit interne								
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	39 124	16 912	5 %	5 %				
SOUS-TOTAL	40 117	16 912	5 %	5 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	742 904	315 312	100 %	100 %	110 804	48 462	100 %	100 %

15.3. Engagements hors-bilan

15.3.1. Cautions données

Sociétés	Cautionnement donné aux organismes financiers au cours de l'exercice	Cautionnement engagé au 30.09.2009 auprès des organismes financiers	Cautionnement engagé au 30.09.2008 auprès des organismes financiers
Eider			3 780 547 €
Millet	1 800 000 €	795 840 €	1 281 202 €
Le Chameau	2 760 000 €	828 328 €	1 078 144 €
Lafuma Group GmbH	500 000 €		65 683 €
LMKK	460 000 000 JPY		123 557 192 JPY

15.3.2. Autres engagements donnés

Désignations	2009	2008
Privilège de prêteur de deniers et hypothèque sur immeuble	954 K€	1 066 K€
Caution loyer immobilier Le Chameau	76 K€	177 K€
Nantissement de la marque Lafuma (cf. 12.1)	52 004 K€	
Nantissement des titres Millet, Le Chameau et Oxbow (cf. 12.1)	52 004 K€	

15.3.3. Contrats de location

CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les paiements futurs minimaux au 30 septembre 2009 sont les suivants :

Désignations	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Location financement	60	17		77

Au 30 septembre 2008, les montants étaient les suivants :

Désignations	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Location financement	164	160		324

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les paiements futurs minimaux au 30 septembre 2009 sont les suivants :

Désignations	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Locations simples	10 302	15 027	2 569	27 897

Au 30 septembre 2008, les montants étaient les suivants :

Désignations	Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Locations simples	9 045	14 741	1 822	25 608

15.4. Passifs éventuels

A notre connaissance, il n'existe pas d'autres passifs pouvant avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la société Lafuma SA et de ses filiales.

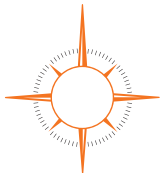
15.5. Événements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, il n'est pas intervenu depuis le 30 septembre 2009 d'événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes du Groupe.

15.6. Liste des sociétés consolidées

Nom	Siège social	N° SIREN	Pourcentage capital détenu	Date entrée périmètre	Date de clôture des exercices	Méthode consolidation
LAFUMA SA Société mère	6, rue Victor Lafuma BP 60 - 26140 Anneyron	380192807	100,00%		30.09.09	I.G.
CONTEXT	Rue 729 - BP 8 - Ibn Khaldoun 4000 Sousse (Tunisie)		99,80 %	janv-88	30.09.09	I.G.
LAFUMA HONG KONG LTD	1 st Floor, Chinachem Hollywood Centre 1-13 Hollywood Road - CENTRAL HONG KONG		99,00 %	mai-89	30.09.09	I.G.
LAFUMA HUNGARIA KFT	Kemeny Istvan U.1 - 9600 Sarvar (Hongrie)		100,00 %	juil-92	30.09.09	I.G.
LAFROM SAS	5, rue de la Terrasse - 75017 Paris	393708748	100,00 %	janv-94	30.09.09	I.G.
L.W.A.	Avenue Lavoisier 35 - B - 1300 Wavre		66,67 %	sept-90	30.09.09	I.G.
MILLET SAS	21, rue du Pré Faucon - PAE des Glaisins BP 60348 - 74940 Annecy-le-Vieux	400313318	100 %	févr-95	30.09.09	I.G.
LE CHAMEAU SAS	Route de Bussy - 18130 Dun sur Auron	345046536	100 %	mai-95	30.09.09	I.G.
STE CAOUTCHOUTIERE DES ZENATAS	N° 86 - Parc industriel « CFCIM » 20160 Bouskoura (Maroc)		98,57 %	mai-95	30.09.09	I.G.
LAFUMA AMERICA INC	140 Old Laramie Trail, Suite # 3 80 026 Lafayette - CO (Etats-Unis)		100,00 %	sept-96	30.09.09	I.G.
LAFUMA B.V.	Plesmanstraat 1 - 3833 LA Leusden (Pays-Bas)		100,00 %	sept-96	30.09.09	I.G.
COUSIN RIVORY SNC	8, rue Abbé Bonpain - 59 117 Wervicq-Sud	422374280	50,00 %	févr-99	30.09.09	I.G.
LAFROM HK LTD	1 st Floor, Chinachem Hollywood Centre 1-13 Hollywood Road - CENTRAL HONG KONG		98,00 %	déc-99	30.09.09	I.G.
LAFUMA CANADA INC	433 Chabanel Ouest/West Tour Nord, suite 701 H2N 2J9 Montréal / Québec (Canada)		100,00 %	juil-00	30.09.09	I.G.
L.M.O. SRL	Vicolo Boccacavalla n°18-31044 Montebelluna-TV (Italie)		100,00 %	juil-00	30.09.09	I.G.
SHERPA LOGISTIQUE SAS	ZI du Cappa - 26140 Saint Rambert d'Albon	439531005	100,00 %	sept-01	30.09.09	I.G.
LALLEMAND SAS	Le Balmay - 01430 Maillat	773201108	100,00 %	oct-01	30.09.09	I.G.
SCI LE CHEVRIL	Le Balmay - 01430 Maillat	316807239	75,55 %	oct-01	31.12.08	I.G.
L.L.C. LTD ⁽¹⁾	Bear House - Concorde Way - Segensworth North PO155 RL Fareham - Hampshire (Royaume-Uni)		0 %	avr-02	30.09.08	I.G.
BIG PACK FAR EAST OUTDOOR PRODUCT	Shuang Qiaoxin Cun Yu Hua Men Wai Nanjing 2100-12 (Chine)		55,00 %	mai-02	31.12.08	I.G.
LAFUMA GROUP GMBH	Fabrikstrasse 35 73266 Bissingen/Teck (Allemagne)		100,00 %	mai-02	30.09.09	I.G.
LAFUMA CHINA TRADING CO LTD	Room 1401, 14/F, Sino Life Tower 707 Zhangyang Road, Pudong New Area Shanghai - 200120 (Chine)		100,00 %	juil-02	31.12.08	I.G.
LAFUMA MILLET K.K.	Mita Plaza Bldg. 3F - 5-4-3 Mita Minato-ku 108-0073 Tokyo (Japon)		100,00 %	sept-02	30.09.09	I.G.
LAFUMA GROUP SL	Edificio BMC - Ronda Maiols, 1 Sant Quirze des Vallès - 08192 Barcelona (Espagne)		100,00 %	déc-02	30.09.09	I.G.
SCI EVEREST	21, rue du Pré Faucon - PAE des Glaisins BP 60348 - 74940 Annecy-le-Vieux	451115380	80,00 %	déc-03	30.09.09	I.G.
OXBOW SAS	20, avenue de Pythagore BP 307 - 33695 Mérignac Cedex	332349232	100,00 %	juin-05	30.09.09	I.G.
PACCARD DIFFUSION	165, rue du docteur Paccard - 74400 Chamonix	379675044	100,00 %	juin-05	30.09.09	I.G.
OXBOW DISTRIBUTION SAS	20, avenue de Pythagore BP 307 - 33695 Mérignac Cedex	483450946	100,00 %	juil-05	30.09.09	I.G.
LAFUMA OUTDOOR TRADING	Room 1401, 14/F, Sino Life Tower 707 Zhangyang Road, Pudong New Area Shanghai - 200120 (Chine)		99,00 %	sept-06	31.12.08	I.G.
LAFUMA TORONTO HOLDING	Offices of Trident Trust Company (B.V.I.) Limited Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town Tortola, (Iles vierges britanniques)		50 %	déc-06	30.09.09	I.G.
BIG PACK NEW TECHNOLOGY	Nanjing Binjiang Kaifu - Feiyang road No 6 Nanjing (Chine)		100,00 %	juin-07	31.12.08	I.G.
OXBOW USA INC	140 Old Laramie Trail, Suite # 3 80026 Lafayette - CO (Etats-Unis)		88,00 %	déc-07	30.09.09	I.G.
EIDER SAS	70 rue Cassiopée - 74650 Chavanod	796480374	100,00 %	juin-08	30.09.08	I.G.

⁽¹⁾ Société sortie du périmètre de consolidation au 30 septembre 2009.



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes
42, Avenue Georges Pompidou
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
81, Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

LAFUMA
Société Anonyme au capital de 27 815 688 €
ANNEYRON
26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LAFUMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes annexes n°12.1 et 14 relatives à la restructuration financière opérée au cours de l'exercice et à la situation financière du Groupe.

2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Dans un contexte de difficultés certaines à appréhender les perspectives économiques, ces éléments ont été pris en considération par votre société pour procéder, comme décrit en note 2.3 de l'annexe, aux estimations comptables significatives concourant à la préparation de ces comptes. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme indiqué dans la première partie du rapport, les notes annexes 12.1 et 14 décrivent la restructuration financière opérée au cours de l'exercice et la situation financière du Groupe. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous avons vérifié le caractère approprié de ces informations.

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie, et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.10 et 8.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et les critères de perte de valeur, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

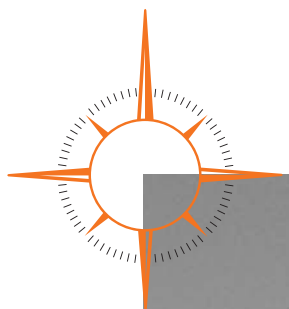
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 29 janvier 2010

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
François PONS
Associé

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique NATALE
Associé



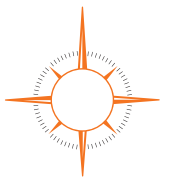
Présentation des résultats sociaux de Lafuma S.A.





Compte de résultat (montants exprimés en milliers d'€)

	Notes	2009	2008
- Chiffre d'affaires net hors taxes		87 186	94 169
- Production stockée		(2 920)	(430)
- Autres produits d'exploitation	2.1	3 811	1 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		88 077	94 997
- Achats		(39 175)	(45 506)
- Variation de stocks		(3 319)	(80)
- Autres achats et charges externes		(30 541)	(31 912)
TOTAL DES CONSOMMATIONS EXTERNES		(73 035)	(77 498)
- Impôts et taxes		(1 387)	(1 304)
- Charges de personnel	2.2	(16 140)	(17 515)
- Dotation aux amortissements	2.3	(2 784)	(2 716)
- Dotation aux provisions	2.4	(2 827)	(2 835)
- Autres charges d'exploitation		(302)	(352)
TOTAL CHARGES		(23 440)	(24 722)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 398)	(7 223)
RESULTAT FINANCIER	3	(318)	(1 008)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(8 716)	(8 231)
- Résultat exceptionnel	4	9 917	688
- Impôt sur les bénéfices	5	(4 651)	(3 033)
RESULTAT NET		5 852	(4 510)



Bilan (montants exprimés en milliers d'€)

ACTIF	Notes	2009	2008
ACTIF IMMOBILISE			
- Immobilisations incorporelles	6	3 946	3 981
- Immobilisations corporelles	7	8 126	8 964
- Immobilisations financières	8	124 331	106 340
TOTAL		136 403	119 285
ACTIF CIRCULANT			
- Stocks et en cours	9	18 872	24 284
- Clients et comptes rattachés	10	21 936	22 555
- Créances diverses	11	12 943	20 076
- Disponibilités	13	1 063	936
TOTAL		54 814	67 851
COMPTE DE REGULARISATION	14	2 112	2 614
TOTAL ACTIF		193 329	189 750

PASSIF	Notes	2009	2008
CAPITAUX PROPRES			
- Capital	15	27 815	17 385
- Primes		42 813	42 813
- Réserves		4 848	4 848
- Report à nouveau		(2 112)	2 398
- Résultat de l'exercice		5 853	(4 510)
- Provisions réglementées	17	749	818
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16	79 966	63 752
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	18	2 635	3 462
DETTES			
- Emprunts et dettes financières	19	83 953	84 968
- Fournisseurs et comptes rattachés	20	18 420	27 981
- Dettes fiscales et sociales	21	5 274	5 232
- Autres dettes d'exploitation et diverses	22	2 999	4 355
TOTAL	23	110 646	122 536
COMPTE DE REGULARISATION		82	
TOTAL PASSIF		193 329	189 750

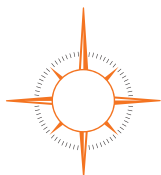


Tableau des flux de trésorerie (montants exprimés en milliers d'€)

	2009	2008
Résultat net total	5 852	(4 510)
Elimination des amortissements et provisions	1 813	3 731
Elimination des plus ou moins values de cession	(9 878)	(375)
Marge brute d'autofinancement	(2 213)	(1 154)
Incidence de la variation du BFR	3 637	(2 894)
Flux net généré par l'activité	1 424	(4 048)
Total des investissements hors titres de participation	(2 650)	(4 876)
Total des cessions	10 614	1 622
Acquisitions de titres de participation et incidence des variations de périmètre	(265)	1 565
Flux net de trésorerie provenant des investissements	7 699	(1 689)
Dividendes versés		(1 485)
Augmentations de capital	10 431	
Emissions d'emprunt		6 029
Remboursements d'emprunts	(4 363)	(10 459)
Mouvements sur actions propres	28	(161)
Flux net de trésorerie provenant du financement	6 096	(6 076)
Variation de trésorerie	15 219	(11 813)
Trésorerie d'ouverture	18 499	30 312
Trésorerie de clôture	33 718	18 499
VARIATION DE TRÉSORERIE	15 219	(11 813)



Notes annexes aux comptes sociaux



1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-03.
Les montants sont mentionnés en K€.

1.1. Application des conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport aux méthodes pratiquées l'exercice précédent.
Seules sont exprimées les informations significatives.

1.2. Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération ou au taux de la couverture de change qui leur est affectée, le cas échéant.

En fin d'exercice, les actifs et passifs libellés en devises étrangères et non couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes latentes font l'objet d'une provision.

1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

Désignations	Durées d'utilité
Frais de dépôt de brevets	Linéaire sur 10 ans
Droit au bail	Non amorti
Fond de commerce	Non amorti
Logiciels informatiques	Linéaire sur 3 ans
Progiciels de gestion	Linéaire sur 10 ans

Remarques :

- Les frais de recherche et développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice (2 344 K€ au 30.09.2009 contre 2 451 K€ au 30.09.2008).
- La valeur des marques acquises et des fonds de commerce fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

Désignations	Durées d'utilité
Constructions	Linéaire sur 5, 10 ou 20 ans
Agencements des constructions	Linéaire sur 5 ou 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire ou dégressif sur 5 ou 8 ans
Matériel de transport	Linéaire sur 4 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire ou dégressif de 3 à 8 ans

Les majorations temporaires des taux d'amortissement dégressif font l'objet d'amortissements dérogatoires enregistrés en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

1.5. Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Les compléments de prix d'acquisition, à payer éventuellement les exercices suivants, sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

A la clôture de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur d'inventaire ; la plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise.

Elle est déterminée en fonction des capitaux propres, des résultats de la filiale, de sa valeur consolidée et de ses perspectives d'avenir.

Les créances rattachées aux participations relatives à des sociétés étrangères sont évaluées au cours du jour de la date d'arrêté de bilan.

1.6. Stocks et en-cours

Les méthodes de valorisation retenues sont les suivantes :

Désignations	Méthodes
Matières premières	CMP
En-cours de construction	Coût d'en-cours de production
Produits finis	CMP
Marchandises	CMP

Le coût de production comprend les consommations de matières premières, les charges directes et indirectes de production ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée en fonction de l'ancienneté des collections pour les matières premières, et en fonction de pertes sur les ventes de hors cours pour les produits finis et marchandises.

L'absence de rotation ou la rotation lente des stocks sont également prises en compte dans l'évaluation de cette provision.

1.7. Créances clients et modalité de provisionnement

Le montant des provisions sur créances évolue selon l'ancienneté de celles-ci et selon la situation du client.

Le montant de la provision est calculé déduction faite de l'indemnité à percevoir de l'assurance crédit.

1.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont présentées dans la ligne "disponibilités". Elles figurent dans ce bilan à leur valeur d'acquisition. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre cette valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

1.9. Instruments financiers

Le recours à des modes de financement diversifiés nécessite de se prémunir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt et des cours des devises.

A ce titre, les résultats dégagés sur les couvertures de taux sont comptabilisés en résultat financier, les achats et les ventes étant évalués directement au taux de couverture des devises.

1.10. Indemnités de retraite

Les engagements de retraite ont été valorisés sur la base des indemnités de départ en retraite, charges sociales comprises, prévues par les conventions collectives, applicables dans les sociétés françaises.

La méthode de calcul utilisée est celle des unités de crédit projetées.

Ces engagements correspondent aux indemnités actualisées qui seraient allouées au personnel à l'âge de 65 ans, compte tenu du taux de rotation et de l'espérance de vie évalués pour chaque salarié.

Les engagements de retraite ont été calculés avec la table de mortalité INSEE 2008.

1.11. Autres avantages à long terme

- le programme de médaille du travail, prévu par un accord d'entreprise, constitue des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de la société,
- le Droit Individuel à la Formation (DIF) est ouvert à tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée ou d'un contrat de travail à durée déterminée. Ce droit donne accès à chaque salarié à 20 heures de formation par an cumulables sur 6 ans, soit une durée maximale de 120 heures. Les engagements au titre du DIF ayant une

contrepartie future pour La société Lafuma, ce dernier a choisi de ne pas provisionner le montant correspondant à cet engagement dans les comptes annuels.

1.12. Faits significatifs

Par ailleurs, la société Lafuma avait engagé un plan de restructuration (plan de sauvegarde de l'emploi) au titre duquel une provision de 233 K€ avait été constituée au 30 septembre 2008. Cette provision a été reprise et utilisée au 30 septembre 2009.

- Cession de la participation de 50 % dans la filiale britannique LLC
- Cession de la marque Lafuma en Corée en juillet 2009
- Augmentation de capital d'un montant de 10 430 880 euros par appel public à l'épargne en mai 2009.

1.13. Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie de la société LAFUMA, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme la différence entre les soldes bancaires créditeurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Elle comprend également les avances nettes de trésorerie aux filiales.

2. Résultat d'exploitation

2.1. Autres produits d'exploitation

Désignations	2009	2008
Production immobilisée		107
Subventions d'exploitation	9	19
Reprises provisions d'exploitation	3 701	961
Transferts de charges d'exploitation	97	166
Produits divers	4	5
TOTAL	3 811	1 258

2.2. Charges de personnel

Désignations	2009	2008
Salaires et traitements	(11 375)	(12 461)
Charges sociales	(4 765)	(5 054)
TOTAL	(16 140)	(17 515)

Au 30 septembre 2009, le DIF représente 27 525,60 heures. Ce volume d'heures a été utilisé à hauteur de 228 heures en 2008/2009 (contre 504 heures en 2007/2008).

2.3. Dotations aux amortissements

Désignations	2009	2008
Immobilisations incorporelles	(582)	(588)
Immobilisations corporelles	(2 202)	(2 128)
TOTAL	(2 784)	(2 716)

2.4. Dotations aux provisions

Désignations	2009	2008
Dotations pour dépréciation des actifs circulants	(1 034)	(470)
Dotations pour risques et charges	(1 793)	(2 365)
TOTAL	(2 827)	(2 835)

3. Résultat financier

3.1. Charges financières

Désignations	2009	2008
Dotations financières aux provisions	(2 511)	(3 342)
Intérêts et couverture de taux	(5 561)	(4 540)
Charges assimilées	(543)	(436)
Pertes de change	(356)	(105)
TOTAL	(8 971)	(8 423)

3.2. Produits financiers

Désignations	2009	2008
Produits des titres de participation	5 213	4 744
Intérêts et couvertures de taux	1 136	2 293
Produits assimilés	22	33
Autres produits financiers	11	
Reprises de provisions financières	1 829	57
Gains de change	442	288
TOTAL	8 653	7 415

4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

Désignations	2009	2008
Valeur comptable des immobilisations cédées	(122)	(175)
Produit des immobilisations cédées	10 166	579
RÉSULTAT SUR CESSIONS D'ACTIFS	10 044	404
Coût de restructuration et de réorganisation	(144)	185
Coût des litiges et contentieux		
Dotations nettes amortissements dérogatoires	69	137
Autres pertes ou profits exceptionnels	(52)	(38)
TOTAL	(9 917)	688

Les différents coûts et autres pertes ou profits exceptionnels tiennent compte des dotations et reprises de provisions enregistrées durant l'exercice.

5. Impôts sur les bénéfices

Un groupe d'intégration fiscale a été constitué à compter du 01.10.2000 comprenant les sociétés Lafuma (mère), Millet, Le Chameau, Lallemand, Sherpa Logistique, Lafprom, Oxbow, Paccard Diffusion, Oxbow Distribution et Eider (filles).

Les filles versent à la mère une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat, si elles avaient été imposées distinctement. A la clôture d'un exercice déficitaire, les filles ne sont titulaires à raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère. L'impôt comptabilisé du fait de l'intégration fiscale est de -3 816 K€. Il aurait été de 2 404 K€ en l'absence d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte de décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits ou charges et leur incorporation dans le résultat fiscal.

Il s'agit notamment de :

- l'Organic,
- la provision pour pertes de change,
- les provisions pour risques et charges divers.

Les bases d'impôts s'analysent comme suit :

Désignations	2009	2008
Organic	137	147
Provision pour pertes de change	1	1 985
Provision pour risques et charges divers	1 408	306
TOTAL	1 546	2 438

Evaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice	5 852
Impôt société	(4 651)
Dotations amortissements dérogatoires	223
RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE AVANT IMPÔT SOCIETE	1 424

Répartition de l'impôt sur le résultat

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(8 716)	(7 957)	(759)
Résultat exceptionnel	9 917	(3 306)	6 611
RESULTAT COMPTABLE	1 201	(4 651)	5 852

6. Immobilisations incorporelles

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Désignations	Frais d'établiss. recherche et dévelop.	Concess. brevets, licences marques	Fonds commerciaux et droits au bail	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEURS BRUTES					
AU 30 SEPT. 2007	0	847	1 497	4 026	6 370
Acquisitions		33		413	446
Cessions			(64)	(52)	(116)
Reclassements et fusions				382	382
AU 30 SEPT. 2008	0	880	1 433	4 769	7 082
Acquisitions		7		459	466
Cessions					
Reclassements et fusions				82	82
AU 30 SEPT. 2009	0	887	1 433	5 310	7 630
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
AU 30 SEPT. 2007	0	429	52	2 113	2 594
Dotations		64		495	559
Reprises				(52)	(52)
Reclassements et fusions					
AU 30 SEPT. 2008	0	493	52	2 556	3 101
Dotations		62		521	583
Reprises					
Reclassements et fusions					
AU 30 SEPT. 2009	0	555	52	3 077	3 684
VALEURS NETTES					
AU 30 SEPT. 2007		418	1 445	1 913	3 776
AU 30 SEPT. 2008		387	1 381	2 213	3 981
AU 30 SEPT. 2009		332	1 381	2 233	3 946

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels.

7. Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Désignations	Terrains et construct.	Matériels et installat.	Autres	Immobilisations en cours + avances	TOTAL
VALEURS BRUTES					
AU 30 SEPT. 2007	9 269	11 434	2 851	383	23 937
Acquisitions	1 521	747	283	120	2 671
Cessions	(339)	(40)	(239)		(618)
Reclassements et fusions				(383)	(383)
AU 30 SEPT. 2008	10 451	12 141	2 895	120	25 607
Acquisitions	386	924	154	21	1 485
Cessions		(607)	(69)		(676)
Reclassements et fusions			1	(83)	(82)
AU 30 SEPT. 2009	10 837	12 458	2 981	58	26 334
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
AU 30 SEPT. 2007	4 994	8 314	1 716	0	15 024
Dotations	620	1 086	450		2 156
Reprises	(270)	(40)	(227)		(537)
Reclassements et fusions					0
AU 30 SEPT. 2008	5 344	9 360	1 939	0	16 643
Dotations	689	1 110	401		2 200
Reprises		(579)	(56)		(635)
Reclassements et fusions					0
AU 30 SEPT. 2009	6 033	9 891	2 284	0	18 208
VALEURS NETTES					
AU 30 SEPT. 2007	4 275	3 120	1 135	383	8 913
AU 30 SEPT. 2008	5 107	2 781	956	120	8 964
AU 30 SEPT. 2009	4 804	2 567	697	58	8 126

8. Immobilisations financières

Elles comprennent :

Désignations	2009	2008
Participations	84 655	84 472
Créances rattachées à des participations	64 337	45 779
Autres immobilisations financières	1 205	1 269
- Provision sur participations	(14 209)	(14 209)
- Provision sur créances rattachées à des participations	(11 655)	(10 895)
- Provision sur autres immobilisations financières	(2)	(76)
MONTANT NET	124 331	106 340

Des prêts ou avances en compte courant sont accordés à certaines de nos filiales. En cas de situation nette négative de la filiale, ces prêts ou avances font l'objet d'une provision limitée à la quote-part de situation nette détenue, ce qui représente la perte potentielle pour la société-mère car les actifs de ces sociétés sont généralement limités aux stocks, aux comptes clients (qui font l'objet d'éventuelles dépréciations) et à quelques agencements de faible valeur. Sont notamment concernés Lafuma America, Lafuma Canada, Lafuma Group GmbH, Lafuma BV, LMO, Lafuma China et Lafuma Group SL.

8.1. Participations

Les principales variations sont :

Acquisitions et créations :

- Lafuma a acquis 33,33 % des titres de LWA pour un montant de 250 K€. Cette opération porte la détention de Lafuma dans cette société à 66,67 % et la valeur des titres à 270 K€.
- Lafuma a augmenté le montant de sa participation dans le capital de Big Pack New Technology de 1 068 K€ à 1 082 K€. Le taux de cette participation reste à 100 %.
- La cession de la participation de 50 % dans la filiale britannique représentant 82 K€ pour un montant de 1 euro.

8.2. Autres immobilisations financières

Elles comprennent des titres immobilisés (55 K€), des dépôts, des prêts à un organisme gérant l'effort construction.

A compter du 01.10.2005, les titres auto-détenus ainsi que les VMP attachés aux contrats afférents sont également comptabilisés dans cette rubrique. Ces titres auto détenus et VMP représentent un montant de 111 K€ au 30.09.2009 contre 245 K€ au 30.09.2008.

Désignations	2009	2008
VALEUR BRUTE DES VMP À LA CLOTURE	0	0
- acquisitions de l'exercice		
- valeur d'achat des cessions de l'exercice		(40)
VALEUR BRUTE DES ACTIONS PROPRES A LA CLOTURE	46	239
- acquisitions de l'exercice	448	962
- valeur d'achat des cessions de l'exercice	(640)	(842)
NOMBRE D'ACTIONS A LA CLOTURE	3 962	7 072
- nombre d'actions acquises dans l'exercice	45 448	24 501
- nombre d'actions cédées dans l'exercice	(48 558)	(19 658)
Cours moyen des actions propres détenues à la clôture	11,65	33,82
Cours de clôture	11,17	23,04

9. Stocks et en-cours

Désignations	2009	2008
Matières premières	4 324	5 520
- Provision pour dépréciation des matières premières	(285)	(1 151)
Produits et travaux en cours	2 008	3 052
Produits finis	6 333	8 210
- Provision pour dépréciation des produits finis	(160)	(146)
Marchandises	6 848	8 972
- Provision pour dépréciation des marchandises	(196)	(173)
MONTANT NET	18 872	24 284

10. Créances clients et comptes rattachés

Désignations	2009	2008
Créances clients	23 169	23 152
Factures clients à établir	98	158
- Provision pour créances douteuses	(1 331)	(755)
MONTANT NET	21 936	22 555

La société Lafuma bénéficie de lignes d'affacturage pour un montant de 10 000 K€. Au 30.09.2009, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 2 591 K€ pour une utilisation de 4 968 K€ au 30.09.2008.

Les engagements auprès du factor sont comptabilisés au bilan au 30.09.2009 alors qu'ils étaient déconsolidés au 30.09.2008, du fait de la modification des contrats d'affacturage.

Le montant des créances clients intègre une créance née dans le cadre d'opérations de "barter" pour un montant net de 687 K€ au 30.09.2009 (contre 1 031 K€ au 30.09.2008).

Lafuma disposera d'un délai de 2 ans pour recouvrer cette créance par voie de compensation.

11. Autres créances

Désignations	2009	2008
Fournisseurs débiteurs	197	440
Avoirs fournisseurs à recevoir	118	116
Avances au personnel	7	13
Etat	2 001	2 781
Débiteurs groupe	9 808	15 996
Organismes sociaux et divers	812	730
TOTAL	12 943	20 076

12. Etat des échéances des créances clients et autres

Désignations	2009	2008
A moins d'un an	34 052	42 279
A plus d'un an	827	352
TOTAL	34 879	42 631

13. Disponibilités

Désignations	2009	2008
V.M.P. et actions propres		3
- Provision sur VMP et actions propres		
Disponibilités	1 063	933
TOTAL	1 063	936
Valeur brute des VMP à la clôture		3
- acquisitions de l'exercice		
- valeur d'achat des cessions de l'exercice		

Les titres auto-détenus, gérés dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont depuis le 01.10.2005 comptabilisés dans les autres immobilisations financières.

Désignations	2009	2008
DISPONIBILITES AU BILAN	1 063	933
Comptes courants filiales Actif	63 843	45 779
Comptes courants filiales Passif	(16 899)	(13 255)
Concours bancaires (trésorerie passive)	(14 267)	(14 797)
Intérêts courus non échus	(22)	(161)
TRESORERIE DE CLOTURE DU TABLEAU DES FLUX	33 718	18 499

14. Comptes de régularisation actif

Désignations	2009	2008
Charges constatées d'avance	787	629
Ecart de conversion actif	1 325	1 985
TOTAL	2 112	2 614

15. Capital

Désignations	2009	2008
Capital social	27 815	17 385
Nombre d'actions ordinaires	3 476 961	2 173 101
Nominal de l'action	8,00 €	8,00 €

Les variations s'analysent de la façon suivante :

Désignations	Nombre d'actions	Capital social	Nominal de l'action
AU 30 SEPT. 2007	2 113 888	16 911	8,00
Paiement du dividende en actions	16 213	130	8,00
Echange d'actions contre emprunt obligataire	43 000	344	8,00
AU 30 SEPT. 2008	2 173 101	17 385	8,00
Paiement du dividende en actions			
Augmentation de capital	1 303 860	10 430	8,00
AU 30 SEPT. 2009	3 476 961	27 815	8,00

16. Variation des capitaux propres

Désignations	2009	2008
CAPITAUX PROPRES EN DEBUT D'EXERCICE	63 752	65 403
Affectation résultat exercice précédent	(4 510)	3 805
Report à nouveau	4 510	
Autres réserves		(5 919)
Dividendes distribués		2 114
Augmentation de capital		
Capital social	10 430	474
Primes		1 646
Autres réserves		
Résultat de l'exercice	5 853	(4 510)
Provisions règlementées	(69)	(136)
Dividendes actions propres		3
Dividendes prélevés sur les réserves		
Fusion / TUP		2 986
CAPITAUX PROPRES EN FIN D'EXERCICE	79 966	63 752

17. Provisions réglementées

Désignations	2009	2008
Provision pour amortissement dérogatoire		
Solde à l'ouverture de l'exercice	818	955
Dotations de l'exercice	223	167
Reprises de l'exercice	(292)	(304)
SOLDE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	749	818

18. Provisions pour risques et charges

Désignations	2009	2008
Résultat d'exploitation		
Couverture USD	1 324	1 981
Résultat financier		
Prov. pour risque de change	2	4
Résultat exceptionnel		
Prov. pour départ en retraite et médailles du travail	719	938
Prov. pour charges de réorganisations	446	425
Prov. pour litiges et contentieux	8	
Prov. pour autres charges	136	114
TOTAL	2 635	3 462

	Solde d'ouverture	Changement de méthode	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Solde de clôture
AU 30 SEPT. 2007	1 596	0	1 360	(546)	(27)	2 383
Risque d'exploitation						
Couverture USD	469		1 981	(469)		1 981
Avantages au personnel	1 065		192	(319)		938
Résultat financier						
Risque de change	1		4	(1)		4
Résultat exceptionnel						
Réorganisations	848		192	(430)	(185)	425
Litiges et contentieux						
Autres charges			114			114
AU 30 SEPT. 2008	2 383	0	2 483	(1 219)	(185)	3 462
Risque d'exploitation						
Couverture USD	1 981		1 324	(1 981)		1 324
Avantages au personnel	938		83	(71)	(231)	719
Résultat financier						
Risque de change	4		2	(4)		2
Résultat exceptionnel						
Réorganisations	425		385	(355)	(9)	446
Litiges et contentieux			8			8
Autres charges	114		22			136
AU 30 SEPT. 2009	3 462	0	1 824	(2 411)	(240)	2 635

Les engagements de retraite sont actualisés et évalués pour des départs volontaires à la retraite à 65 ans.

Indices pris en compte pour le calcul des engagements de retraite	2009	2008
- IBOXX € corporate non financier AA10+ ⁽¹⁾	4,50 %	
- taux OAT TEC 10 ans ⁽¹⁾		4,35 %
- taux d'augmentation des salaires	2 à 5 %	3 à 7 %

Les taux de rotation utilisés correspondent aux taux effectivement constatés par tranche d'âge.

⁽¹⁾ en 2008/2009, la formule de calcul du taux d'actualisation a été modifiée afin d'être moins dépendante du taux d'inflation.

19. Dettes financières et avances conditionnées

19.1. Analyse par catégorie de dettes

Désignations	2009	2008
Emprunts bancaires	52 048	56 280
Avances conditionnées	28	128
Comptes courants groupe	17 572	13 553
Autres financements à long et moyen terme	6	6
Financements à court terme	14 266	14 797
Primes sur options de change		
Intérêts courus à payer	33	204
TOTAL	83 953	84 968

Lafuma, société mère du Groupe Lafuma a signé un protocole d'accord avec ses banques en avril 2009 relatif à la réorganisation des financements moyen terme, prévoyant notamment :

- la mise en place, concernant le crédit syndiqué (montant restant dû de 43 204 K€ au 30 septembre 2009), de deux échéances annuelles en juin et décembre de 4 696 K€ chacune, la première intervenant le 31 décembre 2009, afin de mieux s'adapter aux cycles de trésorerie du Groupe ;

- le report d'un an des échéances de remboursement en principal des autres financements à moyen terme (8 799 K€).

En application de ce même protocole d'accord, la quasi-totalité des emprunts et crédits (52 004 K€) incluent des "covenants" financiers basés sur les comptes consolidés évalués à la fin de chaque exercice en tant que "garanties", pouvant conduire à une exigibilité anticipée de ces crédits. Ceux-ci ont été harmonisés dans l'ensemble des contrats afin de retenir les mêmes définitions et les mêmes ratios. Les ratios retenus sont Dettes financières nettes/Ebitda et Dettes financières nettes/ Capitaux propres.

Ces ratios sont calculés lors de la clôture annuelle des comptes et doivent évoluer de la façon suivante :

Ratio	2009	2010	2011 et suivants
Dettes financières nettes/ Ebitda	Pas de ratio	<4,5	<3,5
Dettes financières nettes/ Capitaux propres	<1	<1	<1

Au 30.09.2009, le ratio Dettes financières nettes/Capitaux propres, seul applicable ressort sur cet exercice, ressort à 0,63.

A titre d'information, la détermination de l'Ebitda tel qu'il est prévu dans le protocole d'accord est la suivante :

Comptes consolidés	2009	2008
Produits des activités ordinaires	254 835	262 066
Achats consommés	(123 296)	(123 676)
Autres achats et charges externes	(64 198)	(65 697)
Charges de personnel	(57 675)	(58 079)
Impôts et taxes	(4 212)	(3 964)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 841)	(840)
EBITDA	3 613	9 810

Dans l'hypothèse où un covenant ne serait pas respecté, le contrat prévoit que la société doit prévenir officiellement les banques et que celles-ci sont tenues à un délai de réflexion avant de prononcer une éventuelle exigibilité.

A titre de garantie des financements moyen terme, les banques bénéficient des nantissements prévus au contrat syndiqué : nantissement de la marque Lafuma, des titres Oxbow, Le Chameau et Millet.

Les financements à moyen terme hors crédit syndiqué bénéficient de mêmes garanties inscrites en second rang ainsi que d'une hypothèque sur le site d'Anneyron où se trouve le siège social du Groupe.

Par ailleurs, en cas de cession d'actifs supérieurs à 2 millions d'euros, la Société s'engage à affecter la moitié des produits nets encaissés en remboursement des financements à moyen terme. En application de cette clause, le Groupe a procédé à un remboursement anticipé d'une partie de ses lignes de financement pour un montant de 3 365 K€.

Dans le cadre du protocole d'accord, les banques ont enfin confirmé leurs engagements bancaires à court terme jusqu'au 30 juin 2010 en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins du Groupe.

Il est prévu d'ouvrir de nouvelles discussions entre les banques et la société au cours du premier semestre 2010 afin de déterminer ses besoins de financement à court terme et ceux de ses filiales en fonction de sa situation financière et de la saisonnalité de son activité et d'ajuster en conséquence les lignes de financement court terme à ces besoins. Compte tenu de l'amélioration de l'endettement et de la réduction des besoins de trésorerie, le Groupe considère que le renouvellement des lignes de financement court terme devrait être accordé par les banques.

19.2. Avances conditionnées

Ces avances comprennent :
- des avances remboursables de l'Agence de l'Eau.

19.3. Variations de l'exercice des emprunts et avances conditionnées

Désignations	2008	Nouveaux	Rembours.	2009
Emprunts	56 280		4 232	52 048
Avances conditionnées	128		100	28
TOTAL	56 408	0	4 332	52 076

20. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Désignations	2009	2008
Fournisseurs	16 203	23 496
Effets à payer		1 676
Factures non parvenues	2 217	2 809
TOTAL	18 420	27 981

21. Dettes fiscales et sociales

Désignations	2009	2008
Personnel et comptes rattachés	590	752
Charges de personnel à payer	1 747	2 056
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 172	796
Charges sociales à payer	969	1 094
Etat, impôts et taxes	399	151
Taxes diverses à payer	397	383
TOTAL	5 274	5 232

22. Autres dettes d'exploitation et diverses

Désignations	2009	2008
Dettes fournisseurs d'immobilisations	317	399
Clients crédateurs	467	270
Avoirs clients à établir	771	1 612
Créditeurs Groupe	1 059	1 682
Créditeurs divers	459	392
TOTAL	3 073	4 355

23. Etat des échéances des dettes

Désignations	2009	2008
A moins d'un an	69 275	79 499
A plus d'un an et moins de cinq ans	41 283	42 888
A plus de cinq ans	162	149
TOTAL	110 720	122 536

24. Produits à recevoir et charges à payer

Désignations	2009	2008
PRODUITS A RECEVOIR		
Clients et comptes rattachés	99	158
Autres créances	118	166
CHARGES A PAYER		
Emprunts et dettes financières	11	41
Fournisseurs et comptes rattachés	2 217	2 810
Dettes fiscales et sociales		
- Ind. congés payés, primes, gratifications et intérêts.	1 748	2 058
- Charges soc./ind. CP, primes, gratificat. et organique	969	1 094
- Taxes diverses	393	376
Autres dettes clients	771	1 612
Autres dettes	25	21
Intérêts bancaires courus	22	163

25. Effectifs et rémunération des dirigeants

25.1. Effectif à la clôture par catégorie de personnel

Désignations	2009	2008
Cadres	90	98
Employés, techniciens et agents de maîtrise	129	165
Ouvriers	85	95
TOTAL	304	358

25.2. Effectif moyen par catégorie de personnel

Désignations	2009	2008
Cadres	95	96
Employés, techniciens et agents de maîtrise	147	169
Ouvriers	88	97
TOTAL	331	362

25.3. Rémunération des organes de direction

La rémunération allouée au titre de l'exercice 2008/2009 aux membres des organes de direction et d'administration de la société Lafuma (Comité Stratégie Groupe), à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées, s'élève à 1 132 K€ (contre 1 302 K€ en 2007/2008).

26. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se répartissent de la manière suivante :

Désignations	2009	2008
Engagements de retraite		
Redevances de crédit-bail restant à courir	2	30

27. Risques

27.1. Risques de liquidité

En plus des financements à moyen et long terme, la société Lafuma a négocié, par le biais de ses différentes entités, des concours bancaires à court terme sous différentes formes : découvert, escompte ou crédit de campagne. L'ensemble de ces concours s'élève à 23 552 K€.

Dans le cadre du protocole d'accord, les banques ont enfin confirmé leurs engagements bancaires à court terme jusqu'au 30 juin 2010 en ce compris les lignes d'ouverture de crédits documentaires dont le montant a été ajusté aux besoins de la société Lafuma et de ses filiales.

Il est prévu d'ouvrir de nouvelles discussions entre les banques et le Groupe au cours du premier semestre 2010 afin de déterminer ses besoins de financement à court terme en

fonction de sa situation financière et de la saisonnalité de son activité et d'ajuster en conséquence les lignes de financement court terme à ces besoins. Compte tenu de l'amélioration de l'endettement et de la réduction des besoins de trésorerie, le Groupe considère que le renouvellement des lignes de financement court terme devrait être accordé par les banques.

Par ailleurs, la société Lafuma bénéficie de lignes d'affacturage pour un montant global de 10 000 K€. Au 30.09.2009, ces lignes étaient utilisées à hauteur de 2 591 K€ pour une utilisation de 4 968 K€ au 30.09.2008.

Les engagements auprès du factor sont comptabilisés au bilan au 30.09.2009 alors qu'ils étaient déconsolidés au 30.09.2008, la norme IAS 39 n'étant plus applicable à la suite de la modification des contrats d'affacturage.

27.2. Risques de taux d'intérêt

Les engagements faisant l'objet d'un risque de taux sont les suivants :

	Total	à - 1 an	de 2 ans à - 5 ans	à + 5 ans
Emprunts et autres dettes à taux variable (Euribor)	56 279	13 270	42 866	143
Emprunts et autres dettes à taux fixe				
Autres dettes financières à court terme à taux variable	28 689	28 689		
TOTAUX AU 30 SEPTEMBRE 2008	84 968	41 959	42 866	143
Emprunts et autres dettes à taux variable (Euribor)	52 047	10 630	41 283	134
Emprunts et autres dettes à taux fixe				
Autres dettes financières à court terme à taux variable	31 906	31 906		
TOTAUX AU 30 SEPTEMBRE 2009	83 953	42 536	41 283	134

Ces dettes sont essentiellement en euro.

Les couvertures correspondantes sont décrites dans la note 28.1.

27.3. Risques de taux de change

Le Groupe se couvre uniquement sur :

- le dollar à l'achat.

Le Groupe a pour politique de ne pas spéculer sur les monnaies : en conséquence, nous mettons en œuvre une politique de couverture en relation avec des taux budgétaires déterminés en concertation avec des professionnels.

Le détail de l'exposition au 30 septembre 2009 et les dispositifs mis en place pour limiter

l'impact des risques liés aux fluctuations des devises figurent dans les paragraphes ci-dessous.

Les couvertures sont conclues en fonction des cours budgétaires avec comme objectif de ne pas se couvrir à des taux moins favorables que les cours ainsi fixés.

Il s'agit généralement de termes fixes et dans certains cas d'instruments dérivés permettant de profiter des fluctuations baissières de la devise.

Les instruments dérivés correspondants sont décrits ci-dessous. Ceux-ci font face, aussi en partie, à l'exposition nette relative à l'exercice suivant ; la situation ci-dessus ne reflète pas les besoins nets de l'exercice puisque le Groupe présente un montant d'achat en dollars supérieur à celui de ses ventes.

La répartition des actifs et passifs monétaires est la suivante :

	Euro	Livre Sterling	Dollar Hong Kong	Yen	Dollar Américain	Autres Devises
Actifs monétaires	17 402	13			594	276
Passifs monétaires	90 467	4		123	105	273
EXPOSITION NETTE AU 30.09.2008	(73 065)	9	0	-123	489	3
Actifs monétaires	18 514	11		1	462	537
Passifs monétaires	82 392	12			77	15
EXPOSITION NETTE AU 30.09.2009	(63 878)	(1)	0	1	385	522

27.4. Instruments dérivés de taux et de devises

Les principaux instruments utilisés par le Groupe sont :

- le SWAP

- le CAP (simple ou tunnel).

Au 30 septembre 2008 et au 30 septembre 2009, les couvertures étaient les suivantes :

2009	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Risque de change						
- options de change USD		791	27 500	27 500		
TOTAL	0	791	27 500	27 500	0	0
Risque de taux						
- swaps de taux		1 621	49 696		49 000	696
- options de taux (caps, floor)		307	39 000		39 000	
TOTAL	0	1 928	88 696	0	88 000	696

2008	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Risque de change						
- options de change USD		-21	34 627	34 627		
- options de change JPY		39	1 218	1 218		
- options de change CHF		13	405	405		
TOTAL	0	31	36 250	36 250	0	0
Risque de taux						
- swaps de taux	175		33 696		33 000	696
- options de taux (caps, floor)	183		51 500		51 500	
TOTAL	358	0	85 196	0	84 500	696

28. Avals et cautions donnés

Désignations	2009	2008
Millet	796 K€	1 281 K€
Le Chameau	828 K€	1 078 K€
Lafuma Group GmbH		66 K€
LMKK		124 MJPY

29. Tableau concernant les entreprises liées

Désignations	2009	2008
Actif immobilisé		
Participations financières	84 655	84 492
Créances rattachées à des participations	63 844	45 779
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	9 322	10 869
Autres créances	5 615	11 830
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	16 900	13 256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 989	17 836
Autres dettes	388	341

30. Autres informations

Passifs éventuels

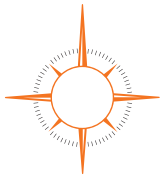
A notre connaissance, il n'existe pas d'autres passifs pouvant avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la société Lafuma SA et de ses filiales.

31. Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

A notre connaissance, il n'est pas intervenu depuis le 30 septembre 2009 d'événement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de la société.

32. Filiales et participations - valeurs mobilières

Sociétés filiales	Capital		Val. brute titres détenus Val. nette titres détenus en €	Prêts et avances Cautions en €	Chiffre d'affaires Résultat en €	Dividendes versés en €
	Autres capitaux propres en devise locale	% détenus				
CONTEXT (en TND taux moyen : 1 EUR = 1,846633TND)	10 000 4 043 027	99,80%	396 368 396 368	13 182	4 397 216 1 187 783	1 413 197
LAFUMA HONG KONG (en HKD taux moyen : 1 EUR = 10,470636 HKD)	10 000 6 513 402	99,00%	316 571 316 571	2 617 013	8 722 749 138 316	
LAFUMA HUNGARIA (en HUF taux moyen : 1 EUR = 280,065455 HUF)	51 350 000 487 680 155	100,00%	672 869 672 869		3 659 827 518 935	
LAFPROM en EUR	94 240 20 423 553	100,00%	5 365 685 5 365 685		87 242 077 3 576 746	2 900 000
LWA en EUR	66 931 372 319	66,67%	269 951 269 951		1 951 414 2 019	
MILLET en EUR	3 234 218 8 457 102	100,00%	6 880 026 6 880 026	795 840	33 185 376 3 554 553	700 000
LE CHAMEAU en EUR	3 892 768 2 672 255	100,00%	8 147 125 8 147 125	6 047 000 828 328	26 438 277 (178 410)	
LAFUMA AMERICA (en USD taux moyen : 1 EUR = 1,350827 USD)	24 500 (4 485 395)	100,00%	18 951 0	5 528 489	4 645 364 (678 827)	
LAFUMA BV en EUR	113 445 (2 072 630)	100,00%	115 000 0	2 912 000	1 822 137 (793 103)	
LMO en EUR	10 000 (242 291)	100,00%	6 500 0	937 532	3 166 203 (44 514)	
LAFUMA CANADA (en CAD taux moyen : 1 EUR = 1,600755 CAD)	10 000 (2 625 362)	100,00%	7 591 0		0 1 633 830	
SHERPA LOGISTIQUE en EUR	230 000 (58 784)	100,00%	230 000 230 000		5 558 573 (339 040)	
LALLEMAND en EUR	925 540 1 674 574	100,00%	1 059 796 1 059 796		3 399 022 116 000	200 000
LAFUMA GROUP GMBH en EUR	285 000 (3 625 837)	100,00%	751 002 0	4 593 925	2 235 666 (784 066)	
LAFUMA CHINA (en CNY taux moyen : 1 EUR = 9,228027 CNY)	1 655 420 (8 732 736)	100,00%	204 625 0	84 414	0 (39 667)	
LMKK (en JPY taux moyen : 1 EUR = 127,926364 JPY)	10 000 000 180 694 366	100,00%	1 200 445 1 200 445		15 740 172 342 263	
LAFUMA GROUP SL en EUR	75 000 (541 609)	100,00%	80 000 0	1 503 751	1 286 903 (277 194)	
OXBOW en EUR	918 274 13 767 848	100,00%	40 520 757 40 520 757	19 490 000	60 873 125 (3 560 384)	
PACCARD DIFFUSION en EUR	150 000 115 199	100,00%	1 127 849 1 127 849	186 558	473 182 (922)	
LTH (en HKD taux moyen : 1 EUR = 10,470636 HKD)	4 971 993 (40 251)	50,00%	243 403 243 403		0 (2 049)	
BIG PACK NEW TECHNOLOGY (en CNY taux moyen : 1 EUR = 9,228027 CNY)	11 120 084 (3 214 918)	100,00%	1 081 938 1 081 938		2 545 916 (151 795)	
EIDER en EUR	5 720 000 (7 101 234)	100,00%	15 958 193 2 932 383	8 725 771	20 308 181 (693 644)	
TOTAL SOCIETES FILIALES			84 654 645			
TITRES IMMOBILISES			54 947			
ACTIONS PROPRES			46 162			
SICAV et FCP			0			
TOTAL VALEURS MOBILIERES (valeur brute)			84 755 754			



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes
42, Avenue Georges Pompidou
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
81, Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

LAFUMA
Société Anonyme au capital de 27 815 688 €
ANNEYRON
26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Comptes Annuels Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LAFUMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 19.1 et 27.1 de l'annexe relatives à la restructuration financière opérée au cours de l'exercice et à la situation financière de la société.

2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Dans un contexte de difficultés certaines à appréhender les perspectives économiques, ces éléments ont été pris en considération par votre société pour procéder aux estimations comptables significatives concourant à la préparation de

ces comptes. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Comme indiqué dans la première partie du rapport, les notes 19.1 et 27.1 de l'annexe décrivent la restructuration financière opérée au cours de l'exercice et la situation financière de la société. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous avons vérifié le caractère approprié de ces informations.
- La société procède à l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées selon les modalités décrites aux notes de l'annexe 1.5 "Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières" et 8 "Immobilisations financières".

Nous avons examiné les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et nous avons revu les calculs effectués par la société sur la base de ces données et hypothèses.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 29 janvier 2010
Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
François PONS
Associé

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique NATALE
Associé



Rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

GRANT THORNTON
Commissaire aux Comptes
42, Avenue Georges Pompidou
69003 LYON

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
81, Boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

LAFUMA
Société Anonyme au capital de 27 815 688 €
ANNEYRON
26140 SAINT-RAMBERT D'ALBON

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Conventions et engagements réglementés Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec les sociétés LMO, LLC et LAFUMA Canada

Personnes concernées : Les sociétés LMO, LLC, et LAFUMA Canada sont toutes des filiales de votre société.

Nature et objet : Abandons de créances détenues par votre société dans les sociétés suivantes à hauteur de :

LMO	246 568 €
LLC	255 000 €
LAFUMA Canada	1 696 647 €

afin de reconstituer en tout ou partie la situation nette de ces filiales.

Modalités : Le montant total des abandons de créances représente une charge de 2 198 215 € dans les comptes de votre société au 30 septembre 2009.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société LAFUMA Hong Kong

Nature et objet : Votre société se porte garante du remboursement par LAFUMA Hong Kong du prêt consenti par L.T.H.

Modalités : L'engagement est limité à 300 000 € au 30 septembre 2009.

Avec les sociétés LE CHAMEAU, MILLET, LALLEMAND, SHERPA LOGISTIQUE, LAFPROM, PACCARD DIFFUSION, OXBOW, OXBOW DISTRIBUTION et EIDER

Nature et objet : Une convention d'intégration fiscale a été établie entre les entités suivantes du Groupe :

- LAFUMA SA	:	Tête de Groupe
- LE CHAMEAU SAS	:	Fille
- MILLET SAS	:	Fille
- LALLEMAND SAS	:	Fille
- SHERPA LOGISTIQUE SAS	:	Fille
- LAFPROM SAS	:	Fille
- PACCARD DIFFUSION SARL	:	Fille
- OXBOW SAS	:	Fille
- OXBOW DISTRIBUTION SAS	:	Fille
- EIDER SAS	:	Fille

Modalités : Cette convention prévoit que les éventuelles économies d'impôts constatées sont conservées par la société-mère. L'intégration fiscale génère un produit d'impôt au 30 septembre 2009 de 3 816 K€.

Avec les sociétés du Groupe

Nature et objet : Votre société se porte caution des sociétés mentionnées dans le tableau ci-après auprès de tout établissement bancaire ou financier.

Modalités :

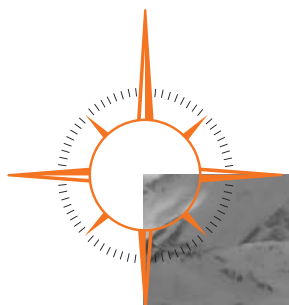
Sociétés	Cautionnement maximum autorisé par le Conseil d'Administration	Cautionnement donné aux organismes financiers au cours de l'exercice	Cautionnement engagé au 30/09/2009 auprès des organismes financiers
OXBOW	8 000 K€		
MILLET	2 000 K€	1 800 K€	795 840 €
LE CHAMEAU	5 000 K€	2 760 K€	828 328 €
LAFPROM	5 000 K€		
LAFPROM Hong Kong	100 K€		
LAFUMA Hong Kong	100 K€		
LAFUMA Group GmbH	1 000 K€	500 K€	
LALLEMAND	400 K€		
LAFUMA BV	100 K€		
SHERPA LOGISTIQUE	100 K€		
LAFUMA Group SL	25 K€		
LAFUMA America	100 K€		
LMKK	6 500 K€	460 000 KJPY	
LMO	25 K€		
LAFUMA China	50 K€		
CONTEXT	100 K€		
LAFUMA Hungaria	100 K€		
EIDER	6 000 K€		

Lyon et Villeurbanne, le 29 janvier 2010
Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
François PONS
Associé

DELOITTE & ASSOCIES
Dominique NATALE
Associé

Résolutions soumises à l'Assemblée
Générale Mixte de Lafuma le 18 février 2010



MILLET 

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2009 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe JOFFARD ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François CHAPUIS ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric BOSSARD ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre MILLET ;
- Nomination d'administrateurs ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce ;
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux salariés ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion de la Société établi par le Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009, approuve, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes consolidés ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

DEUXIEME RESOLUTION (Approbation des comptes sociaux et quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés le 30 septembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 49 841 euros.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2009 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

TROISIEME RESOLUTION (Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, et constaté que le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2009 fait apparaître un bénéfice de 5 852 366 euros, décide de l'affecter comme suit :

- à la résorption intégrale
du Report à nouveau débiteur à hauteur de 2 112 412 euros
- sur le solde, soit 3 739 954 euros :
 - > 5 % à la Réserve Légale, ci 186 998 euros
 - > au compte « Autres Réserves », pour 3 552 956 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les distributions de dividendes par action au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Date de l'exercice clos	Dividende distribué
30.09.2006	1,30 euros
30.09.2007	1 euro
30.09.2008	/

QUATRIEME RESOLUTION (Conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, déclare les approuver dans les conditions de l'article L. 225-40 du Code de commerce.

CINQUIEME RESOLUTION (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe JOFFARD)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe JOFFARD vient à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

SIXIEME RESOLUTION (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François CHAPUIS)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur François CHAPUIS vient à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

SEPTIEME RESOLUTION (Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric BOSSARD)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Frédéric BOSSARD vient à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

HUITIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre MILLET)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre MILLET vient à expiration ce jour, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

NEUVIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel administrateur)

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction :

Monsieur Franck SILVENT demeurant 24 place des Vosges - 75003 Paris,

pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

DIXIEME RESOLUTION

(Programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mars 2009.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Lafuma par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,

- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,

- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,

- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa onzième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixée à 10 430 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

ONZIEME RESOLUTION

(Délégation pour réduction du capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes :

- Donne au Conseil d'Administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

- Fixe à vingt quatre mois à compter de la présente assemblée, la durée de validité de la présente autorisation ;

- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

DOUZIEME RESOLUTION

(Délégation au Conseil d'Administration pour procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant en application des articles L 3332-18 et suivants du Code du travail et L 225-138-1 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres

titres donnant accès au capital, réservées aux salariés (et dirigeants) de la société (et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce) adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;

- Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation ;

- Fixe à vingt six mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette autorisation ;

- Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 2 % du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital ;

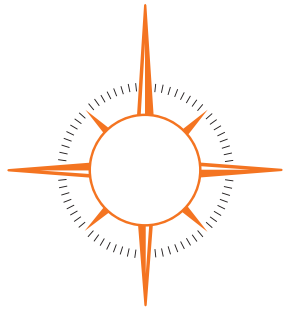
- Décide que le prix des actions à émettre, en application du premier alinéa de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 5 % à la moyenne des cours de clôture cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le Conseil d'Administration pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

TREIZIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts ou formalités nécessaires.



Renseignements de caractère général concernant le Groupe Lafuma





Renseignements de caractère général concernant la société Lafuma S.A.

Dénomination sociale : LAFUMA S.A.

Siège social : B.P. 60 - 26140 Anneyron

Date de création de la Société : 7 décembre 1990

Nationalité : Française

Forme juridique : Société Anonyme, régie par les dispositions du Code de Commerce

Durée :

La société a une durée de vie de 99 ans, et ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, le 7 décembre 1990, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Registre du Commerce et des Sociétés : RCS Romans B 380 192 807

Code APE : 174C

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société :

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

Objet social (article 2 des statuts) :

LAFUMA S.A. a pour objet en France et dans tous pays :

- la fabrication et le négoce, sous toutes ses formes, de tous articles, en toutes matières, se rapportant au plein air, au sport, aux loisirs, aux voyages, à la santé, au ménage et à l'ameublement ;
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou affaires, sous quelque forme que ce soit, notamment par souscription ou achat de droits sociaux, apports, création de sociétés, etc..., et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et droits sociaux ;
- l'animation des entreprises auxquelles elle est intéressée notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, administration et direction ;
- l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation, sous toutes formes, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ;
- la fourniture de services et l'assistance aux entreprises dans les domaines administratifs, financiers, commerciaux, techniques, immobiliers et plus généralement concernant la gestion des entreprises ;
- et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut agir en tous pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Droits attachés aux actions (articles 10 et 25 des statuts) :

Toutes les actions sont de même catégorie et bénéficient des mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que dans le boni de liquidation.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai 1995 a décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins à compter du 5 mai 1997, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou prime d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus par le Code de Commerce.

Les dividendes et acomptes mis en paiement se prescrivent au terme de cinq ans au profit de l'Etat.

Paiement des dividendes en actions :

L'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes mis en distribution, une option entre un paiement en numéraire et un paiement en actions.

Franchissement de seuils (article 9 des statuts) :

Outre les seuils légaux prévus par le Code du Commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 3 % du capital social ou des droits de vote ou à tout multiple de 3 %, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 3 % du capital social en font la demande consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale.

Rachat par la Société de ses propres actions :

Cf. Résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale ordinaire.

Assemblées Générales (articles 18 et 19 des statuts) :

Les Assemblées sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur au dépôt aux lieux indiqués dans l'avis de convocation du certificat délivré par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Répartition des bénéfices (article 24 des statuts) :

"Sur les bénéfices de l'exercice, diminués le cas échéant, des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

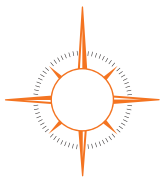
- cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds a atteint le dixième du capital, mais qui reprend son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte,
- et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'assemblée générale pour être réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou reporté à nouveau.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués".

L'assemblée générale peut, conformément aux dispositions du Code du Commerce accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

Cession des actions : aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.



Informations prescrites par la loi n°206-387 du 31 mars 2006 relative aux offres publiques d'acquisition

1. La structure du capital de la Société est présentée au Chapitre "Actionnariat" du document de référence.

2. Il n'existe pas de restrictions statutaires :

- à l'exercice des droits de vote, mais un droit de vote double est accordé aux actions détenues en nominatif depuis 2 ans au moins (article 20 des statuts) ;

- aux transferts d'actions, celles-ci étant librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires en vigueur (article 9 des statuts).

Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses des conventions en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce.

3. Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 sont présentées au chapitre "Actionnariat" du document de référence.

4. Il n'existe pas de droits de contrôle spéciaux autres que le droit de vote double accordé sous conditions à certaines actions nominatives tel que décrit au second alinéa.

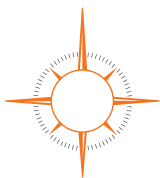
5. Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans le cadre d'un système d'actionnariat du personnel.

6. A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

7. Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration sont fixées par l'article 12 des statuts.

8. Les pouvoirs du Conseil d'Administration sont ceux décrits à l'article 14 des statuts. En outre, le Conseil d'Administration dispose de délégations données par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2006 en ses résolutions 6 à 12.

9. Il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés (démission ou licenciement) si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.



Renseignements concernant l'Administration et la Direction du Groupe

Commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

81, boulevard Stalingrad - 69100 Villeurbanne
Siège social : 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine

Représenté par Monsieur Dominique NATALE
Date de nomination : 2009
Fin de mandat : 2015 (AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30.09.14)

GRANT THORNTON

42 avenue Georges Pompidou - 69003 Lyon

Représenté par Monsieur François PONS
Date de nomination : 2009
Fin de mandat : 2015 (AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 30.09.14)

Responsables de l'information

Monsieur Philippe JOFFARD
Monsieur Gilles VENET

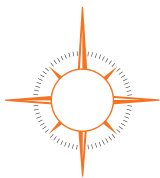
Président du Conseil d'Administration
Secrétaire Général

Coordonnées :

LAFUMA SA
BP 60
26140 ANNEYRON

Tél : 04 75 31 31 31
Fax : 04 75 31 57 26

e-mail : infos-finance@lafuma.fr
site web : www.lafuma.com



Responsabilité du document de référence

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et en comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Anneyron, le 10 février 2010

Philippe JOFFARD
Président du Conseil d'Administration



Table de concordance

Sections - rubriques	Pages du Document de référence	Sections - rubriques	Pages du Document de référence
1. PERSONNES RESPONSABLES		15. REMUNERATION ET AVANTAGES DES PERSONNES VISEES AU POINT	
1.1 Nom et fonction des responsables du document	96	15.1 Montant de la rémunération versée et avantage en nature	39
1.2 Attestation des responsables	96	15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	39
2. NOM ET ADRESSE DES CONTRÔLEURS LEGAUX	96	16. FONCTIONNEMENTS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES		16.1 Date d'expiration des mandats actuels	36
3.1 Informations financières historiques	6/7	16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction	36/37
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA	16.3 Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	38
4. FACTEURS DE RISQUES	42 à 44	16.4 Déclaration de conformité aux régimes de gouvernement d'entreprise	36
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR		17. SALARIES	
5.1 Histoire et évolution de la société	16	17.1 Effectifs	23
5.2 Investissements	50	17.2 Stock-options	29
6. APERÇU DES ACTIVITES		17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	23
6.1 Principales activités	10/12	18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
6.2 Principaux marchés	10/12	18.1 Actionnaires détenant plus de 3% du capital social ou des droits de vote	28
6.3 Evènements exceptionnels	21	18.2 Existence de droits de vote différés	28
6.4 Dépendance éventuelle	NA	18.3 Contrôle de l'émetteur	28
6.5 Position concurrentielle	13	18.4 Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la société	29
7. ORGANIGRAMME		19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	69
7.1 Description du groupe et place occupée par l'émetteur	13	20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
7.2 Liste des filiales importantes de l'émetteur	15	20.1 Informations financières historiques	6/7
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS		20.2 Informations financières pro-forma	NA
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	58 à 60	20.3 Etat financiers annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)	48 à 71/74 à 88
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	44	20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	72/89
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT		20.5 Date des informations financières vérifiées	72/89
9.1 Situation financière	20	20.6 Informations financières intermédiaires et autres	NA
9.2 Résultat d'exploitation	21	20.7 Politiques de distribution des dividendes	34
10. TRESORERIE ET CAPITAUX		20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	43
10.1 Capitaux de l'émetteur	27	20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	NA
10.2 Source et montant des Flux de trésorerie	50	21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
10.3 Conditions d'emprunt et la structure financière	65/66	21.1 Capital social	62
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	NA	21.2 Acte constitutif et statuts	95
10.5 Sources de financement attendues	65	22. CONTRATS IMPORTANTS	NA
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES	12-51-56	23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	NA
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	22	24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	32
13. PREVISION OU ESTIMATION DU BENEFICE	NA	25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	88
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE, DIRECTION GENERALE			
14.1 Organes d'administration et de direction	36 à 39		
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction	37		



LAFUMA GROUPE

Lafuma 

MILLET 

 EIDER

 OXBOW

 LE CHAMEAU
1927

LAFUMA GROUPE - 6, rue Victor Lafuma - 26140 ANNEYRON - France - Tél. +33 (0)4 75 31 31 31 - Fax +33 (0)4 75 31 57 26

www.groupe-lafuma.com